



Master 2 Géographie, aménagement et développement

Parcours « *Transition environnementale dans les territoires* »

Mémoire de deuxième année

Pratiques démocratiques et pouvoir d’agir citoyen dans les caisses locales inspirées de la sécurité sociale de l’alimentation : le cas du projet Caissalim à Toulouse.

Léo Le Texier

Sous la direction de : **Sylvia Becerra**

Encadrement de stage : **Pascale Château-Terrisse**

Année universitaire : **2024 - 2025**

Résumé :

La sécurité sociale de l'alimentation est une proposition politique émergente qui soutient le développement d'une alternative au système agro-alimentaire. Elle a pour objectif de redonner aux citoyen·nes le pouvoir de décider de leur alimentation, avec l'ambition de favoriser l'accès à une alimentation saine et durable. Dans cette optique, plusieurs initiatives locales se sont montées en France au cours des trois dernières années, dont le projet Caissalim à Toulouse. Avec un principe de cotisation et de conventionnement, le projet Caissalim s'organise en caisses locales, gérées par une équipe salariée. Chaque caisse est composée d'un comité d'adhérent·es, aux profils variés, qui se réunit régulièrement pour décider collectivement du fonctionnement de la caisse et voter le conventionnement des professionnel·les de l'alimentation (producteur·ices, commerces...). Les temps de discussion organisés par les comités forment alors des espaces de délibération dans lesquels des citoyen·nes aux profils sociaux différents, et avec des visions différentes de l'alimentation, se rencontrent et échangent. Dans ces espaces de délibération, l'équipe professionnelle adopte une posture de facilitation visant à favoriser un échange démocratique et le développement du pouvoir d'agir politique des adhérent·es. Avec une méthode d'enquête principalement qualitative, en s'appuyant sur des entretiens réalisés dans chacune des caisses, ce mémoire étudie les pratiques démocratiques qui sont mises en place dans les caisses et les effets de ces pratiques, en terme de transformation sociale et de développement du pouvoir d'agir, sur les individus et sur le groupe. Les résultats de cette enquête y sont ensuite analysés à l'aune d'un cadre théorique élaboré autour de deux concepts issus des théories critiques de la démocratie : la démocratie communicative et la démocratie agonistique. Les théories de la participation et du pouvoir d'agir sont également mobilisées pour apporter un éclairage sur la forme que prend le projet ainsi que les effets de la délibération observés dans les caisses. Au travers de ces deux spectres d'analyses, ce mémoire questionne également les rapports de pouvoir qui peuvent prendre place entre différents groupes sociaux, différents individus et différentes compréhension du monde qui sont amenées à délibérer, et si l'ambition de faire démocratie parvient à dépasser ces rapports de pouvoir en vertu d'un objectif de justice sociale.

Mots-clés : *Sécurité sociale de l'alimentation, alimentation durable, démocratie agonistique, démocratie communicative, démocratie délibérative, justice sociale, participation, pouvoir d'agir, rapports de pouvoir.*

Abstract :

Food social security is a new political proposal that supports the development of an alternative to the agro-food system. The aim is to give citizens back the political power to decide over their food, and to allow better access to healthy and sustainable food. In this perspective, several local initiatives have been recently initiated in France in the past three years, including the project Caissalim in Toulouse. Based on contributions and contracts with food professionals, Caissalim is organized in local funds called « caisses » supported by a salaried team. Each fund is structured by a committee of members, with diverse profiles who meet regularly to state the organization of the fund and to vote on the contracts with food professionals (producers, shops...). Through discussion, the committees become spaces of

deliberation where citizens with various sociological profiles and different visions of food meet and debate. In this deliberation, the salaried team become facilitators, trying to create a democratic discussion and develop citizen empowerment. Using a qualitative research methodology, based on interviews with members of each fund, this thesis tries to study the democratic practices established in the funds and their effects, in terms of social transformation, on individuals and on the group. The results are then analyzed through a theoretical framework elaborated on two main concepts from critical democracy theories : agonistic democracy and communicative democracy. Participative theory and empowerment theory are also used to describe the structure of the Caissalim project and the effects of deliberations observed in the funds. Through these two analytical frameworks, this thesis also questions power relations that may occur between individuals from different social groups and with different worldviews within the deliberation, and whether the aim of practicing democracy can overcome these tensions in the name of social justice.

Key-words : *Food social security, sustainable food, agonistic democracy, communicative democracy, deliberative democracy, social justice, participation, empowerment, power relations.*

Table des matières

Introduction générale	6
PARTIE 1 - Contextualisation	8
Contexte du stage et du terrain de recherche	9
A) L'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation	9
B) Quatre caisses citoyen·ne·s d'alimentation, quatre territoires différents	12
C) La démocratie au cœur du projet	16
D) Comment fonctionne le projet Caissalim	19
E) Un projet de recherche autour de Caissalim	20
II - La démocratie alimentaire : levier de lutte contre les rapports de pouvoir vers une démocratie sociale	22
A) Démocratie alimentaire : naissance d'une alternative au système alimentaire dominant	22
B) En France, la démocratie alimentaire en faveur de la justice sociale	23
III - Les expérimentations de la SSA : une démarche participative et un objectif de lutte contre les rapports de pouvoir	26
A) La notion de participation	26
B) L'empowerment, des mouvements sociaux à l'intervention sociale	27
C) Une ingénierie participative pour développer le pouvoir d'agir des participant·e·s	28
IV - Problématisation	31
PARTIE 2 - CADRE THÉORIQUE	32
I – Identifier des pratiques démocratiques à partir des théories critiques de la démocratie	33
A) Le « tournant délibératif » : point de départ des théories critiques de la démocratie	33
B) La démocratie communicative pour lutter contre les inégalités structurelles	34
C) Le conflit, élément clé de la discussion démocratique	36
II - L'émancipation à travers les dispositifs participatifs favorisant la démocratie	41
PARTIE 3 - Méthodologie	44
A) Les entretiens semi-directif comme base principale de l'enquête	45
B) Questionnaire et observations comme source complémentaire de résultats	47
C) L'analyse des données des entretiens	49
PARTIE 4 - Résultats	51
I – Qui sont les participant·es à la délibération : inégalités sociales et différences structurelles entre les adhérent·es.	52
A) Des profils sociaux qui révèlent de fortes disparités de revenus et de diplômes	52
B) L'alimentation : un centre d'intérêt pour tous·es, mais de fortes inégalités d'accès à une alimentaire durable	54
C) L'engagement et la politisation comme marqueur de pouvoir dans les échanges ?	57
D) Équipe projet, bâtisseur·euse·s, nouveaux·elles : des statuts différents dans les caisses	61

II – Faire vivre la démocratie : entre pratiques démocratique et rapports de pouvoir	64
A) La bienveillance et l’effort d’inclusion au cœur de la démarche de facilitation	65
B) Prendre le temps ou avancer : un enjeu clé à l’exercice d’une délibération démocratique	68
C) Le processus de conventionnement révélateur d’une vision dominante de l’alimentation durable	71
D) Le vote : invisibilisation des tensions plutôt que réel processus de décision démocratique	74
III – Un contexte qui présente également des effets sur les participant.e.s et sur le groupe	77
A) Des effets sur les individus : de la valorisation à différentes formes de politisation	77
B) La redéfinition des rapports de pouvoir : un objectif démocratique encore difficilement atteignable	80
C) L’appartenance à un collectif comme base d’un projet politique commun	82
PARTIE 5 - DISCUSSION	85
I – Des acteurs affaiblis et des acteurs forts au sein d’un dispositif participatif	86
A) Acteurs affaiblis, un concept cloisonnant qui rend pas compte des nuances au sein du groupe d’adhérent·es	86
B) L’équipe projet : une situation de pouvoir dans un contexte proche de l’intervention sociale	87
II - Un discours hégémonique autour de l’alimentation durable comme frein à une délibération démocratique	89
A) Des méthodes de facilitation proches de la démocratie communicative	89
B) Discours hégémonique et frein à la compréhension des différences	90
III – De la reconnaissance à la politisation : entre développement du pouvoir d’agir individuel et difficulté de transformation collective	94
A) La reconnaissance : une forme de développement du pouvoir d’agir individuel	94
B) Une reconfiguration des rapports de pouvoir peu observée malgré les effets d’émancipation individuelle	95
Conclusion générale	99
Bibliographie	101
Sitographie	106
Annexes	107
Liste des figures et tableaux	118
Table des matières	119

Introduction générale

Manger est un acte vital qui concerne l'ensemble des citoyen·nes d'une société. À première vue, le caractère vital de l'alimentation semble poser comme évidence que celle-ci doit être accessible à toutes et tous de manière égale. Seulement, cette évidence est loin d'être une réalité. Derrière l'acte de manger, l'alimentation s'inscrit dans un système complexe, incluant de nombreuses étapes de la production à l'achat et la consommation de denrées alimentaires, en passant par la transformation et la distribution des produits. Au bout de la chaîne, les citoyen·nes sont relégués au rang de consommateur·ices, sans réel pouvoir de décision. Bien que plusieurs institutions, telles que la FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations), défendent un droit universel à l'alimentation, celle-ci est en réalité un marqueur profond d'inégalité sociale et d'éloignement des citoyen·nes des prises de décisions politiques. En France, le nombre de citoyen·nes ayant recours à l'aide alimentaire n'a jamais été aussi élevé, révélant une précarité alimentaire qui n'a de cesse d'augmenter. Afin de s'écarter du système alimentaire dominant porté par l'agro-industrie, des citoyen·nes s'organisent pour proposer des alternatives. C'est dans cette dynamique qu'apparaissent les AMAPs et autres réseaux alimentaires citoyens, avec une volonté de reprendre le pouvoir sur l'alimentation et de soutenir une agriculture vertueuse. Seulement, ces réseaux alternatifs ne touchent qu'une petite partie de la population, issue de classes sociales privilégiées et déjà sensibilisées aux enjeux de l'alimentation, n'offrant pas de réelle solution systémique concernant l'ensemble des groupes sociaux.

Face à ce constat, plusieurs chercheur·euses en France se sont intéressé·es au concept de démocratie alimentaire. Il·elles défendent un droit universel à une alimentation durable, en mettant l'accent sur la notion de justice sociale, visant à la fois la transition du système alimentaire et la mise en place d'une réelle démocratie, impliquant l'ensemble des groupes sociaux. C'est sur cette base théorique que s'est récemment fondée l'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation. Il s'agit d'une proposition politique visant à transformer le système alimentaire en donnant aux citoyen·nes le pouvoir de décider de leur alimentation, en s'inspirant du modèle démocratique de la sécurité sociale instaurée en France en 1946. Récemment, plusieurs expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation ont vu le jour en France au niveau local. Il s'agit d'initiatives portées par des citoyen·nes et des acteur·ices des territoires, qui s'organisent pour mettre en place des caisses alimentaires à titre expérimental. En 2023, l'une de ces initiatives a été lancée à Toulouse, portant le nom de Caissalim.

Le projet Caissalim tente donc d'initier à l'échelle de la métropole une transition vers un système alimentaire durable, au travers de quatre caisses locales. Ces caisses prennent la forme de comités citoyens et tentent de s'organiser et de fonctionner de manière démocratique. Mais une question subsiste : dans quelle mesure les comités de caisses citoyennes inspirées de la SSA parviennent-ils à mettre en place des pratiques démocratiques vectrices de transformations sociales individuelles et collectives ?

Pour répondre à cette problématique, ce mémoire s'intéresse aux adhérent·es des comités citoyens au travers d'une enquête de terrain menée sur les quatre caisses alimentaires toulousaines. Il est structuré en cinq parties. La première présentera le contexte du terrain de

recherche ainsi que le contexte théorique de la démocratie alimentaire et de la participation en démocratie. La deuxième partie proposera un cadre théorique puisée dans la littérature autour des théories critiques de la démocratie et du pouvoir d'agir, comme base pour l'analyse du terrain étudié. La troisième partie consistera en une explication de la méthodologie utilisée pour mener cette enquête et analyser ses résultats. La quatrième partie exposera les résultats de l'enquête, et enfin la dernière partie tentera d'analyser ces résultats à l'aune du cadre théorique issu de la littérature.

PARTIE 1 - Contextualisation

Contexte du stage et du terrain de recherche

A) L'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation

L'idée de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) émerge d'un double constat : le système agroalimentaire moderne a des effets néfastes sur l'environnement et il perpétue, voire même renforce, les inégalités sociales qui existent en France. Dans ce contexte, plusieurs acteurs français des secteurs de la recherche, du monde associatif ou agricole sont amenés à se rencontrer lors d'événements tels que les Rencontres nationales des agricultures de 2014 ou bien les Assises de l'agriculture et de l'alimentation de 2017. On y retrouve notamment la Confédération paysanne, syndicat qui lutte pour le développement d'une agriculture paysanne à l'encontre du modèle agro-industriel, le mouvement des AMAP, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, ou encore le Réseau Salariat, association qui plaide pour « *l'appropriation collective des moyens de production* » entre travailleur·euses, et l'instauration d'un salaire à vie. Entre lutte sociale et lutte agricole, ces acteurs se rejoignent progressivement autour de cette idée commune de SSA. L'association Ingénieurs Sans Frontières s'intéresse également à cette proposition, et en 2019, le regroupement de ces différents acteurs mène à la création du collectif national pour une sécurité sociale de l'alimentation (Chiffolleau et al, 2023).

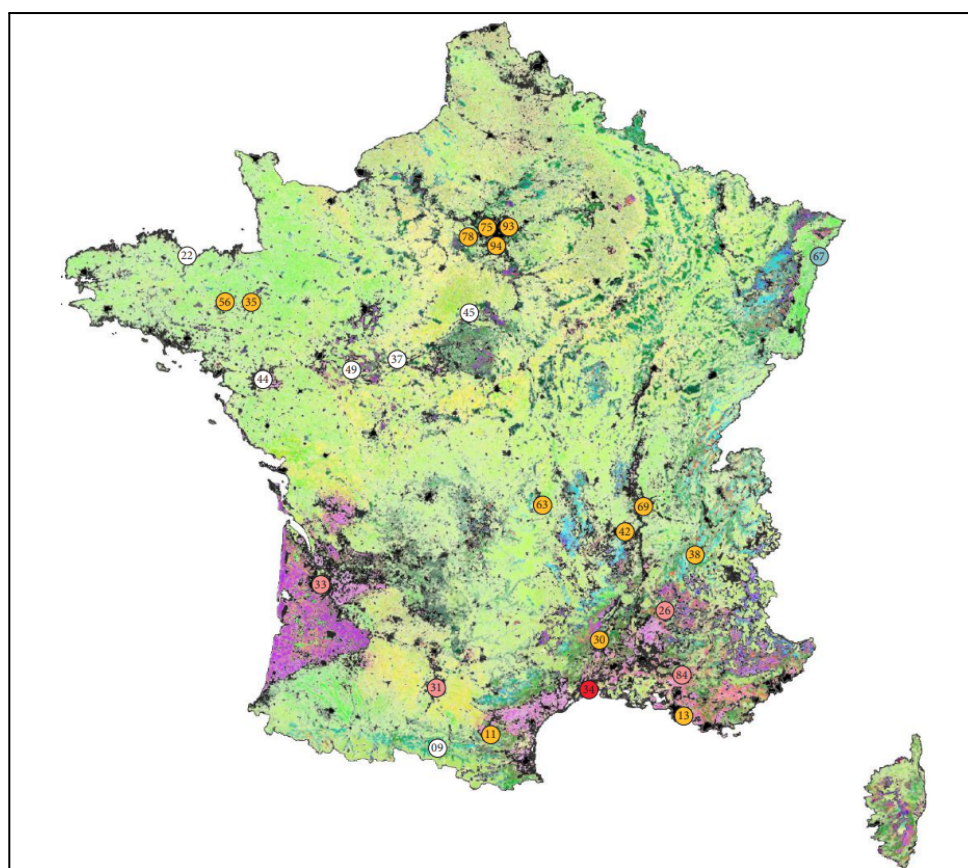
À travers la critique du système agroalimentaire dominant, la SSA dénonce les fortes inégalités sociales qui transparaissent dans les pratiques et l'accès à l'alimentation, et défend un droit universel à une alimentation durable. Parallèlement, les membres du collectif font le constat de la nécessaire transformation du système agricole actuel, en s'inspirant des pratiques agricoles alternatives déjà existantes mais encore trop peu développées (Collectif SSA). Il s'agit notamment du développement d'une agriculture paysanne, utilisant pas ou peu d'intrants, ancrée dans des circuits-courts, ayant à la fois un faible impact environnemental et une attention au bien-être des agriculteur·ices. Sur cette base, la SSA est une proposition politique qui vise à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale française. Elle s'inspire alors de l'idéal de la Sécurité sociale instaurée en 1946 pour la santé, qui s'articule en trois grands principes : l'universalité, c'est-à-dire l'inconditionnalité de l'accès à ce dispositif, la décision démocratique du conventionnement des professionnel·les de l'alimentation, à travers des caisses primaires gérées localement, et enfin, un financement basé sur un principe de cotisations. En s'inspirant du modèle de la Sécurité sociale de 1946, qui fonctionnait en caisses primaires gérées localement et démocratiquement par les travailleur·euses, et non dans la forme centralisée qu'on connaît aujourd'hui, la proposition de SSA s'appuie symboliquement sur un historique de luttes ouvrières et sur un principe démocratique marqué, conférant une dimension politique forte à cette proposition (Chiffolleau et al, 2023).

L'idée de SSA portée par le collectif repose sur des propositions très pratiques pour sa mise en place. Concrètement, il s'agit de développer au niveau local, dans les territoires, des caisses primaires dédiées à l'alimentation, qui seraient gérées démocratiquement par les habitant·es des territoires. Dans leur fonctionnement, ces caisses décident de professionnel·les de la production et/ou de la distribution alimentaire à conventionner, selon

les critères d'une alimentation durable. Les citoyen·nes cotisent ensuite à hauteur de leurs revenus, et reçoivent chaque mois une allocation de 150 euros à dépenser chez les professionnel·les conventionné·es. À travers le système de cotisations, la SSA entend lutter contre les inégalités économiques selon le principe de redistribution. En créant une demande fléchée vers de l'alimentation durable, elle a pour objectif de favoriser la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle locale. Enfin, à travers le fonctionnement démocratique, elle entend lutter contre les inégalités sociales, en permettant la reconnaissance des oppressions vécues par certains groupes sociaux.

Rejoint par d'autres acteurs tels que le réseau CIVAM ou l'association VRAC, le collectif national pour une SSA est également en lien avec des acteurs politiques, et porte à l'échelle nationale un plaidoyer pour inscrire légalement la SSA dans le régime général de la Sécurité sociale. En 2021, un amendement concernant la SSA est proposé dans le cadre de la loi dite « climat et résilience » sans être retenu. Plus tard, en octobre 2024, une proposition de loi « *d'expérimentation vers l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation* » est déposée à l'Assemblée nationale, portée notamment par le député écologiste Charles Fournier. La proposition est débattue en février 2025, mais n'est pas retenue non plus.

Aujourd'hui, le collectif national dénombre 17 initiatives locales de SSA en fonctionnement ou en cours de structuration en France (et une en Belgique). Il en existe en réalité un plus grand nombre, d'initiative purement citoyenne ou bien portées par des institutions publiques, qui s'appuient sur les principes de la SSA pour développer une dynamique autour de l'alimentation et de la démocratie, sans forcément s'associer au collectif national (Chiffolleau et *al*, 2023). La carte ci-dessous est issue du travail de Lucie Dubois, doctorante en géographie qui réalise une thèse sur une expérimentation inspirée de la SSA en Alsace. Cette carte a pour objectif de proposer une vue d'ensemble des initiatives en cours, associées ou non au collectif national. En octobre 2024, elle dénombre 25 initiatives en France, à différents stades d'avancement. Depuis cette date, d'autres initiatives ont encore émergé, ce qui traduit un engouement important autour de l'idée de SSA parmi les acteurs associatifs et institutionnels de plusieurs secteurs, et rend également compte de la difficulté à saisir le foisonnement de ces initiatives. Parmi l'ensemble de ces initiatives, le projet Caissalim est en fonctionnement à Toulouse depuis fin 2024.



Légende :	Fond de carte : Geoportail, registre parcellaire agricole et forestier				Lucie DUBOIS 5 octobre 2024
<u>Activité principale :</u>	<u>Commune de l'organisation porteuse :</u>				
○ Éducation populaire	09 Saint-Girons	33 Bordeaux	42 Saint-Étienne	63 Clermont-Ferrand	
● Caisse existante	11 Limoux	34 Montpellier	44 Nantes	67 Strasbourg	
● Caisse en création	22 Saint-Brieuc	35 Rennes	45 Orléans	69 Lyon	
● Dispositif solidaire	26 Dieulefit	37 Tours	49 Saumur	84 Cadenet	
● Mutuelle en création	31 Toulouse	38 Grenoble	56 Concoret		

Figure 1 : Carte des expérimentations locales inspirées de la SSA. (Dubois, 2024).

Le terrain d'étude de cette recherche est donc l'expérimentation inspirée de la sécurité sociale de l'alimentation qui prend place à Toulouse : le projet Caissalim. Il débute en janvier 2023, principalement à l'initiative de Sarah Cohen, qui a d'abord été impliquée activement dans le collectif national. Inspirée directement de l'idée portée par le collectif national, la démarche est alors de lancer une initiative à l'échelle locale à titre expérimentatif. Le projet est alors élaboré en partenariat avec plusieurs associations de l'aire urbaine toulousaine, pour lesquelles la SSA fait écho à leurs valeurs et leurs actions.

Dès ses débuts, l'expérimentation est pensée pour être structurée en 4 caisses locales, couvrant chacune une aire géographique correspondant à quelques quartiers de la ville (et ses alentours), et établies aux 4 points cardinaux ; nord, sud, est, ouest. Afin de faciliter leur création, les caisses sont soutenues chacune par (au moins) une association du territoire sur lequel elles s'installent, et chaque territoire a ses particularités. Le projet a également été pensé en 3 grandes phases, dont l'objectif final est la création d'une seule caisse toulousaine :

la création et le lancement des caisses par zone géographique, la mutualisation des 4 caisses à travers la création d'une entité juridique commune, et enfin la mise en fonctionnement de la caisse citoyenne de l'air urbaine toulousaine. Pour son développement, le projet a bénéficié du soutien de plusieurs financeurs, qui seront détaillés par la suite. Actuellement, le projet en est à la phase de mutualisation des 4 caisses.

Dans la partie suivante, je vais m'attacher à décrire le contexte territorial dans lequel s'inscrivent les 4 caisses, ainsi que leur fonctionnement. Je finirai par présenter les financements du projet, ainsi que la structure porteuse du projet de recherche et dans laquelle je réalise ce stage de recherche, et son lien avec le projet Caissalim.

B) Quatre caisses citoyen·ne·s d'alimentation, quatre territoires différents

Comme expliqué précédemment, les 4 caisses du projet ont été mises en place aux 4 points cardinaux de la ville. Elles sont chacune installée sur une zone géographique, et ciblent les quelques quartiers alentour et/ou les villes limitrophes à proximité. Elles sont également soutenues par une ou plusieurs associations de ce quartier (avec à chaque fois une association principale). Pour chaque caisse, on retrouve une association principale, qui constitue la porte d'entrée pour le lien avec le territoire, ainsi qu'un premier espace de mobilisation de personnes intéressées par le projet. Ces associations peuvent également apporter un soutien logistique, notamment pour l'accueil de réunions. En 2023, un diagnostic des quatre territoires et de leur système alimentaire a été réalisé sous la direction de Julie Ryschawy, chercheuse agronome travaillant sur un projet de recherche financé par la Fondation de France, et Sarah Cohen, la coordinatrice du projet. Je vais m'appuyer sur ce diagnostic pour décrire le contexte territorial dans lequel s'insèrent les caisses d'alimentation.

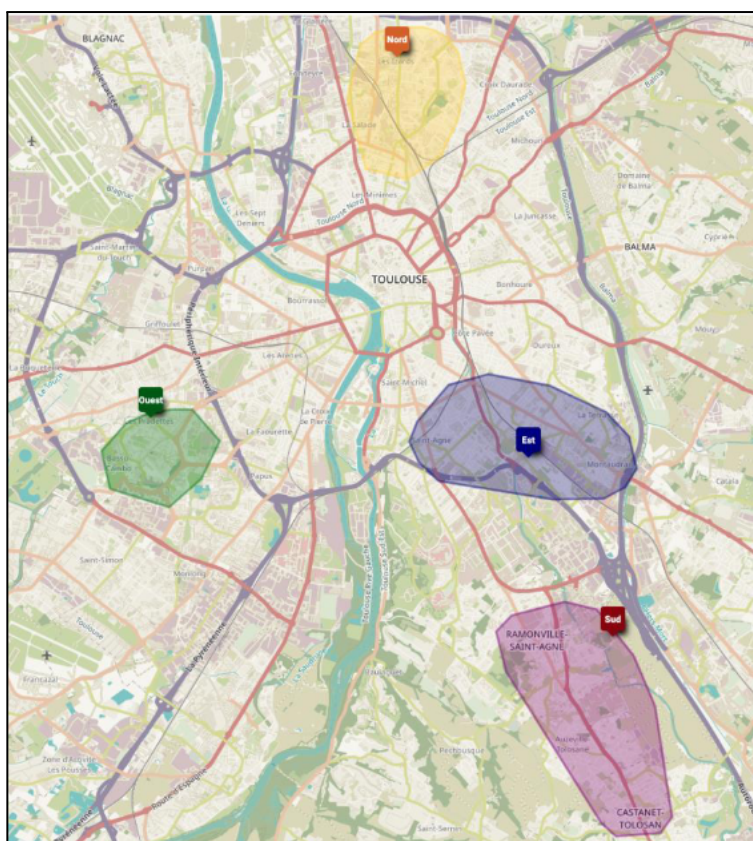
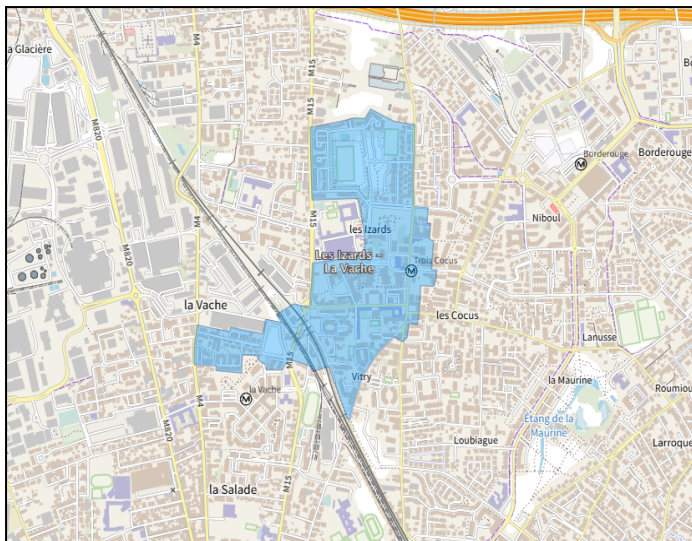


Figure 2 : Carte des caisses de SSA de l'aire urbaine toulousaine (Rousselle, 2024).

La carte ci-dessus donne une vue d'ensemble des territoires concernés par chacune des caisses. Il faut préciser que ces territoires ne sont pas fermés, mais représentent plutôt des zones d'influence dans lesquelles les caisses vont concentrer leur activité de conventionnement des lieux d'achats alimentaires, et la mobilisation des adhérent·es. Ils ont été délimités en discussion avec les premier·ères adhérent·es des caisses, en fonction des lieux d'habitation et d'achats alimentaires, et ne correspondent pas à des délimitations administratives.

- Territoire nord :

Le territoire de la caisse Nord est réparti entre deux quartiers administratifs de Toulouse, le quartier Minimes / Barrière de Paris / Ponts Jumeaux, et le quartier Trois Cocus / Borderouge / Croix-Daurade. Son aire d'influence s'étend également aux villes limitrophes de Launaguet et Aucamville. Il s'agit d'une zone urbaine dense, et la population cumulée de l'ensemble de ces territoires dépasse les 90 000 habitant·es (Insee, 2018). Cependant, le territoire de la caisse est principalement concentré autour du quartier Izards - Trois Cocus - La Vache, qui est classé Quartier Prioritaire de la politique de la ville. Il s'étend sur 70 hectares, compte 5955 habitant·es, avec un taux de pauvreté de 39% (SIG Ville, 2020). Anciennement maraîcher, c'est un quartier résidentiel, composé de maisons individuelles, et d'habitats collectifs, en logements sociaux et privés.



L'offre alimentaire sur le quartier est limitée. Il existe trois petits commerces de proximité (boulangerie, boucherie, primeur), ainsi qu'un petit marché de plein vent. On trouve 7 supermarchés aux alentours, mais qui ne sont pas directement implantés dans le quartier. Avec une majorité de « fast-food » et de supermarchés, l'accès à une alimentation saine et durable est limité.

Figure 3 : Quartier Izards - Trois Cocus - La Vache, QPV (Géoportail)

En parallèle, plusieurs acteur·ice·s du réseau associatif local tentent de développer une offre alimentaire alternative. Au nord du quartier se trouve l'association EDENN (Espace de Coopération et d'Expérimentation à la Nature urbain(e)). Il s'agit d'un lieu d'accueil et de soutien d'associations et d'entreprises de l'ESS ayant une activité en lien avec l'agriculture ou l'alimentation en ville. On y trouve notamment la ferme de BordeBio, qui est une ferme maraîchère en agriculture biologique, et qui pratique la vente directe de ses produits. L'association EDENN est le partenaire principal du projet Caissalim dans le territoire nord de Toulouse, et le coordinateur du lieu a une part de son temps salarié dédié au projet Caissalim.

- Territoire est :

Le territoire Est est centré autour du quartier Pont des Demoiselles. Il s'agit d'un quartier central de Toulouse, composé en majorité de maisons individuelles, mais avec une tendance à la densification et à la construction de logements collectifs. Il est entouré par le canal du Midi et la voie ferrée au sud-ouest, et le relief de la Côte Pavée au nord-est. Le quartier compte plus de 9500 habitants (INSEE, 2018), en majorité des catégories socioprofessionnelles supérieures. Il est notamment beaucoup habité par des ingénieur·es, de par sa proximité avec la zone « Aérospatiale » du quartier de Montaudran (Ryschawy, Cohen, 2023).

L'offre alimentaire du quartier est très large et diversifiée, puisqu'elle comporte à la fois 2 supermarchés, 2 supérettes de proximité, ainsi qu'un nombre important de commerces spécialisés (boucherie, boulangeries, primeurs, épicerie fine...). Une forte demande des habitant·es du quartier autour de produits relevant d'une alimentation durable a fait émerger une offre de produits locaux, bio, ou encore de vrac dans ces commerces.

Le partenaire associatif principal de la caisse et du territoire Est de Caissalim est l'association Mama Saint Ex, qui organise tous les deux mois un marché de producteur·ices. Celui-ci fonctionne uniquement à travers des pré-commandes, auprès de producteur·ices à l'échelle locale (Occitanie) avec lesquelles l'association a établi un lien. Cela leur permet

d'assurer la vente d'une partie de leur production et de limiter les invendus. L'objectif est de permettre de soutenir le développement d'un réseau alimentaire alternatif à l'agro-industrie et durable.

- Territoire sud :

La caisse sud est implantée à l'extérieur de Toulouse, et concerne principalement le territoire de trois villes, Ramonville Saint-Agne, Auzerville-Tolosane et Castanet-Tolosane dont la continuité constitue une interface entre le territoire urbain de toulouse, et un territoire plus rural au sud de la métropole toulousaine. Le territoire est entouré par le début des collines du Lauragais à l'ouest, et le canal du Midi à l'est. Les trois villes comptent près de 3500 habitants en 2022 (INSEE), dont plus de 85% sont réparties entre Ramonville et Castanet.

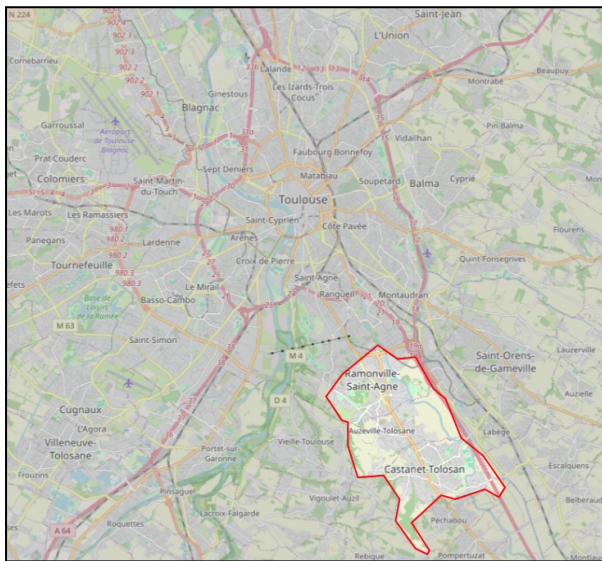


Figure 4 : Localisation du territoire de la caisse Sud (Observatoire des territoires)

Le territoire est marqué par une forte représentation des hauts niveaux de revenus, avec au total plus de 19% de cadres et professions intellectuelles supérieures (contre 10% en moyenne en France), et plus de 14% de professions intermédiaires (INSEE, 2020).

À propos de l'alimentation, la spécificité du territoire est la présence d'une activité agricole, avec 25 agriculteur·ice·s sur les trois villes, principalement en grande cultures. On note également la présence du 100e singe, une société coopérative basée à Castanet-Tolosan, qui soutient l'installation d'agriculteur·ices dans la zone sud de Toulouse, en vertu d'une agriculture et d'une alimentation durable. En termes de distribution, le territoire est pourvu d'une diversité de commerces, allant du maillage serré de moyennes grandes surfaces, aux commerces de proximité, ainsi qu'aux commerces spécialisés, avec notamment 2 magasins bio.

L'association Caracole, basée à Ramonville, se présente comme un « laboratoire d'expérimentation de vie » et d'action militante. Elle porte de nombreuses actions de solidarité et d'écologie, dont Le Cabas, une proposition alimentaire alternative à travers un groupement de producteur·ices et un système d'achat en direct, qui fonctionne en pré-commande (et qui a inspiré l'association Mama Saint-Ex). C'est l'association Caracole qui est le partenaire principal de la caisse sud.

- Territoire ouest :

Le territoire ouest de Caissalim est centré autour du quartier des Pradettes situé au sud-ouest de Toulouse, au Nord des quartiers du Mirail et de Basso Cambo. À l'origine

agricole, le quartier a connu une urbanisation tardive, à partir des années 1980-90. Il compte un peu plus de 2000 habitant·es et est aujourd'hui classé Quartier Prioritaire de la politique de la ville, avec un taux de pauvreté de 45% (INSEE, 2020). Il s'agit d'un quartier urbain dense, mais éloigné du centre-ville, composé à la fois de pavillons et de petits ensembles.

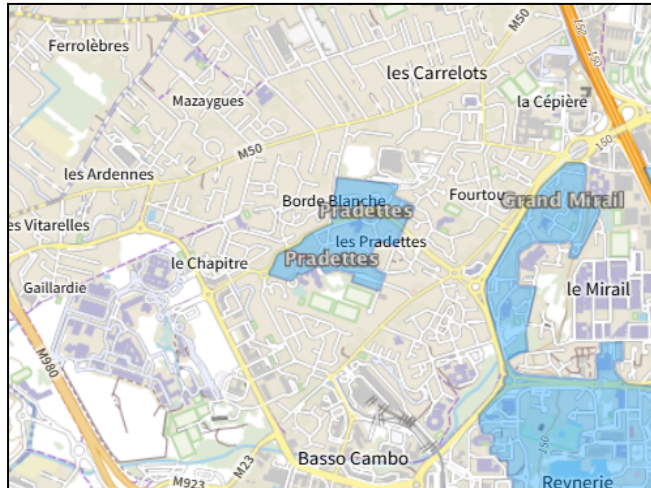


Figure 5 : Quartier des Pradettes, QPV (Géoportail)

De la même manière que dans le quartier des Izards, l'offre alimentaire des Pradettes est très limitée. Le quartier dispose d'un marché de plein vent, d'une supérette de proximité, de quelques commerces spécialisés et de plusieurs fast-food sur la place centrale. Il existe également plusieurs grandes surfaces aux alentours, qui ne sont pas en accès direct. En réponse à cette situation, plusieurs associations locales tentent de développer une offre alimentaire alternative. Il existe donc une AMAP, ainsi qu'une distribution de paniers bio solidaires, organisée par le centre social Le Pavé et l'association N.A.T.U.R.E.S Pradettes.

N.A.T.U.R.E.S pour « Nouvelle Agriculture en Territoire Urbain pour le Rassemblement et l'Émancipation Solidaire », cette association créée aux Pradettes prône le retour de la nature et des pratiques agricoles en ville. Elle défend notamment un projet de ferme urbaine sur une friche du quartier, dont la réalisation est freinée par un projet immobilier concurrent. C'est cette association qui est partenaire de la caisse ouest.

C) La démocratie au cœur du projet

L'une des particularités de la SSA est qu'elle propose une alternative au système alimentaire dominant en partant avant tout des mangeur·euses, et non des professionnel·les du milieu agricole et alimentaire. Afin de repolitiser l'alimentation, l'idée est de se concentrer sur la politisation des citoyen·nes afin qu'il·elles puissent faire des choix éclairés permettant d'orienter la demande alimentaire vers une alimentation plus durable. De plus, en se concentrant sur la politisation des citoyen·nes, la SSA a également pour objectif de lutter contre les inégalités sociales en redonnant aux citoyen·nes du pouvoir politique à l'échelle locale.

C'est le choix qui a été fait par Sarah Cohen, la coordinatrice du projet, et qui a orienté la création et la mise en fonctionnement de Caissalim. Le projet a donc débuté par une phase de mobilisation visant à former, pour chaque caisse, un groupe de citoyen·nes aux profils variés, et intéressé·es pour s'engager dans le projet. Sur la base du travail de recherche qui a été mené l'année dernière, j'appellerai ces citoyen·nes les bâtisseur·euses. Après cette phase de mobilisation, qui constitue la phase 1 du projet, le montage des caisses s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Phase 1 : Mobilisation des habitant·es et constitution des collectifs ;
- Phase 2 : Construction d'un socle commun de connaissances sur les systèmes alimentaires et ses enjeux ;
- Phase 3 : Choix du fonctionnement de la caisse d'alimentation et des critères de conventionnement ;
- Phase 4 : Identification et contractualisation des professionnel·les répondant aux critères de conventionnement (producteur·ices, artisan·es, épicerie...) ;
- Phase 5 : Ouverture des adhésions à de nouveaux·elles membres tirés au sort et lancement de la caisse d'alimentation.

Au travers de réunions, d'ateliers, d'interventions de professionnel·les de l'agriculture et de l'alimentation, ou encore de visite de fermes, les bâtisseur·euses ont développé leur connaissance du système alimentaire afin d'avoir un socle de connaissances communes permettant ensuite des prises de décisions éclairées par rapport aux conventionnements des professionnel·les. La troisième phase du projet a consisté à décider démocratiquement du fonctionnement des caisses. Dans chaque caisse, les bâtisseur·euses se sont ainsi mis·es d'accord sur les modalités de prises de décisions, la grille de cotisation ou encore la liste des critères de ce qu'il·elles ont défini comme une alimentation durable. Par exemple, pour la cotisation, la caisse nord a choisi que chaque adhérent·e devrait calculer sa cotisation en fonction de son reste à vivre, et que la cotisation minimum soit de 4 euros.

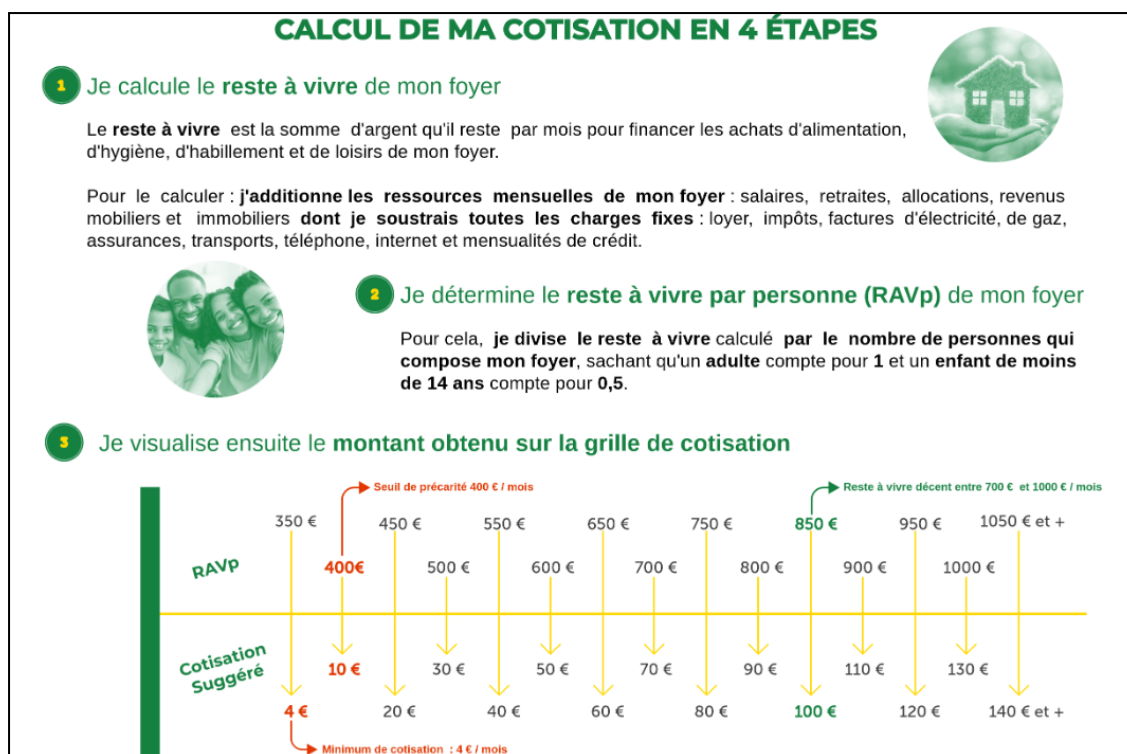


Figure 6 : Extrait du guide de cotisation élaboré par la caisse Nord (Caissalim).

Les critères d'alimentation durable ont également constitué un élément central des prises de décisions. Il s'agissait par exemple de décider s'il était acceptable de conventionner de la viande, ou bien de l'alcool. Les bâtisseur·euses se sont interrogé·es en détail l'importance du bio, l'usage de l'eau par les producteur·ices ou encore quelle était l'échelle du local. Cet élément du fonctionnement est capital car il met en avant la conception commune de l'alimentation durable sur laquelle les adhérent·es d'une caisse s'appuient ensuite pour l'ensemble des décisions propres au fonctionnement de leur caisse.

Chaque caisse étant formée d'un groupe de bâtisseur·euses différent, et étant ancrée dans un quartier précis, le niveau d'avancement et les décisions sur le fonctionnement ont varié d'une caisse à l'autre. Parmi les décisions prises sur le fonctionnement, les bâtisseur·euses ont également décidé d'un nom de caisse. Calim'potes pour la caisse sud, Caissalim nord pour la caisse nord, Le Noyau pour la caisse est et enfin la CAP (pour Caisse Alimentaire des Pradettes) à l'ouest.

L'ensemble de ce processus, accompagné par l'équipe projet, a mis l'accent sur le capacité des bâtisseur·euses à décider d'elles·eux mêmes du fonctionnement de leur caisse de manière éclairée. Cette phase de montage des caisses a également permis d'asseoir une organisation commune sur laquelle les caisses s'appuient encore aujourd'hui. Après leur mise en fonctionnement, entre septembre 2024 et avril 2025 en fonction des caisses, de nouveaux·elles adhérent·es se sont inscrit·es et ont rejoint l'expérimentation.

D) Comment fonctionne le projet Caissalim

Avant d'aller plus loin dans l'analyse, il semble important de préciser quel est leur fonctionnement général. Malgré certaines particularités, voici globalement comment les caisses d'alimentation toulousaines fonctionnent.

Tous les mois, chaque adhérent·e cotise selon le montant qu'il·elle a décidé, issu du guide de cotisation, mais basé entièrement sur la confiance. En échange, l'ensemble des adhérent·e reçoit la somme de 100 euros, dans une monnaie alternative déjà existante nommée la Mona, virée sur son compte Caissalim (via le système informatique de la Mona). Cette somme d'argent peut être dépensée par les adhérent·es dans les commerces ou auprès des producteur·ices qui ont au préalable été conventionnés par l'une des caisses toulousaines. En parallèle, afin de conventionner un·e professionnel·le, producteur ou distributeur, et de développer l'offre de produits alimentaires disponible, les adhérent·es peuvent faire le choix d'aller rencontrer un·e professionnel·le et de l'interroger sur ses pratiques. Il·elles vont alors utiliser un questionnaire élaboré au sein de leur caisse, qui retrace l'ensemble des critères de durabilité choisis par la caisse.



Chaque mois, les adhérent·es de chaque caisse se réunissent et forment ainsi le comité citoyen de leur caisse. Il n'y a aucune obligation pour les adhérent·es d'assister à ces réunions.

Figure 7 : Visuel d'une carte alimentaire du projet Caissalim (Caissalim)

Les réunions sont animées par les membres de l'équipe projet, la plupart du temps par la coordinatrice - sauf dans la caisse Ouest qui a choisi de fonctionner sans la présence de l'équipe projet. L'équipe projet présente alors un ordre du jour et dédie une partie du temps de la réunion à une animation préparée en amont. Cela peut prendre la forme d'un débat mouvant pour discuter d'un sujet en cours, ou bien de discussion en petits groupes pour préparer une assemblée générale. Ensuite, les adhérent·es vont échanger des actualités de leur caisses, des différents sujets à aborder. Dans ce cadre, la personne de l'équipe projet qui anime la réunion se positionne alors comme facilitateur·ice, portant attention à ce que l'échange se déroule de manière fluide. Le sujet de discussion principal de la réunion est le conventionnement des professionnel·les. Les adhérent·es qui ont rencontré des professionnel·les vont faire leur retour au comité citoyen, qui pourra ensuite poser des questions. La réunion se clôt alors par le vote du comité, pour ou contre le conventionnement du ou des professionnel·les rencontré·es. Un moment convivial est ensuite organisé, où chacun·e peut amener quelque chose à boire ou à manger.

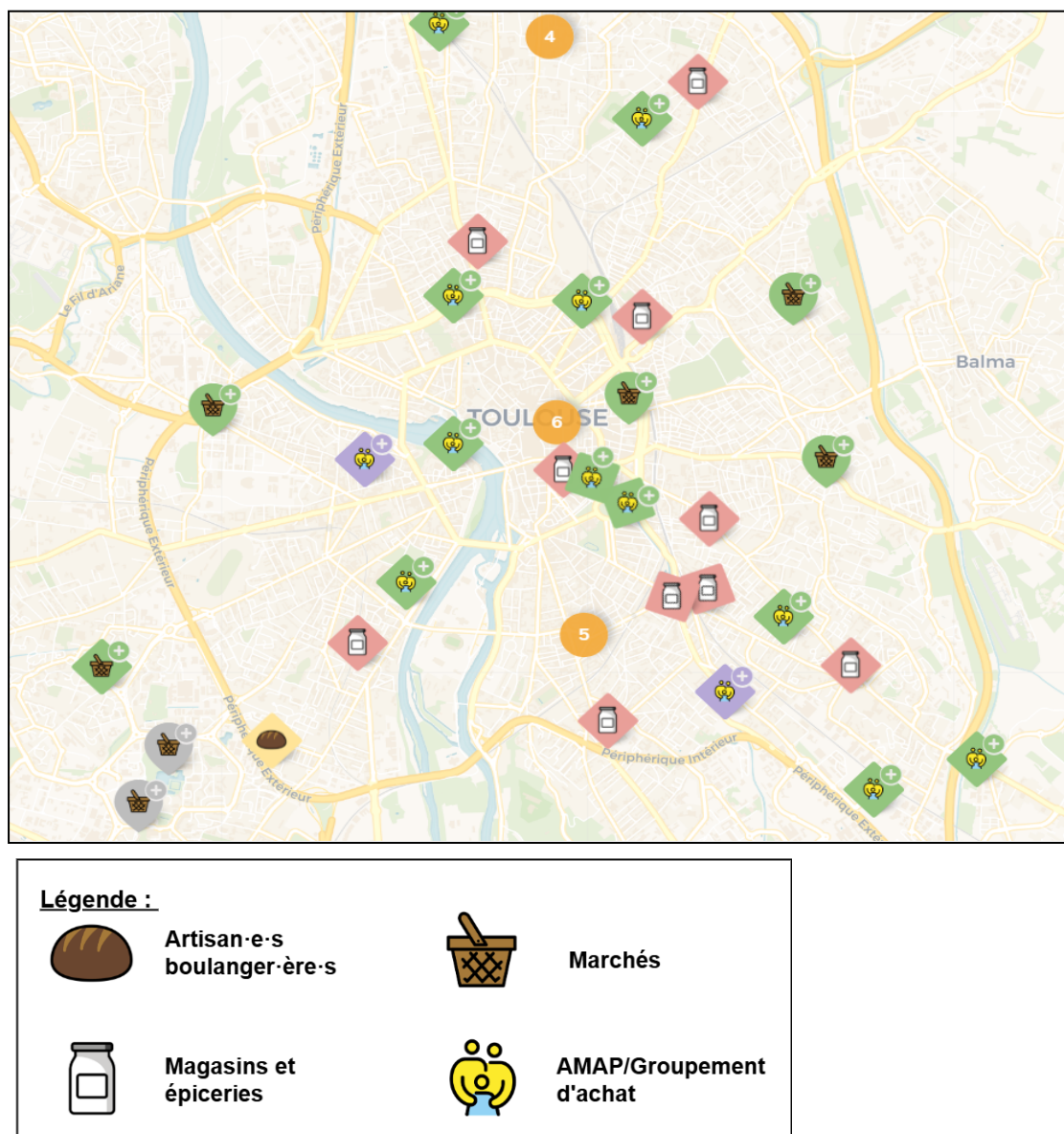


Figure 8 : Aperçu des points de vente conventionnés par le projet Caissalim dans Toulouse (Caissalim).

E) Un projet de recherche autour de Caissalim

Un projet de recherche a été élaboré en parallèle du montage du projet Caissalim, permettant de financer en partie le projet et suivre ses évolutions et ses effets. L'INRAE Toulouse, dont les locaux se trouvent à Auzerville-Tolosane, est la structure porteuse de ce projet de recherche. Plus précisément, l'équipe Odycée, au sein de l'Unité Mixte de Recherche AGIR (AGroécologie, Innovations, Territoires).

L'INRAE a permis d'héberger une partie du budget du projet Caissalim, ainsi que de financer une partie du projet de recherche. Sur l'année 2025, le projet Caissalim a bénéficié

du soutien de nombreux financeurs, permettant de développer le projet opérationnel ainsi que le projet de recherche. Parmi les financeurs, on retrouve le projet Mieux manger pour tous de la DREETS, la communauté d'agglomération du Sicoval, Toulouse Métropole, le Conseil départemental de Haute-Garonne, La Région Occitanie et la Fondation de France. À titre d'exemple, le total des ressources du projet sur l'année 2025 s'élève aujourd'hui à plus de 278 000 euros. Le budget prévisionnel prévoit que les dépenses totales s'élèveront à 328 000 euros sur l'année 2025, incluant les salaires de l'équipe projet et autres prestations, ainsi que les coûts du projet de recherche,

Comme je l'ai mentionné en amont, le projet Caissalim global est coordonné par une équipe projet, qui s'occupe entre autres de l'ingénierie du projet, de l'animation des réunions, de l'organisation des événements et de la recherche de financement. On y trouve la coordinatrice Sarah Cohen, Jean-Baptiste Assouad, coordinateur du tiers lieu EDENN, et Edith Maulandi. Un salarié de l'association Sol-Violette s'occupe de la gestion du système de la monnaie alternative, la Mona.

Le projet de recherche de la Fondation de France est suivi par deux chercheuses de l'INRAE, Julie Ryschawy et Pascale Château-Terrisse, et s'articule en deux axes de recherches :

- Axe 1 : analyser le fonctionnement des caisses alimentaires citoyennes à l'aune de la démocratie organisationnelle, et leurs conditions de répliquabilité.
- Axe 2 : évaluer leur pouvoir transformatif sur le système alimentaire local.

Mon stage de fin d'étude, qui donne lieu au présent mémoire, est centré sur l'axe 1 de recherche. En tant que stagiaire, mes missions étaient centrées exclusivement autour de la recherche. En m'appuyant sur les travaux menés en amont, et en dialogue avec l'équipe projet ainsi que l'équipe de recherche, l'objectif de ce stage a été de tenter de répondre à la question de suivante : Quelles pratiques démocratiques se mettent en place dans les caisses de la SSA à Toulouse, et quels sont leurs effets sur les adhérent.e.s ?

Le diagnostic territorial dressé ci-dessus permet de comprendre dans quel contexte s'insère le projet Caissalim vis-à-vis du territoire toulousain. Néanmoins, il ne permet pas de réellement répondre à cette question de recherche. C'est avant tout dans les représentations que les adhérent·es se font du projet, et dans l'observation de l'agir, que l'on peut comprendre véritablement les pratiques démocratiques qui se jouent à travers le projet Caissalim, ainsi que leurs effets. Dans la partie suivante, je vais donc m'attacher à présenter le contexte théorique dans lequel s'inscrit la notion de SSA. Il s'agit du concept de démocratie alimentaire, dont la compréhension permettra de saisir pour quelles raisons la démocratie occupe une place si importante dans les expérimentations de SSA. Cela permettra de mieux comprendre l'origine de la question de recherche posée pour ce stage, ainsi que la problématique qui en découle.

II - La démocratie alimentaire : levier de lutte contre les rapports de pouvoir vers une démocratie sociale

A) Démocratie alimentaire : naissance d'une alternative au système alimentaire dominant

La notion de sécurité alimentaire est définie lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 porté par la FAO. Elle s'appuie sur le principe de droit à l'alimentation, présent dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui est défini comme le droit d'avoir accès à une alimentation adéquate, qualitativement et quantitativement (Rastoin, Gherzi, 2010). Cette notion émerge dans un contexte de globalisation et de libéralisation de l'alimentation depuis les années 1970, dans lequel les productions agricoles des pays dits du « Sud » sont tournées vers l'exportation, empêchant d'assurer leur autosuffisance alimentaire (Paturel, Ndiaye, 2020).

Dans le contexte du Sommet de 1996, la sécurité alimentaire est envisagée comme un objectif mondial porté par l'ONU, visant à lutter contre la faim dans le monde. Elle s'inscrit dans cette dynamique de libéralisation du système alimentaire, où l'acquisition de biens alimentaires ne passe plus par la production agricole et les politiques publiques, mais se déroule selon une logique de marché. Les biens alimentaires sont alors soumis aux principes de l'offre et de la demande au même titre que d'autres marchandises. Le concept de sécurité alimentaire traduit donc une tendance à la dépolitisation de l'alimentation, dans laquelle les citoyen·nes n'ont aucun moyen d'agir sur l'accès et le choix de leur alimentation (Paturel, Ndiaye, 2020).

C'est dans ce contexte qu'émerge un discours alternatif, porté par des organisations altermondialistes. L'association Via Campesina par exemple, plaide pour le développement de la souveraineté alimentaire des états, définie comme le « *droit des populations à décider de leurs propres stratégies et politiques pour garantir leur sécurité alimentaire tout en considérant les effets sur les autres* » (Dutra et al., 2020). Cette position valorise le retour à des pratiques paysannes et lutte contre la dépolitisation du système alimentaire. Et c'est également dans ce contexte qu'apparaît le concept de démocratie alimentaire, proposé par le chercheur anglo-saxon Tim Lang. Comme il l'explique « *les capitaux privés cherchent à prendre le contrôle du droit des gouvernements à établir des politiques publiques et gouverner. Cette tendance suppose que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la longue lutte pour la démocratie alimentaire, l'opposé du contrôle alimentaire. Envisager la politique alimentaire selon une perspective de contrôle et d'autorité est évident pour n'importe quel lecteur de l'histoire de l'alimentation. Barons, gouvernements et entreprises ont tous cherché à contrôler les systèmes alimentaires. Mais la démocratie comme contrepouvoir ? Je le pense* » ¹ (Lang, 1998, p. 18). La démocratie alimentaire selon Tim Lang est développée en opposition à la logique de marché et aux grandes firmes de l'industrie agro-alimentaire, et propose une réforme des politiques publiques alimentaires réintroduisant les citoyen·nes dans les prises de décisions.

¹ Traduction personnelle.

En lien avec ce concept de démocratie alimentaire, des mouvements émergent, principalement en Amérique du Nord et en Europe, autour de l'organisation collective, visant à transformer les systèmes alimentaires au niveau local à travers l'engagement des citoyen·nes, passant de consommateur·ices passif·ves à acteur·ices du changement (Mangin et al., 2022). Il s'agit alors de réseaux militants, largement documentés par littérature scientifique sous le nom de « réseaux alimentaires citoyens » (Renting et al., 2012), et qui prennent principalement la forme d'AMAP ou autres types de groupements d'achats alimentaires (Chiffolleau et al., 2017). Cependant, le focus par la recherche sur ces mouvements citoyens autour de l'alimentation a largement été critiqué. Certain·es auteur·ices suggèrent que l'étude de ces mouvements tend à invisibiliser la diversité des initiatives visant à relier l'alimentation et la démocratie, notamment parce que la notion de justice sociale en est absente (Chiffolleau et al., 2017).

B) En France, la démocratie alimentaire en faveur de la justice sociale

En France, les chercheur·euse·s qui travaillent sur l'alimentation font le constat d'une défaillance du système alimentaire, qui se traduit notamment par de fortes inégalités sociales touchant l'ensemble des acteur·ices de ce système. Pour les mangeur·euses, on parle de précarité alimentaire, qui se caractérise par « *des difficultés, notamment économiques, à accéder à une alimentation en quantité et en qualité suffisantes. Elle est l'une des facettes d'une précarité plus globale (logement, énergie, emploi...) qui génère exclusion et disqualification sociale pour les personnes concernées* » (Scherer et al., 2025, p. 7). Pour lutter contre cette situation, plusieurs associations organisent des distributions de produits alimentaires, s'inscrivant dans le système de l'aide alimentaire. À l'origine pensée pour subvenir à des besoins dans l'urgence, le système français de l'aide alimentaire est aujourd'hui devenu le moyen d'approvisionnement principal pour plusieurs milliers de foyers. Selon la Direction générale de la cohésion sociale, 5,5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire en France en 2019, soit deux fois plus qu'en 2009 (Bonzi, 2021).

Au-delà de son objectif de lutte contre la précarité alimentaire, l'aide alimentaire s'inscrit plus largement dans le système alimentaire français. L'anthropologue Bénédicte Bonzi, à travers son étude de l'association La Croix Rouge, explique que l'aide alimentaire constitue également un débouché pour des produits alimentaires destinés à être jetés. Cela permet alors de maintenir l'équilibre d'un système agro-alimentaire surproductif, tout en offrant aux entreprises de la grande distribution la possibilité de bénéficier de défiscalisations. De plus, ce système tend à renforcer l'exclusion sociale et les situations de précarité alimentaire des bénéficiaires. Les aliments proposés sont souvent de mauvaise qualité, parfois avariés. Ce sont les aliments du bout de la chaîne de consommation, dont le reste des consommateur·ices n'a pas voulu. Cette situation reproduit alors des schémas d'exclusion et des violences alimentaires, et maintient les bénéficiaires dans une situation de dépendance où il·elles ne peuvent pas réellement choisir leur alimentation. Car au delà de l'enjeu économique, la précarité alimentaire se traduit également à travers « *des difficultés d'accès aux produits frais (fruits, légumes), peu transformés et de qualité (produits biologiques par exemple) qui constituent la base de régimes alimentaires moins impactants pour la santé et*

l'environnement » (Scherer et al., 2025, p. 8). Si l'aide alimentaire est souvent la seule solution pour un grand nombre de personnes, elle ne propose pas d'alternative au système alimentaire mondialisé, et n'offre pas à ses bénéficiaires la possibilité d'accéder à une alimentation durable hors des circuits de l'agro-industrie. Bien au contraire, en proposant les produits que l'agro-industrie ne parvient pas à écouler, l'aide alimentaire renforce ce système (Bonzi, 2021).

Parallèlement, les systèmes alimentaires alternatifs, ou « réseaux alimentaires civiques » mentionnés en amont, tentent de s'affranchir de ce système alimentaire mondialisé. Ces réseaux formés d'habitantes et de producteurs s'organisent localement pour développer un accès à une alimentation durable, entendue comme un « *ensemble de pratiques, de la production à la consommation de biens alimentaires, économiquement viables, socialement soutenables et écologiquement responsables* » (Chiffolleau, Prevost, 2014, p. 8). De plus, au-delà de la volonté de transformation du système alimentaire, ces réseaux apparaissent aussi comme des vecteurs d'émancipation, car ils mettent l'accent sur la capacité des individus à agir et s'organiser collectivement pour choisir eux-mêmes leur alimentation. Seulement, « *ces pratiques, qui constituent de potentiels espaces d'expérimentation démocratique, demeurent minoritaires (notamment en termes de parts de marchés) et concernent avant tout certaines catégories de population, en particulier les « classes moyennes culturelles » - caractérisées par un haut niveau d'étude pour des niveaux de revenus modestes* » (Scherer, 2018, p. 29). Ces réseaux sont porteurs d'une forte homogénéité sociale, excluant les personnes les plus sujettes à des situations de précarité alimentaire, et les empêchant de réellement relier les enjeux d'alimentation à ceux de justice sociale (Scherer, 2018).

Partant de ce constat, plusieurs chercheur·euses français·es qui étudient les questions d'alimentation se sont intéressé·es au concept de démocratie alimentaire pour en proposer une nouvelle définition, actualisée et adaptée aux enjeux français, dont l'entrée principale est la notion de précarité alimentaire (Paturel, Ndiaye, 2020). Dans l'ouvrage collectif, *Le droit à l'alimentation en démocratie* (2020), Dominique Paturel et Patrice Ndiaye expliquent : « *Nous enrichissons la démocratie alimentaire conceptualisée par Tim Lang par le fait que nous portons attention à la fois aux questions de justice sociale - à travers l'accès, la participation et le pouvoir d'agir - et celles de citoyenneté, et ce pour l'ensemble des acteurs du système alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs)* » (Paturel, Ndiaye, 2020, p. 19). Cette nouvelle conception de la démocratie alimentaire s'appuie donc sur trois grands piliers. D'une part, la notion de système alimentaire, proposée par Louis Malassis en 1994 : « *Le système alimentaire est la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture* ». Cela implique que la démocratie alimentaire s'étende à l'ensemble des fonctions de l'alimentation ; la production, la transformation, la distribution et la consommation. Ensuite, la notion de « droit à l'alimentation durable » qui implique de concevoir l'alimentation comme un droit humain, à l'aune de son accessibilité et de la durabilité de ses systèmes de production, de distribution et de consommation. Et enfin, la notion de justice sociale, qui croise les enjeux de redistribution afin de lutter contre les inégalités économiques, aux enjeux de lutte contre l'oppression et de reconnaissance des différents groupes sociaux (Paturel, Ndiaye, 2020). Ainsi, cette nouvelle conception de la démocratie alimentaire entend redonner son caractère politique à l'alimentation en faisant de la lutte contre les inégalités et de la

justice sociale son principe clé. Au-delà de l'alimentation, c'est donc bien la question sociale et démocratique qui est mise en avant dans cette définition. En effet, « *l'alimentation constitue d'ailleurs une porte d'entrée fructueuse pour interroger les pratiques de solidarité dans leurs modalités d'intervention, leurs modes d'organisation, leur manière de considérer et d'agir avec les personnes accueillies et dans leur dimension démocratique* » (Scherer, 2018, p. 30).

Avec l'apparition du concept de SSA, cet axe de réflexion autour de la démocratie est alimenté. Au sein du collectif national, différentes visions de la démocratie se rencontrent, et il se pose la question de celle qu'il convient de prioriser (Chiffolleau et *al*, 2023). Le débat a lieu entre une vision économique de la démocratie d'une part, basée sur le principe de cotisation qui « *correspond à la partie du salaire prise sur la valeur ajoutée des entreprises, versée aux caisses de sécurité sociale* » (Paturel, 2022, p. 69). Et d'autre part, une « *démocratie sociale* » définie comme « *l'appropriation de la définition politique des besoins de la vie ordinaire par tous les habitants et habitantes* » (Paturel, 2022, p. 67). Pour la démocratie sociale, il s'agit de développer la participation des citoyen·nes à l'exercice démocratique, en s'intéressant notamment aux individus et groupes sociaux opprimés par des rapports de pouvoir structurels, de genre, de classe ou selon des différences culturelles, et proposant ainsi de nouveaux espaces politiques (Paturel, 2022).

C'est dans ce contexte que des acteurs associatifs et institutionnels locaux se sont emparés progressivement de l'idée et ont travaillé à la mise en place d'expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation dans leur territoire. À Montpellier par exemple, une expérimentation est en cours depuis 2022. Après une phase de mobilisation d'habitant·es en 2022, un comité citoyen d'une cinquantaine de participant·es a été formé en 2023, se réunissant régulièrement pour décider démocratiquement du fonctionnement de la caisse. L'expérimentation regroupe également plus de 400 expérimentateur·ices, qui cotisent et bénéficient d'une allocation chaque mois (Scherer et *al*, 2025). En Gironde, une expérimentation a également été lancée sur quatre territoires du département, portée par le collectif Acclimat'action, fonctionnant également selon des principes démocratiques (Bernard de Raymond et *al*, 2024).

III - Les expérimentations de la SSA : une démarche participative et un objectif de lutte contre les rapports de pouvoir

Les expérimentations mettent l'accent sur la participation des citoyen·nes, avec une attention à la place des personnes vivant des situations d'oppression. À ce titre, elles participent donc à façonner la « démocratie sociale » prônée à travers le concept de démocratie alimentaire. Dans l'étude menée autour de l'expérimentation de SSA à Montpellier *La Caisse alimentaire commune de Montpellier : une recherche-action de démocratie alimentaire* (Scherer et al, 2025), l'une des hypothèses formulées au sujet des intérêts de cette expérimentation est qu'elle permet « *l'activation de formes de citoyenneté alimentaire et d'engagement, un développement du pouvoir d'agir sur l'alimentation et au-delà, et constitue un vecteur de politisation* » (Scherer et al, 2025, p. 15). On retrouve ici à la fois l'effort de développer des formes de participation, et la démarche d'observer les effets de cette participation. Dans cette partie, je vais donc tenter d'expliquer l'origine et les enjeux propres à la démarche de participation mobilisée dans les expérimentations de SSA. Je présenterai ensuite le concept d'*empowerment* et son lien avec la participation, qui traduit une volonté de développer le pouvoir d'agir, notamment des personnes vivant des situations d'oppression. Et pour finir je présenterai le concept d'acteurs affaiblis, utilisé dans la littérature mobilisée pour qualifier les personnes au regard des rapports de pouvoir et des situations d'oppression évoquées.

A) La notion de participation

L'idée de participation des citoyen·nes en démocratie n'est pas nouvelle et ses origines sont difficiles à identifier. Dans les années 1960 aux États-Unis, elle est théorisée à travers la notion de démocratie participative. Elle est alors en lien avec l'émergence de mouvements sociaux dans le pays, allant des mouvements étudiants aux mouvements féministes (Rui, 2013). À partir des années 1970, la démocratie participative se développe, toujours dans le champ théorique, en réponse à la crise de la démocratie représentative considérée comme élitiste, et propose un modèle de démocratie alternative. Celle-ci est centrée sur l'idée que « *la participation des citoyens à l'exercice du pouvoir doit constituer le cœur d'un régime démocratique ; il convient de promouvoir une citoyenneté active* » (Rui, 2013, p. 4).

En France, la participation fait l'objet d'un intérêt grandissant du secteur public, d'associations et de mouvements sociaux. Tout au long des années 1990, l'idée de la participation des citoyen·nes est particulièrement mobilisée dans l'action publique. On parle alors d'une institutionnalisation de la participation (Carrel, 2013), qui se traduit par plusieurs lois, telles que *La loi d'Orientation sur la Ville*, en 1991, relative à la consultation des habitant·es dans le cadre de la politique de la ville, ou encore la *Loi Barnier du 2 février 1995*, qui promeut un « débat public » à travers la consultation des habitant·es concernant les projets ayant une influence sur l'environnement (Blondiaux, 2005). Comme l'expliquent Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer dans leur ouvrage *La démocratie participative* :

histoire et généalogie (2011), cette tendance répond à un enjeu de légitimation de l'appareil politique français, dans un contexte de crise du modèle représentatif. Il s'agit alors de « *créer de nouveaux espaces publics* » ou bien de « *favoriser la culture civique ou la politisation des habitants* » (Bacqué, Sintomer, 2001, p. 14) sans pour autant remettre en cause le système politique en profondeur.

Hormis cette tendance à l'institutionnalisation - qu'on observe dans le contexte politique français, mais qui a également lieu sous d'autres formes ailleurs en Europe et sur le continent américain - la participation est également fortement liée à l'histoire des mouvements sociaux, et occupe parfois une place importante dans les discours et les pratiques portés par ces mouvements. Il s'agit alors d'une autre vision de la participation, plus « radicale » visant à favoriser l'*empowerment* des personnes exclues (Carrel, 2013). Cette vision de la participation est liée aux mouvements sociaux militants, entre autres aux mouvements féministes, portant une réflexion engagée sur les rapports de genre, de classe et de race, visant à « *non seulement à obtenir un accès à la prise de décision, mais aussi à transformer radicalement à la fois les critères mêmes de définition du politique, et les pratiques culturelles qui reproduisent l'inégalité et l'exclusion dans l'ensemble de la société* » (Neveu, 2011, p. 199). Cette vision de la participation est principalement présente aux États-Unis et dans les pays dits du « Sud » tel que le Brésil, et se retrouve très peu en Europe et en France (Bacqué, Sintomer, 2001).

B) L'empowerment, des mouvements sociaux à l'intervention sociale

De la même manière que la participation, la notion d'*empowerment* naît d'abord des mouvements sociaux, aux États-Unis, avant d'être théorisée dans les années 1970 - 1980. Elle provient alors du « développement communautaire » où la communauté est entendue comme « *un ensemble d'habitants vivant sur un territoire et porteurs d'intérêts communs* » (Ballanger, 2013, p. 114), s'organisant collectivement pour répondre aux problématiques de leur territoire. On retrouve également cette notion en Amérique latine, notamment dans les travaux du penseur Paolo Freire, qui développe dès la fin des années 1960 le concept de *conscientização*. À travers une critique sociale radicale, le penseur brésilien développe une méthode pédagogique selon laquelle l'éducation doit « *permettre d'analyser la réalité sociale en prenant conscience des rapports sociaux inégalitaires qui l'organisent, conférant ainsi aux personnes opprimées un outil intellectuel leur permettant de transformer le monde* » (Demoustier, 2021, p. 4). Enfin, la notion d'*empowerment* se retrouve également dans les mouvements féministes aux États-Unis, dans les années 1970, où est discutée la subordination des femmes et les moyens de s'en libérer.

Dans ces différents contextes, la notion de pouvoir est constitutive de la définition de l'*empowerment* - et fait d'ailleurs partie de la racine anglaise du mot. La compréhension et l'utilisation de la notion de pouvoir, amènent notamment les mouvements féministes à considérer que, malgré une position de subordination, les femmes peuvent également développer des formes de pouvoir (Bacqué, Biewener, 2011). Le pouvoir passe dans un premier temps par la compréhension de la réalité sociale, c'est-à-dire une capacité à comprendre son environnement social et à identifier les rapports de pouvoir qui s'y opèrent,

afin de s'en affranchir (Demoustier, 2021). Dans un second temps, le pouvoir est compris comme la capacité à « *prendre la parole et pouvoir être entendu* » (Ballanger, 2013, p. 114). Ainsi, dans un contexte de développement de mouvements sociaux et de dénonciation des rapports de domination structurels de classes, de race et de genre, l'*empowerment* apparaît comme un levier d'émancipation individuelle et collective, visant à développer le pouvoir des individus opprimés ainsi qu'à transformer la société dans son ensemble.

Cette notion d'*empowerment* a été reprise et théorisée dans le champ de l'intervention sociale. Je reprends ici la définition de l'intervention sociale donnée par Bacqué et Biewener, qui la présente comme les « *formes diverses d'assistance, d'encadrement, d'actions sanitaires et d'animation qui vont du travail social individuel au développement social en incluant des démarches plus militantes de mobilisation des citoyens* » (Bacqué, Biewener, 2011, p. 21). Des méthodes permettant de favoriser l'*empowerment* sont développées au sein de groupes de personnes opprimées. Elles s'appuient notamment sur la présence de facilitateur·ice·s pour organiser les échanges et permettre la prise de parole de tous·tes, comme c'est le cas dans les mouvements féministes américains des années 1980 (Bacqué, Biewener, 2011). En Europe et en France, cette notion a également fait son apparition, sous la traduction de « pouvoir d'agir » Le concept est alors principalement utilisé dans le milieu associatif et du travail social, qui s'appuie sur cette notion pour promouvoir une « *émancipation individuelle et collective* » (Demoustier, 2021, p. 2) à travers l'utilisation de méthodes d'accompagnement et de facilitation. Dans l'analyse des résultats, il sera notamment question de comprendre si le projet Caissalim est une forme d'intervention sociale orientée vers le développement du pouvoir d'agir de ses participant·es.

C) Une ingénierie participative pour développer le pouvoir d'agir des participant·e·s

Comme on le voit, cette reprise du concept d'*empowerment* par le milieu de l'intervention sociale s'inscrit dans la dynamique de participation que j'ai décrite plus haut. C'est (entre autres) au sein de contextes participatifs qu'est utilisée cette notion, pour développer le pouvoir d'agir des participant·es mobilisé·es. Marion Carrel va dans ce sens en expliquant que le développement du pouvoir d'agir d'individus marginalisés n'est pas évident. Il doit nécessairement passer par une phase de mobilisation et des méthodes d'animation ou de facilitation permettant l'accompagnement des personnes ciblées (Carrel, 2013). On retrouve ici la démarche participative, dont l'objectif devient le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif. Dans son ouvrage *Faire participer les habitants, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires* (2013), elle s'intéresse à des ateliers dits de « qualification mutuelle » Commandés par les pouvoirs publics, il s'agit d'ateliers menés par une consultante auprès d'habitant·es de quartiers prioritaires de la ville et d'agents du service public, visant à faire émerger les points de tensions entre usager·ères et professionnel·les, et tenter d'y apporter des solutions. Le groupe se réunit alors plusieurs journées à intervalles réguliers au cours de quelques mois. Lors de ces journées, la consultante anime un espace de discussion entre professionnel·les et habitant·es. Carrel compare ces ateliers à des « forums hybrides » ou des « conférences de citoyens » : il s'agit

de recréer un espace où peut prendre place une véritable discussion démocratique. Ces ateliers se situent à la croisée de la participation institutionnalisée présentée plus haut, et de méthodes de participation plus radicales, militantes, centrées sur la volonté de développer le pouvoir d'agir, car elles impliquent l'intervention d'une équipe d'animation porteuse « *d'un accompagnement ou d'une ingénierie particulière, afin d'amener les individus, tout comme les institutions, à évoluer* » (Carrel, 2013, p. 64).

Dans un article intitulé *La reconfiguration des rapports de pouvoir épistémique au cœur des processus d'apprentissage de la démocratie communicative* (2025), Alex Roy propose l'analyse d'une autre forme d'ateliers relevant également de méthodes d'animation bien identifiées. Il s'agit d'ateliers menés par l'association ATD Quart Monde auprès d'un public en situation de pauvreté. Les ateliers d'ATD Quart Monde s'appuient sur une méthodologie nommée « croisement des savoirs et des pratiques » visant à produire des connaissances et construire un discours collectif entre personnes vivant en situation de grande pauvreté, avant de confronter ce discours aux professionnel·les du CHU qui les prend en charge. On y retrouve donc la présence d'une équipe d'animation spécialisée, qui adopte une posture de facilitation. Elle organise le temps, la parole et l'espace afin de faire émerger des conflits sous-jacents et tenter d'apporter une solution à la problématique de l'accès aux soins des personnes en situation de pauvreté. Pour ce faire, l'équipe d'animation organise plusieurs temps d'ateliers. Certains temps sont organisés uniquement avec le groupe de personnes en situation de pauvreté, comportant des moments d'écriture de récits et autres éléments permettant de préparer et faciliter ce groupe à un échange avec les professionnel·les du CHU. Dans un second temps, les deux groupes sont mis en « confrontation » dans un espace de discussion où la parole est répartie par l'équipe d'animation.

Dans ces deux exemples, les ateliers permettent l'organisation d'un débat entre des personnes subissant une forme d'oppression ou de marginalisation - les habitant·es chez Carrel et les personnes en situation de pauvreté chez Roy - et des personnes en situation de pouvoir - des professionnel·les dans les deux cas. Et les ateliers ont pour but de lutter contre ce rapport de pouvoir, en favorisant le développement du pouvoir d'agir du groupe opprimé et plus largement du collectif (Roy, 2025). Pour qualifier ces deux groupes de manière distinctes, et dans l'optique de visibiliser les inégalités entre participant·es, Roy utilise la notion d'« acteurs affaiblis » empruntée aux sociologues Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denis Laforgue (2008) - « acteurs faibles » à l'origine. À travers ce concept, l'intention est de s'extirper d'une logique de domination où les individus sont définis de manière figée par leur état de dominants ou de dominés. À l'inverse, le concept d'« acteurs faibles » suppose un « *processus de dé- et re-qualification, des individus, voire des groupes* » (Payet, Laforgue, 2008, p. 9). Le concept s'appuie donc sur le potentiel d'émancipation des individus, s'inscrivant dans la logique des ateliers. Comme l'explique Roy, « *la notion d'« acteurs affaiblis » permet de souligner l'existence de capacités d'action pour s'émanciper de situations d'affaiblissement économique et social* » (Roy, 2025, p. 124). « Acteurs forts » est alors utilisé pour décrire les participant·es qui ne vivent pas ces situation d'affaiblissement. Après avoir présenté le contexte et les résultats de cette recherche, j'utiliserai cette notion

d'acteurs forts et d'acteurs affaiblis (de manière épiciène) pour tenter de mieux comprendre qui sont les participant·es des caisses alimentaires toulousaines.

IV - Problématisation

Comme on l'a vu, l'idée de SSA s'appuie sur le concept de la démocratie alimentaire pour transformer le système alimentaire en profondeur. Au-delà de l'alimentation, la démocratie alimentaire propose également le développement d'une démocratie sociale. Selon cette vision, l'accent est mis sur le développement du pouvoir d'agir des citoyen·nes, leur permettant de faire des choix éclairés autour d'une alimentation durable, mais proposant également une critique sociale plus large, visant à lutter contre les inégalités sociales structurelles. Afin de permettre le développement du pouvoir d'agir des citoyen·nes, l'expérimentation Caissalim à Toulouse a mis en place une phase de mobilisation des adhérent·es, ainsi qu'un ensemble d'ateliers et de réunions qui sont animées par une équipe projet. Cette démarche de lutte contre les inégalités sociales et de développement du pouvoir d'agir se retrouve dans d'autres dispositifs participatifs incluant une mobilisation des citoyen·nes et des ateliers, tels que ceux qui ont été présentés en amont. Dans les ateliers participatifs présentés par Marion Carrel et Alex Roy, l'échange entre participant·es est central, et forme un espace de délibération où se développe la démocratie. Ces espaces délibératifs sont encadrés par des animateur·ices qui tentent de mettre en place des pratiques démocratiques et de provoquer des transformations individuelles et collectives. Dans le projet Caissalim, les espaces de discussion formés par les comités citoyens reproduisent ce cadre de délibération présenté comme un espace d'échange démocratique. Ainsi, dans le cas du projet Caissalim à Toulouse, à travers un projet de transformation du système alimentaire, et dans un contexte de croissance du nombre d'adhérent·es, ce mémoire tente de répondre à la question suivante :

Dans quelle mesure les comités de caisses citoyennes inspirées de la SSA parviennent-ils à mettre en place des pratiques démocratiques vectrices de transformations sociales individuelles et collectives ?

Pour répondre à cette problématique, je vais d'abord présenter le cadre théorique de la délibération comme espace démocratique, à travers deux concepts provenant des théories critiques de la démocratie : le concept de démocratie communicative et le concept de démocratie agonistique. En m'appuyant sur ces deux concepts, j'identifierai des *pratiques démocratiques* relatives à l'espace délibératif. Et dans cette partie, j'identifierai également dans la littérature des *effets* qui relèvent du développement du pouvoir d'agir, et qui découlent des pratiques démocratiques identifiées. Ensuite, après une présentation de la méthodologie utilisée pour l'enquête menée sur le projet Caissalim, je présenterai les résultats tirés de cette enquête. Le mémoire sera conclu par une partie discussion, afin d'analyser les résultats à la lumière de la littérature mobilisée.

PARTIE 2 - CADRE THÉORIQUE

L'espace formé par les ateliers participatifs visant à développer le pouvoir d'agir des citoyen·nes est un espace de délibération. La notion de délibération fait référence au champ théorique de la démocratie délibérative. Bien que la relation entre participation et délibération ne soit pas évidente dans le champ théorique, Marion Carrel établit un lien entre les deux notions. Les théories de la délibération permettent alors d'élargir le spectre d'analyse du cadre participatif étudié (Carrel, 2013). Afin de répondre à la problématique posée en amont, cette partie aura pour objectif d'apporter un éclairage sur la notion de démocratie à l'aune de deux concepts, celui de démocratie communicative et de démocratie agonistique. Cet éclairage permettra de mieux comprendre comment la démocratie peut concrètement se mettre en place à l'échelle d'un atelier où prend place une délibération, et d'identifier des pratiques démocratiques à l'œuvre au sein de cette délibération. Ensuite, en mobilisant la littérature autour du pouvoir d'agir, j'identifierai également des effets d'émancipation. Ce cadre théorique sera ensuite synthétisé en deux grilles d'analyse qui serviront de point d'appui à l'analyse des résultats.

I – Identifier des pratiques démocratiques à partir des théories critiques de la démocratie

A) Le « tournant délibératif » : point de départ des théories critiques de la démocratie

En science politique et en philosophie politique, on assiste à partir de 1980 à ce qu'on appelle le « tournant délibératif ». C'est l'émergence des théories de la démocratie délibérative, qui se développent en contrepied du modèle représentatif considéré comme élitiste (Caré, 2021). Ce nouveau modèle considère que la délibération entre citoyen·nes « en chair et en os » est un élément nécessaire à la vie d'une véritable démocratie (Caré, 2021). Comme l'explique Sébastien Caré dans *La théorie politique contemporaine* (2021), « les théories délibératives défendent l'idée que la prise de décision en démocratie devrait être précédée par une discussion rationnelle entre citoyens égaux et informés » (Caré, 2021, p. 259). Selon cette théorie, les participant·e·s avancent des argument rationnels qui tendent à faire évoluer les préférences de leurs interlocuteur·ices, afin d'aboutir à un consensus.

Bien qu'il demeure encore aujourd'hui le courant majoritaire des théoricien·nes de la démocratie (Girard, 2013), le modèle délibératif fait l'objet de nombreuses critiques, qui ont pu donner lieu à d'autres conceptions de la démocratie. La principale critique faite à la démocratie délibérative est que le cadre de la délibération proposé relève d'un idéal qui nie la réalité sociale des participant·es. En effet, dans un débat envisagé selon le modèle délibératif, les rapports de pouvoirs politiques et économiques sont mis entre parenthèses en amont du débat, pour créer des conditions d'égalités permettant à tous·tes de s'exprimer de manière rationnelle. Mais cette vision de la délibération omet des mécanismes d'exclusion qui peuvent advenir à l'intérieur du débat (Caré, 2021). Iris Marion Young est une théoricienne de la démocratie qui s'est penché sur cette question, développant une large critique du modèle délibératif, afin de proposer un autre modèle de délibération prenant en compte les inégalités

sociales structurelles. Elle s'intéresse à des modes de communication basés sur le partage des émotions et du vécu, ainsi que la prise en compte du conflit dans le débat (Roy, 2025), arguant que la légitimité d'une décision démocratique ne provient pas de la rationalité des arguments proposés, mais du degré d'inclusion des participant·es au débat (Caré, 2021).

Dans son article *Communication et altérité, au-delà de la démocratie délibérative* (2010), Young explique que des mécanismes d'exclusions peuvent s'opérer au sein même d'une délibération, et qu'ils proviennent des différences culturelles et sociales. L'exclusion prend place lorsque des participant·es sont freiné·es dans leur capacité à s'exprimer, dû à leur position sociale et un sentiment ou non de légitimité intériorisé. Dans un autre article, *La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme* (2011), Young explique que le modèle de la démocratie délibérative correspond à un mode de pensée et une conception du politique occidental, dans un contexte historique où les institutions politiques « *ont été dominées par les blancs et la classe supérieure* » (Young, 2010, p. 305). Ainsi, contrairement à la rationalité avancée par ses penseur·euses, la démocratie délibérative fait en réalité appel à des normes culturelles induisant des formes de pouvoir et d'exclusion. Les institutions dans lesquelles pourrait avoir lieu l'échange délibératif, tels que les parlements, promeuvent une manière de s'exprimer tournée vers le conflit, où les participant·es ont pour but de l'emporter sur un adversaire. Selon Young, ce mode de communication est profondément genré et appartient au registre masculin. De plus, dans ce type de contexte, les normes de la délibération valorisent un discours désincarné, c'est-à-dire éloigné du registre émotionnel. Elles valorisent également un discours très construit, faisant appel à des principes généraux et élaboré sous la forme introduction - développement - conclusion. L'ensemble de ces normes du discours relèvent alors d'une certaine catégorie de la population, « *les individus les mieux éduqués, blancs et appartenant à la classe moyenne* » (Young, 2010, p. 306), rendant la délibération excluante et perpétuant des rapports de domination structurels, de genre, de classe ou de race. Enfin, Young pointe un dernier risque de la théorie délibérative. Les discussions qui ont lieu dans ce cadre sont susceptibles d'être influencées par une norme dominante de fond, propre à la structure de la société inégalitaire dans lequel elles ont lieu. Cette influence a lieu lorsque « *le cadre conceptuel et normatif des membres d'une société donnée est profondément influencé par des prémisses et des contenus discursifs qui entravent la réflexion critique* » (Young, 2011, p. 153). Cela peut alors donner lieu à ce qu'elle nomme le « discours hégémonique » : une illusion de consensus basée sur ces représentations inégalitaires, donc difficilement identifiables, et tendant souvent à légitimer les intérêts d'une classe dominante (Young, 2011). Face à ce constat, Young propose un autre concept favorisant l'inclusion à travers la prise en compte de toutes les formes de communication, et pas uniquement le discours normé qui vient d'être décrit. Il s'agit du concept de démocratie communicative.

B) La démocratie communicative pour lutter contre les inégalités structurelles

Young part du principe que les opinions des participant·es à un débat peuvent changer lorsqu'il·elles interagissent avec les autres. Ainsi, une décision est véritablement démocratique lorsque certaines positions ont évolué au fur et à mesure de l'échange, pour

aboutir à un accord favorisant le bien commun plutôt que les intérêts individuels. Pour y parvenir, les participant·es à la délibération doivent se percevoir comme un groupe uni, mettant en place un ensemble de procédures permettant à tous·tes d'exprimer leur opinions, statuant sur des modalités communes de prise de décision. Les différences d'opinions, de cultures, de position sociale, sont alors perçues comme des ressources qu'il convient de comprendre pour transformer ses opinions individuelles en intérêts communs, de « justice » Young précise que cette démarche consiste à comprendre la différence, mais pas forcément à s'y identifier. Elle explique qu'il « *vaut mieux concevoir la démocratie communicative comme le fait d'échanger par-delà les différences de cultures, de positions sociales, de besoins, qui sont maintenues dans le processus, néanmoins, se comprendre mutuellement n'implique par pour autant l'identification* » (Young, 2011, p. 316). Ainsi, l'ensemble des décisions prises par le groupe ne doivent pas obligatoirement concerner l'intérêt collectif. Certaines revendications peuvent concerner des intérêts particuliers qui ont besoin d'être défendus, si cela amène à la compréhension de cette différence, et donc une meilleure connaissance sociale par l'ensemble des participant·es. (Young, 2011). Pour conclure son propos, Young identifie trois modes de communication permettant de favoriser une démocratie communicative. La *salutation*, qui consiste à la reconnaissance mutuelles des participant·es à la discussion ; la *rhétorique*, comme forme de publicité visant à prendre en compte son auditoire et à conserver son attention : et le *récit*, qui vise à partager son vécu à travers un discours incarné et s'appuyant sur les émotions. Ce dernier élément apparaît comme central dans la démocratie communicative, car il va à l'encontre du discours désincarné propre à la démocratie délibérative, et qu'il permet de faire comprendre à son auditoire son propre point de vue situé, favorisant ainsi la transformation des préférences (Young, 2011).

Dans son étude des ateliers de qualification mutuelle, Marion Carrel analyse l'espace de délibération entre participant·es au prisme de la démocratie communicative. L'équipe d'animation instaure un cadre et un ensemble de pratiques visant à n'exclure aucun·e participant·e et à éviter la reproduction d'inégalités et de rapports de pouvoir. Plusieurs pratiques démocratiques y sont mises en place : « *la proscription du langage technique et complexe sans explication* » visant à s'assurer de la bonne compréhension des sujets abordés par l'ensemble des participant·es, ainsi que « *le souci de mettre tous les participants à l'aise* » associé aux « *rituels de salutation* » de Young. S'y trouvent également la « *valorisation du récit* » et l'importance de « *prendre le temps* »

Chez Roy, l'enquête sur les ateliers d'ATD Quart-Monde est menée selon une méthodologie sociologique inspirée de celle utilisée par Marion Carrel, et l'analyse s'appuie également sur cadre théorique de la démocratie communicative. La méthode d'ATD Quart est éprouvée, et l'équipe d'animation se positionne délibérément du côté des acteurs affaiblis pour favoriser un équilibre des pouvoirs. La posture de l'équipe d'animation est alors analysée comme une posture de facilitation (Roy, 2025). Parmi les pratiques démocratiques identifiées, on retrouve le fait de mettre en place « *un cadre protecteur à partir d'une règle stricte de non-jugement* » résonnant chez Young avec les procédures mises en place en amont de la délibération. Roy met l'accent sur l'importance d' « *être à l'écoute et laisser de la place* »

aux personnes les plus en difficulté ». Il s'agit pour les acteurs forts, à la fois l'équipe d'animation et les professionnel·les du CHU, de s'effacer pour laisser la place aux personnes en situation de pauvreté de s'exprimer. Enfin, j'identifie un dernier élément qui ne se retrouve pas dans la théorie de Young, mais qui constitue une pratique intéressante visant à atténuer les inégalités structurelles. Il s'agit de l'*exit collectif*, mobilisé des travaux de Nancy Fraser sur la justice sociale (Fraser, 2011). Cette méthode consiste à former des groupes de discussion composés uniquement de personnes en situation de pauvreté, afin de créer un cadre rassurant permettant à ces participant·es de s'exprimer plus facilement. L'*exit collectif* est présenté comme un moyen de « *se protéger de la pression de la culture dominante dans ce que la chercheuse [Nancy Fraser] appelle des contre-publics subalternes. Ce sont des arènes discursives parallèles qui permettent aux acteurs affaiblis d'élaborer collectivement des contre-discours, qu'il s'agit ensuite de diffuser par la protestation* » (Roy, 2025, p. 124). Bien qu'elle n'apparaisse pas dans la théorie de Young sur laquelle je m'appuie, cette méthode est l'un des points central de l'étude d'Alex Roy, et constitue à ce titre une pratique démocratique pertinente à inclure dans le cadre d'analyse.

C) Le conflit, élément clé de la discussion démocratique

Une autre critique faite à la démocratie délibérative, et qu'on retrouve chez Young, est qu'elle omet la place du conflit dans les délibérations. À l'inverse, la démocratie communicative admet la place du conflit et tente de le dépasser à travers l'usage des pratiques démocratiques présentées ci-dessus. Certaines théories de la démocratie formulent également cette critique à l'encontre du modèle délibératif, mais en plaçant le conflit au cœur de leur propos. Il s'agit des théories de la démocratie dite radicale, et dont fait partie la démocratie agonistique défendue par Chantal Mouffe (Caré, 2021).

La démocratie agonistique part du principe que le conflit est constitutif de la démocratie, car il est présent de manière irrémédiable des identités politiques opposées, des adversaires politiques irréconciliables (Blondiaux, 2008). Comme l'explique Christian Nadeau dans son ouvrage *Justice et démocratie* (2007), la démocratie agonistique de Mouffe s'intéresse à « *cette région de la démocratie où les positions de chacun sont irréconciliables. Ce que les théoriciens de la démocratie délibérative négligent, souligne-t-elle, ce sont les antagonismes profonds entre les individus d'une même communauté politique. Or, si ces antagonismes font bien partie des composantes de la démocratie, ils ne sont pas seulement inévitables, mais aussi essentiels* » (Nadeau, 2007, p. 122). En ce sens, le conflit est créateur de politique : c'est dans l'adversité que se forment, se maintiennent ou se transforment des groupes aux identités politiques différentes, créant ainsi une véritable dynamique politique en constante évolution. Il est alors nécessaire de créer des espaces permettant aux conflits de s'exprimer, pour maintenir en vie la démocratie sous cette forme (Caré, 2021). Mouffe se positionne ainsi en opposition frontale aux penseur·euses de la démocratie délibérative, pour qui le conflit provient de différences qui constituent des ressources et qu'il convient de dépasser à travers un agir commun. À l'inverse, la démocratie agonistique considère ces différences comme une division sociale profonde et « indéracinable » (Mouffe, 2010).

La démocratie agonistique est avant tout analytique et n'a pas à l'origine d'ambition à servir de modèle applicable par les acteur·ices et les institutions politiques (Hayat, 2013) - elle est toutefois mobilisée de manière empirique en science de gestion. Cependant, Patrick Viveret, dans l'ouvrage *Quelle démocratie voulons-nous ? Pièces pour un débat* (dir. Caillé, 2006), propose des outils de communication démocratiques basés sur l'idée de « *construire les désaccords* » et mettant au centre du débat démocratique le conflit comme ressource pour faire avancer les échanges. Bien que ce chapitre d'ouvrage ne fasse pas directement référence à la démocratie agonistique, il s'agit du propos qui s'en approche le plus tout en l'inscrivant dans le cadre d'un dispositif participatif faisant intervenir une équipe d'animation. Viveret identifie trois pratiques démocratiques relatives à la prise en compte du conflit dans ce type d'échanges : 1) « *réduire l'opacité* » qui correspond au souci de partager une base de connaissances et un langage commun, relevé également chez Carrel ; 2) « *Construire le désaccord* » consistant à écarter les malentendus et les procès d'intention pour identifier les réels désaccords existants ; 3) « *Traiter* » les désaccords, en distinguant les points qui peuvent être dépassés de ceux qui ne peuvent pas l'être, enrichissant ainsi le désaccord de manière éclairée (Viveret, 2006). Ces pratiques démocratiques relatives aux désaccords résonnent fortement avec les méthodes d'animation étudiées par Carrel et Roy. Toutefois, elles accordent délibérément une place à part aux désaccords, pas uniquement comme un point de départ à surmonter collectivement, mais également comme une finalité, acceptant parfois qu'il n'est pas possible de les dépasser. En ce sens, elles enrichissent les pratiques identifiées relatives à la démocratie communicative et font écho à la théorie agonistique proposée par Mouffe.

Dans cette seconde partie, j'ai identifié des pratiques démocratiques mises en place au travers des dispositifs d'ingénierie participative, à l'aune de deux théories critiques de la démocratie : la démocratie communicative et la démocratie agonistique. Comme je l'ai expliqué dans la première partie de cette revue de littérature, les dispositifs participatifs utilisent ces pratiques et le cadre de la délibération pour développer le pouvoir d'agir des participant·es, dans une optique de transformation sociale individuelle et collective. Pour conclure l'apport théorique à cette recherche, je vais maintenant m'appuyer sur l'interprétation du pouvoir d'agir proposée par le champ de l'intervention sociale pour identifier des transformations, des effets, opérés par ces pratiques démocratiques au niveau individuel et collectif. Je mettrai également en avant les potentiels freins au développement du pouvoir d'agir.

	Auteur·ice	Pratiques
Démocratie commu- nicative	Young, 2010	Salutation : Reconnaissance mutuelle des participant.e.s du débat « sans » argumentation chargée de sens (bonjour, vous allez bien...), forme de prise de congé, flatteries douces, valorisation de l'égo « (Young, 2010, p. 318)
	Viveret, 2006 Carrel, 2013	Construire une base de connaissance commune : « Réduire l'opacité : il s'agit d'abord de s'assurer que tous les protagonistes du débat, intervenants porteurs de thèses ou de propositions différentes mais, plus encore, l'assemblée démocratique qui va jouer un rôle actif, disposent des éléments d'information et de compréhension suffisants pour éviter des malentendus ou des incompréhensions qui créent d'emblée de l'opacité dans le débat. Pour faciliter cette phase, on peut distribuer aux participants des cartons qui leur permettront de se signaler. Dans cette première phase, un carton marqué d'un point d'interrogation (ou un carton blanc) signale un manque d'information ou une incompréhension. On ne démarre la seconde phase que lorsque l'objet du débat et ses conditions minimales de clarté sont établis » (Viveret, 2006, p. 33) « La proscription du langage technique et complexe sans explication permet de faciliter la communication. » (Carrel, 2013, p. 138)
	Roy, 2025	Créer un cadre protecteur : « Déjouer le sentiment de honte en proposant un cadre protecteur à partir d'une règle stricte de non-jugement. » (Roy, 2013, p. 134)
	Roy, 2025	Laisser la place aux acteurs affaiblis : « Être à l'écoute et laisser de la place aux personnes les plus en difficulté » (Roy, 2025, p. 133)
	Roy, 2025	Faire des groupes de discussion différenciés : « Encourager la constitution de refuges dans lesquels les opprimé·es peuvent construire leurs propres discours et développer leur capacité à entrer en interaction avec d'autres groupes sociaux. Dans cette conception, l'exit collectif des acteurs affaiblis proposé par N. Fraser est temporaire, conçu comme une préparation avant de se confronter aux discours des acteurs forts. » (Roy, 2025, p. 125)

	Carrel, 2013 Roy, 2025	Prendre le temps : « Recours à des questions ouvertes et laisse s’installer des temps de silence pour limiter son influence, mais aussi celle des autres participant·es. » (Roy, 2025, p. 134) « Le cinquième élément est le fait de prendre le temps. Les groupes se réunissent sur une dizaine de journées de huit heures. Les agents prennent le temps d’expliquer le fonctionnement administratif et de le confronter aux récits des usagers, lesquels prennent le temps de raconter de quelle manière ils vivent leur relation aux institutions. Cette temporalité apparaît décisive dans la qualité de la délibération. » (Carrel, 2013, p. 139)
	Young, 2011	Prendre en compte son auditoire : Forme de discours qui prend en compte l’auditoire de façon réflexive. Passe par 2 axes principaux : « contextualisation » (appel aux caractéristiques singulière et à l’expérience de son auditoire, sa manière de se situer par rapport à lui) et « articulation à la motivation » (maintien de l’attention via ; humour, jeux de mots, figures de styles...). (Young, 2010)
	Young, 2012	Valoriser le récit comme central dans l'argumentaire : « Rendre justice dans de telles circonstances implique de reconnaître la particularité des individus et des groupes tout autant que de chercher un intérêt général. Le récit favorise une certaine compréhension par-delà de telles différences sans établir une équivalence entre ceux qui sont différents, et cela d’au moins trois manières. » (Young, 2010, p. 322)
Démo cratie agoni stique	Viveret, 2006	Construire les désaccords : « Il s’agit de « dégager la pépite du désaccord de la gangue du malentendu et du procès d’intention » . Le ou les désaccords sont en effet de vrais atouts dans l’enrichissement du débat. Cette phase très interactive suppose que l’on se mette d’accord sur les objets de désaccord. Quant aux soupçons ou aux procès d’intention, ils perdent leur nocivité s’ils sont eux aussi formulés sous la forme suivante (par exemple) : « je crains que derrière cette position se profile telle ou telle attitude ou autre position dangereuse » . Cette explicitation permet la prise en compte des craintes et leur traitement. Pendant cette phase, des cartons de couleur peuvent être utilisés pour signifier l’existence d’accords (cartons verts), de désaccords (cartons rouges) ou de désaccords partiels (cartons jaunes) » (Viveret, 2006, p. 33)
	Viveret, 2007	Prendre en compte réellement les désaccords : « Les traiter : les désaccords étant construits et formulés clairement (par exemple en les écrivant sur un paperboard), il s’agit de voir soit s’ils peuvent être dépassés soit s’ils peuvent être enrichis. L’une des questions importantes à poser alors est : « Qu’est-ce qui vous semble le

		(ou les points) le(s) plus fort(s) et/ou le(s) plus recevable(s) dans la position que vous ne partagez pas ? » » (Viveret, 2006, p. 34)
--	--	---

Tableau 1 : grille des pratiques démocratiques issues de la littérature.

II - L'émancipation à travers les dispositifs participatifs favorisant la démocratie

Les méthodes utilisées dans les ateliers participatifs visent à développer le pouvoir d'agir des individus et du groupe, afin de lutter contre les inégalités sociales structurelles et, plus largement, opérer une transformation de la société. Dans le champ de l'intervention sociale, le développement du pouvoir d'agir est envisagé selon plusieurs dimensions, ou plusieurs étapes d'émancipation, plus ou moins développées en fonction des contextes (Bacqué, Biewener, 2011). Bacqué et Biewener identifient ainsi une première dimension individuelle. Il s'agit de la reconnaissance des individus, et qui se traduit par le développement d'un sentiment de confiance en soi ou de valorisation au travers de la délibération avec le groupe, et passant également par « *l'acquisition de connaissances et de compétences favorisant une compréhension critique de son environnement* » (Bacqué, Biewener, 2011, p. 40). Cette étape permet le développement de la capacité d'agir individuelle, permettant ensuite d'agir en groupe. La deuxième dimension est la dimension interpersonnelle, et concerne les modalités d'échange et d'organisation entre les individus, et dont la finalité est le développement d'une capacité à agir ensemble. Enfin, la troisième étape est collective. Elle s'appuie sur cette capacité à agir ensemble et se traduit par une politisation et la proposition d'un projet politique visant à la transformation de la société au sens large.

Je me réfère alors à ce processus de développement du pouvoir d'agir en trois grandes phases pour saisir des effets concrets identifiés dans les ateliers de qualification mutuelle et la méthodologie de croisement des savoirs d'ATD Quart Monde.

- 1) Dans les ateliers de qualification mutuelle, Marion Carrel identifie tout d'abord l'effet de « *reconnaissance* » qui se traduit par un sentiment de valorisation lié au fait d'avoir su se saisir des thématiques abordées dans l'atelier, et surtout, à la satisfaction d'avoir été écouté et entendu. Un autre effet est celui de la « *compréhension de la réalité sociale* » qui consiste en une compréhension approfondie de l'environnement complexe auquel les personnes sont confrontées - la complexité administrative en lien avec le logement par exemple. Comme elle l'explique, cette compréhension fine donne « *l'opportunité aux gens de s'imposer comme citoyens* » (Carrel, 2013, p. 158) face aux institutions. Dans les ateliers d'ATD Quart Monde, le processus d'apprentissage est également présent pour les acteurs forts. Il consiste alors en une conscientisation de sa position de pouvoir, menant au « *développement d'une capacité à s'exposer aux autres et à se rendre vulnérable* » (Roy, 2025, p. 138). Un autre effet identifié dans ces ateliers, concernant les acteurs supposés affaiblis, est la capacité à exprimer leurs incompréhensions au reste du groupe (Roy, 2025). Il s'opère donc un passage de l'individuel au collectif. Les individus acquièrent une forme de pouvoir qui leur permet d'interagir avec le groupe. Enfin, Carrel souligne le « *désir de communiquer* » aux personnes rencontrées à l'extérieur, sur les éléments appris et la démarche des ateliers lorsqu'ils prennent fin.
- 2) La deuxième phase du processus de développement du pouvoir d'agir réside dans la capacité des individus à dépasser leurs intérêts individuels, pour agir collectivement et

formuler un discours et des revendications portés sur le bien commun et la justice. Cette étape se retrouve dans les ateliers étudiés par Alex Roy ainsi que chez Young sous le nom de « *transformation des préférences* ». À la fin du cycle d'ateliers mené par ATD Quart Monde, Roy observe « *qu'une coalition s'est créée entre les acteurs supposés affaiblis et les acteurs supposés forts. L'ensemble des restitutions prend une forme collective et un ton critique de remise en cause de l'institution.* » (Roy, 2025, p. 143). Au-delà de l'évolution des préférences, ce sont également les rapports de pouvoirs initiaux qui sont reconfigurés, vers plus d'égalité et de justice au sein du groupe. Je nomme cet effet « *reconfiguration des rapports de pouvoir* » en m'inspirant directement du titre de l'article de Roy.

- 3) Le dernier effet identifié par Marion Carrel est la volonté de « *dénoncer les injustices* ». En affinant leur compréhension de la réalité sociale, les participant-es à la délibération parviennent à faire le lien entre les problématiques qu'il-elles rencontrent au quotidien et des choix politiques, soulignant ainsi des injustices vécues. Cet effet traduit alors une « *amorce de politisation* ». Les problématiques vécues ne sont plus présentées comme subies de manière individuelle, mais reliées à des injustices sociales et portées collectivement (Carrel, 2013). Comme le souligne Alex Roy, « *les participant-es font preuve d'une capacité à défendre des opinions collectives prenant en compte les perspectives individuelles* » (Roy, 2025, p. 144). Cela peut également donner lieu à une volonté d'engagement en dehors du dispositif participatif. À travers la critique des institutions, le groupe propose une transformation de celles-ci, faisant écho à la troisième phase du processus, la « *proposition collective de transformation sociale* »

Malgré l'intervention d'une équipe d'animation et l'utilisation d'une méthodologie éprouvée, certains freins peuvent bloquer le processus de développement du pouvoir d'agir. Roy souligne, chez les acteurs forts, une « *incapacité à se remettre en question et à reconnaître leur ignorance de l'oppression ; une incapacité à apprendre des autres et de leurs différences liée à un besoin de ne pas savoir les effets néfastes de leurs pratiques oppressives.* » (Roy, 2025, p. 138). Un autre frein à l'émancipation des individus, identifié dans les deux dispositifs participatifs étudiés, est la dépendance à l'équipe d'animation. En effet, « *il ne s'agit pas seulement d'un cadre d'interaction, il s'agit aussi d'une relation à la fois sociale et affective, d'un transfert qui peut rendre la reproductibilité de ces expériences, de même que l'autonomisation des habitants et professionnels, compliquées* » (Carrel, 2013, p. 154).

	Effets sur le pouvoir d'agir identifiés dans la littérature
Dimension individuelle, développement de la confiance en soi et de ses capacités critiques (Bacqué et Biewener, 2015)	Reconnaissance : Sentiment d'avoir été écouté, apprécié avoir pu s'exprimer. Représenter un levier contre le mépris social. Il s'agit d'un effet valorisant, une reprise de la confiance en soi par le fait de se sentir pris au sérieux et écouté (Fraser, 2011) (Carrel, 2013).
	Compréhension de la réalité sociale : Compréhension du système complexe en lien avec la problématique traitée. Le fait de bien en saisir les enjeux permet de se l'approprier et de trouver des

	solutions (bailleurs sociaux et service public dans le cas de l'article, mais ça fonctionne tout aussi avec la construction de connaissance commune sur l'alimentation) (Carrel, 2013).
	Oser exprimer ses incompréhensions : Témoigne d'une capacité à s'exprimer, se sentir légitime d'intervenir dans l'échange pour poser une question, demander des précisions (Roy, 2025).
	Désir de communiquer : Volonté de partager à l'extérieur ce que l'on a appris dans le contexte de l'échange délibératif (Carrel, 2013)
Dimension interpersonnelle et organisationnelle, « pouvoir d'agir avec » et « pouvoir d'agir sur » (Bacqué et Biewener, 2015)	Transformation des préférences : Les « préférences » initiales individuelles des participant·e·s évoluent et se transforment en entendant les points de vue et arguments des autres, allant vers la constitution de préférences communes ou publiques. Elles peuvent ainsi être formulées pour convenir au groupe et non seulement à des individus, dans une optique de justice ou de bien commun. (Young, 2010) (Roy, 2025)
	Reconfiguration des rapports de pouvoirs : Il s'agit de la continuité de l'effet de « transformation des préférences » Les acteurs forts s'effacent progressivement, laissant la place aux acteurs faibles et produisant un sentiment d'unité et de volonté d'agir en commun. (Young, 2010) (Roy, 2025)
Dimension politique, objectif commun de transformation de la société (Bacqué et Biewener, 2015)	Désir de dénoncer les injustices : Il s'agit d'une amorce à la politisation. Les acteurs établissent des liens entre le système social complexe et les injustices qu'ils peuvent vivre au quotidien. Cela peut donner lieu à un engagement plus marqué dans la structure concernée, et voire même passage à engagement politique extérieur. (Carrel, 2013)
	Idéal politique commun : Le dernier degré de développement du pouvoir d'agir, prenant appui sur la dénonciation des injustices et des institutions, est la proposition politique collective de transformation de la société dans son ensemble (Bacqué, Biewener, 2015).

Tableau 2 : grille des effets issus de la littérature.

PARTIE 3 - Méthodologie

Dans cette partie, je vais d'abord m'attacher à expliquer la méthodologie utilisée pour cette recherche de mémoire. Je reviendrai ensuite sur la méthode utilisée pour accéder au terrain et récolter les données des entretiens. Cette partie détaillera également la méthode d'élaboration d'un questionnaire utilisé pour compléter l'enquête qualitative, ainsi que la posture adoptée lors d'observations également utilisées en complément des entretiens. Enfin, je conclurai cette partie par une explication de la méthode utilisée pour analyser les données récoltées au cours de l'enquête.

A) Les entretiens semi-directif comme base principale de l'enquête

Les résultats que je vais présenter dans ce mémoire sont issus d'une enquête principalement qualitative, menée au travers d'entretiens semi-directifs. La première étape a été l'élaboration d'un guide d'entretien, qui s'inspire du guide d'entretien réalisé lors du stage de recherche précédent, et qui s'est appuyé en parallèle sur les lectures théoriques et de contexte en cours. Le guide d'entretien, que l'on peut trouver en annexe, comporte 4 thématiques principales : le profil sociologique et le profil d'engagement des personnes enquêtées, les habitudes et pratiques alimentaires, la perception et le vécu de la participation aux délibérations dans les caisses, et enfin la vision de l'avenir du projet et les perspectives d'engagement. Afin de répondre au mieux à la problématique, il a fallu élaborer un protocole de sélection de l'échantillon des personnes ciblées pour l'enquête. L'objectif était d'avoir une variété de profils et des niveaux d'ancienneté différents chez les adhérent·es, selon trois niveaux d'importance :

- Critère obligatoire : 3 niveaux d'ancienneté : bâtisseur·euses - adhérent·es arrivés·es autour de septembre 2024 - adhérent·es arrivés·es entre décembre et février 2024.
- 1er critère secondaire : variété de profils socio-économique (emploi, situation financière, capital socio-culturel...)
- 2e critère secondaire : différents niveaux d'implication dans le projet

Ces différents critères ont été élaborés dans le but d'avoir un échantillon d'adhérent·es le plus représentatif possible, et permettant également de répondre à la question de recherche initiale, qui supposait d'analyser les différences entre adhérent·es bâtisseur·euses et nouvelles·aux. L'accès au terrain, permettant l'élaboration d'une première liste de contacts répondant à ces critères, s'est principalement fait sur la base d'échanges avec la coordinatrice, car il s'agissait de la personne ayant la meilleure connaissance des profils d'adhérent·es. J'ai également pu m'appuyer sur les bases de données des adhérent·es, mais il convient de souligner que cette source quasiment unique d'accès au terrain peut comporter des biais pour la sélection de l'échantillon. Dans l'optique d'une poursuite des recherches, la question d'une meilleure méthodologie d'accès au terrain mériterait d'être soulevée. En plus des entretiens auprès des adhérent·es bâtisseur·euses et nouvelles·aux, 4 entretiens ont été réalisés auprès des 4 membres de l'équipe projet.

Code	Statut	Durée
NN1	Nouvelle adhérente de la caisse nord	1h37
NN2	Nouvelle adhérente de la caisse nord	1h30
NN3	Nouvel adhérent de la caisse nord	1h24
NN4	Nouvelle adhérente de la caisse nord	1h08
AN1	Ancienne adhérente de la caisse nord	1h41
NN5	Nouvelle adhérente de la caisse nord	1h06
NE1	Nouvelle adhérente de la caisse est	1h28
NE2	Nouvelle adhérente de la caisse est	1h18
AE1	Ancien adhérent de la caisse est	1h35
NE4	Nouvelle adhérente de la caisse est	1h15
NE5	Nouvel adhérent de la caisse est	1h13
AE2	Ancien adhérent de la caisse est	1h02
NE6	Nouvelle adhérente de la caisse est	0h55
NS1	Nouvel adhérent de la caisse sud	1h49
NS2	Nouvelle adhérente de la caisse sud	1h15
AS1	Ancienne adhérente de la caisse sud	1h33
NS3	Nouvelle adhérente de la caisse sud	1h28
AS3	Ancienne adhérente de la caisse sud	1h27
NO1	Nouvel adhérent de la caisse ouest	2h06
NO2	Nouvelle adhérente de la caisse ouest	1h35
NO3	Nouvelle adhérente de la caisse ouest	1h22
NO4	Nouvelle adhérente de la caisse ouest	1h14
NO5	Nouvelle adhérente de la caisse ouest	1h09
AO1	Ancienne adhérente de la caisse ouest	0h49
AO2	Ancienne adhérente de la caisse ouest	1h38
EP1	Membre de l'équipe projet	1h53
EP2	Membre de l'équipe projet	1h33
EP3	Membre de l'équipe projet	1h14
EP4	Membre de l'équipe projet	1h38
		Total : 40,9 heures

Tableau 3 : grille de suivi des entretiens réalisés (source personnelle).

Un total de 29 entretiens ont été réalisés, avec une attention à égaliser le nombre d'entretiens menés par caisse. Les entretiens ont duré en moyenne 1h30, pour une durée totale de plus de 40h. Ils ont été menés selon une méthodologie semi-directive, sur la base de la grille d'entretien décrite plus haut. Parmi les 29 entretiens, 6 ont été réalisés par deux stagiaires du projet Caissalim, Mathilde et Camille - il s'agit des entretiens en gris dans le tableau de suivi des entretiens réalisés. Ces entretiens sont la source de données principale de cette recherche, et les résultats que je vais présenter ensuite s'appuieront principalement sur eux.

Au-delà de l'aspect purement méthodologique, les entretiens menés ont également été des temps d'échanges intenses, où le vécu des personnes enquêtées est devenu une source d'apprentissage et de compréhension du monde dépassant les limites du projet de recherche. Dans ce contexte, la neutralité du chercheur est également difficile à maintenir, et la question de la posture à adopter dans les entretiens s'est posée. J'ai également ressenti une difficulté importante à me détacher du terrain une fois les entretiens menés. En effet, mon investissement en tant que chercheur appreni m'a amené à créer des liens forts et à entretenir un climat de confiance avec les adhérent·es rencontrés. Or, une fois les entretiens terminés, je n'ai pratiquement plus eu de contact avec ces personnes, créant un sentiment

d'arrachement au terrain difficile à vivre. Cependant, les entretiens semblent avoir également eu un effet sur les adhérent·es enquêtées. En effet, plusieurs m'ont partagé, à la suite des entretiens, leur satisfaction d'avoir été sollicité·es pour un tel entretien et d'avoir pu partager une part de leur vécu. Certain·es parlent même d'un sentiment de valorisation qui a renforcé leur motivation à participer au projet Caissalim.

B) Questionnaire et observations comme source complémentaire de résultats

En parallèle et en complément des entretiens, j'ai également mené une enquête quantitative, à travers l'élaboration d'un questionnaire. Celui-ci a été fortement inspiré de questionnaires réalisés par les équipes de recherche des expérimentations de SSA de Montpellier et de Gironde, impliquant des échanges avec elles·eux. La réalisation de ce questionnaire a également nécessité un travail de compréhension et d'échange avec l'équipe projet de Caissalim. En effet, le questionnaire avait pour objectif d'alimenter la recherche menée à travers ce stage, mais également d'appuyer la partie opérationnelle du projet, en fournissant des informations sur les adhérent·es utiles pour évaluer l'impact du projet, notamment pour les financeurs, mais également pour identifier des axes de travail et pistes d'améliorations opérationnelles, propre à l'ingénierie du projet. Le questionnaire, dont la structure est consultable en annexe, a été élaboré en plusieurs parties, allant du profil des adhérent·es aux habitudes alimentaires. L'objectif du questionnaire était également d'analyser les différences de pratiques alimentaires entre les adhérent·es déjà impliqué·es et inscrits dans le projet, et celles·eux nouvellement arrivé·es, n'ayant pas encore pu expérimenter le fonctionnement des caisses et l'utilisation de la Mona. Le questionnaire a donc été élaboré en deux branches, en fonction de la date d'arrivée dans le projet. Des questions sur la participation aux réunions et sur l'utilisation de la Mona ont été adressées uniquement aux adhérent·es arrivé·es avant mars 2025, qui constituaient l'échantillon ciblé également pour les entretiens. Le questionnaire comporte 74 questions, et a été réalisé avec l'outil LimeSurvey. Il a été diffusé par mail à l'ensemble des adhérent·es. Ensuite, l'équipe projet s'est chargée de relancer les adhérent·es et d'accompagner les personnes ayant des difficultés avec les outils numériques ou la langue française pour y répondre. Au total, 269 réponses ont été obtenues, dont 223 réponses complètes.

Enfin, j'ai également réalisé plusieurs observations, qui ont été pensées comme des phases de compréhension du fonctionnement et des compléments aux entretiens. J'ai donc assisté à une réunion de fonctionnement de chacune des caisses du projet (Nord, Sud, Est et Ouest). J'ai également assisté à une assemblée générale, où des adhérent·es de chacune des caisses étaient réunis, avec les membres de l'équipe projet également, pour faire le point sur les avancées du projet et les actions à mener pour la suite. La méthodologie pour ces observations n'est pas clairement définie et a été changeante. Lors de ma première observation, dans la caisse Ouest, j'ai fait le choix de ne pas participer, à l'exception d'une brève présentation de mes missions en début de réunion. Par la suite, en accord avec Sarah Cohen qui animait les réunions auxquelles j'ai assisté, j'ai adopté une posture plus participante, intervenant parfois lors des ateliers au même titre qu'un·e autre adhérent·e. Cette

posture d'observation participante s'inscrit dans une démarche de recherche plus engagée, proche de la recherche action. Comme l'expliquent Florence Allard-Poesi et Véronique Perret, « *l'ensemble des méthodes de recherche-action revendique un double objectif de changement concret dans le système social et de production de connaissances sur celui-ci. Elles se démarquent ainsi des recherches conventionnelles (comme l'étude de cas par exemple) en posant le changement de l'objet investi comme objectif à part entière de la recherche* » (Allard-Poesi, Perret, 2003, p. 1). Avec cette posture, le·a chercheur·euse assume également une certaine subjectivité dans ses observations et son analyse. Cela résonne avec les questionnements sur la posture lors des entretiens. Toutefois, dans le cas des observations que j'ai menées au sein de Caissalim, cette posture mériterait d'être affinée afin de savoir plus précisément comment se positionner en fonction des situations. Lors d'un débat mouvant organisé dans la caisse Sud, une de mes interventions a fait changer d'avis un bon nombre d'adhérent·es, rendant concret « *le changement de l'objet investi* ». Sans suivi de ces changements au travers d'observations de long terme, la question de la pertinence de cette posture s'est posée. En plus des observations au sein de Caissalim, j'ai également participé à une rencontre entre les différentes expérimentations de SSA menée en France, notamment organisée par le réseau CIVAM et le réseau VRAC, et accueillie dans le Vaucluse par les salarié·es et membres de l'expérimentation de Cadenet. Cette rencontre organisée sur trois jours a réuni plus d'une dizaine d'expérimentations, avec des adhérent·es, des professionnel·les (animation, coordination) et des chercheur·euses, et avait pour but de créer un espace d'échange et d'interconnaissance, et de réunir les acteur·ices de ces initiatives actuellement en plein essor en France. Cette fois avec une posture d'observation participante, cette rencontre intercaisse a fortement alimenté ma compréhension du fonctionnement de la SSA et de ses réseaux, et a directement nourri les résultats de l'enquête menée à Toulouse. L'ensemble de ces observations représentent un total de plus de 50 heures.

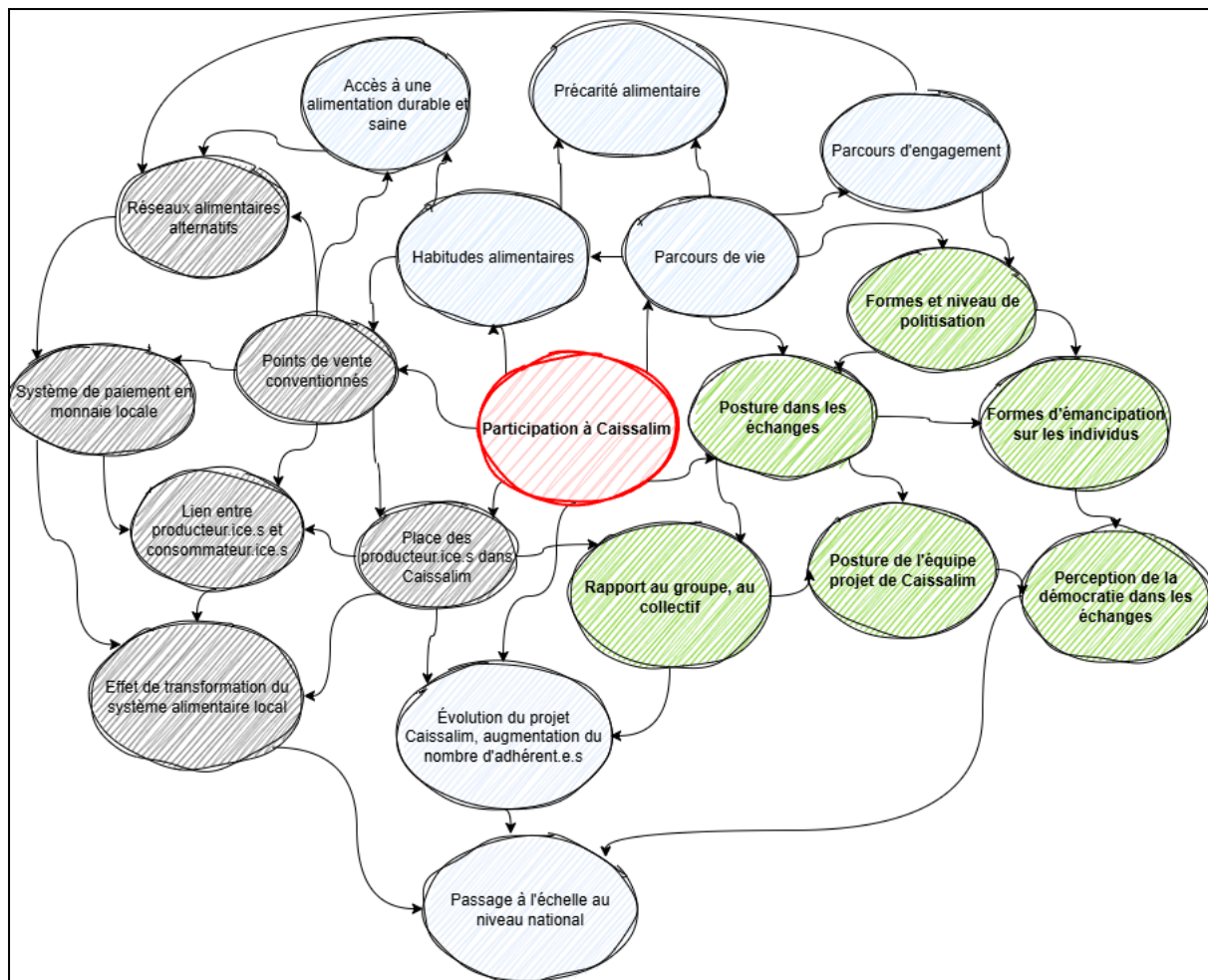
Enfin, au cours de l'assemblée générale à laquelle j'ai assisté, j'ai également mené un atelier participatif auprès d'une dizaine d'adhérent·es. Organisé avec l'équipe projet, cet atelier avait pour objectif de recueillir les impressions des adhérent·es à propos du questionnaire. En s'inscrivant dans une démarche de recherche participative, le but était d'une part de s'assurer que le questionnaire était compréhensible par l'ensemble des adhérent·es, mais également de créer un espace où les adhérent·es pouvaient proposer des améliorations ainsi que d'autres questions et d'autres thématiques à intégrer au questionnaire. Cet atelier a été animé conjointement avec une adhérente de la caisse Nord. À travers un arpentage des questions et un temps de retour, il a permis d'ajouter plusieurs questions, d'en supprimer d'autres et d'ajuster quelques formulations et structures de questions.



Figure 9 : Atelier participatif autour du questionnaire lors de la troisième assemblée générale de Caissalim (source personnelle).

C) L'analyse des données des entretiens

Pour chaque entretien, j'ai réalisé une fiche synthèse qui reprend les thématiques principales abordées, les traits saillants et des premières impressions d'analyse. Les fiches synthèses ont été réalisées directement à la suite des entretiens, permettant de retracer le fil de l'entretien au plus proche de ce qui a été dit, et de s'en imprégner au mieux. Sur la base de ces fiches synthèses, j'ai réalisé un premier tableau d'analyse faisant apparaître les thématiques émergentes croisant l'ensemble des entretiens. Pour la retranscription, j'ai utilisé le logiciel Nooto, qui fonctionne avec l'intelligence artificielle. Les retranscriptions ont ensuite été reprises pour corriger les fautes et améliorer la lisibilité. Une seconde étape d'analyse a consisté à coder les entretiens, à l'aide du logiciel Taguette, permettant de relier les catégories émergentes à des verbatims, et de faire émerger de nouvelles catégories thématiques. Il s'agit donc d'une méthodologie d'analyse inductive. En effet, les catégories ont émergé à travers les multiples lectures des entretiens, sans avoir d'hypothèses en amont puisées dans la littérature. La lecture de la littérature autour du contexte de la SSA, des théories de la démocratie et des théories du pouvoir d'agir, ont quant à elles permis d'élaborer en parallèle de l'enquête les grilles présentées dans la partie amont. La dernière phase d'analyse a consisté à s'appuyer sur ces deux grilles issues de la littérature pour les croiser avec les résultats émergents du codage des entretiens, afin de discuter ces résultats. L'arborescence ci-dessous illustre l'ensemble des thématiques abordées lors des entretiens, et distingue celles qui ont été utilisées dans l'analyse de celles qui n'ont pas été valorisées.



Légende :



Thématiques d'analyse principales



Thématiques d'analyse secondaires



Thématiques non utilisées

Figure 10 : Arborescence des thématiques valorisées issues des entretiens (source personnelle).

PARTIE 4 - Résultats

Les résultats que je vais maintenant présenter concernent l'analyse des réunions auxquelles participent les adhérent·es, entendus comme des espaces de délibération inscrits dans une démarche participative. Les résultats sont articulés en trois grandes parties. D'abord, la présentation des différents profils d'adhérent·es et des inégalités structurelles que ces différentes mettent en lumière. Ensuite, la présentation des pratiques démocratiques qui sont mises en place dans les réunions, et ainsi que les freins à la mise en place d'une délibération démocratique identifiés. Enfin, la présentation des effets de la participation à la délibération sur les individus et sur le groupe.

I – Qui sont les participant·es à la délibération : inégalités sociales et différences structurelles entre les adhérent·es.

Dans le contexte des réunions de Caissalim, les profils des adhérent·es ne peuvent pas être résumés à deux statuts bien distincts, professionnel·les et habitant·es, ou bien professionnel·les et bénéficiaires. Il·elles présentent des profils variés qui relèvent de multiples caractéristiques sociales et propres à des parcours individuels. Il importe de connaître ces caractéristiques et ces différences, car elles permettent d'avoir un aperçu général du contexte des réunions, mais aussi de comprendre dans quelle position se placent les adhérent·es lorsqu'il·elles interviennent dans les réunions. En plus des entretiens, cette partie est également alimentée par quelques résultats statistiques tirés de l'enquête quantitative.

A) Des profils sociaux qui révèlent de fortes disparités de revenus et de diplômes

Avant de présenter les caractéristiques des adhérent·es enquêté·es relatives au contexte précis du projet Caissalim, il semble intéressant de se pencher sur leurs profils sociaux. Les statistiques présentées concernent un panel de 223 répondant·es. Parmi elles·eux, on note la présence de 70 adhérent·es (22%) arrivé·es à partir de mars 2025, et ne faisant donc pas partie du panel de personnes ciblées dans les entretiens.

Le premier élément notable est que le genre féminin est très largement surreprésenté dans le projet Caissalim. En effet, sur l'ensemble des caisses, 72% des adhérent·es s'identifient au genre féminin pour 26% au genre masculin (et 2% « autre » ou ne souhaitant pas répondre). À titre de comparaison, la population toulousaine compte 52% de femmes pour 48% d'hommes (INSEE, 2020). L'âge des adhérent·es oscille entre 15 et 75 ans, dont 60% ont entre 26 et 55 ans (équitablement réparti·es sur l'ensemble de cette tranche d'âge). La majorité des adhérent·es a une activité professionnelle (38%), mais c'est toutefois beaucoup moins que la moyenne toulousaine ; selon l'INSEE, en 2022, 62% de la population toulousaine de 15 ans ou plus a un emploi. Parmi les adhérent·es de Caissalim, il y a également 23% de personnes à la retraite et 13% au chômage. Le niveau de diplôme général est très élevé, car 65% ont un niveau Bac + 3 ou plus, contre 23% en moyenne en France (INSEE, 2022). Les revenus mensuels des foyers des adhérent·e·s sont quant à eux très étalés et présentent des écarts importants, avec une majorité de revenus oscillant entre 500 et 1500 euros par mois (34%).

On note que 27% des personnes déclarent vivre une situation de précarité financière, et 30% d'adhérent·es en plus déclarent être dans une situation financière « juste » et devoir faire attention à leurs dépenses chaque mois. En 2023, selon l'INSEE, 15% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les statistiques présentées sur Caissalim n'évaluent pas spécifiquement le niveau de pauvreté car elles ne sont pas croisées au nombre de personnes dans les foyers et au revenu disponible par mois et par personnes, mais elle offre l'aperçu de situation de faible revenus voire de précarité vécue présente dans l'ensemble des caisses.

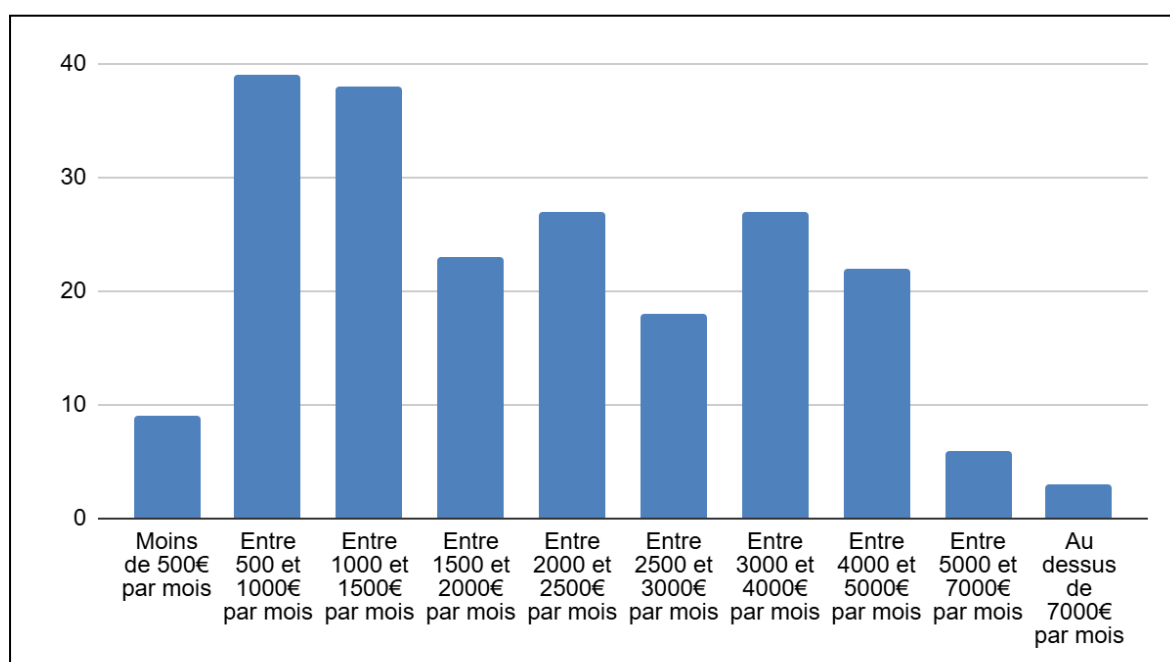


Figure 11 : Revenus mensuels des foyers des adhérent·es (source personnelle).

Malgré un niveau général de diplôme élevé, les adhérent·es de Caissalim vivent donc plutôt en situation de pauvreté monétaire, voire de précarité. Je distingue ici la pauvreté monétaire, qui correspond à une situation de faibles moyens financiers et à niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (60% du niveau médian)(INSEE 2025), de la précarité, qui correspond à une situation de forte incertitude concernant l'ensemble des dimensions de la vie sociale (emploi, liens sociaux, alimentation...). Ces deux dimensions se retrouvent dans les entretiens menés.

Chez les adhérent·es ayant de faibles revenus, on retrouve notamment plusieurs personnes ayant un niveau de diplôme équivalent ou supérieur à Bac +3, et dont la situation professionnelle est instable. C'est notamment le cas d'Edith, qui a été avant tout adhérente au Noyau, et qui fait aujourd'hui partie de l'équipe projet. Elle explique sa situation professionnelle et ses dépenses de la manière suivante :

« Ouais, j'ai un diplôme à la base d'ingénieur informatique, donc je suis le parcours classique de la personne qui est bonne à l'école, qui se pose pas trop de questions, qui est poussée à faire des études, qui les fait, qui travaille, qui fait un burn-out, qui se pose des questions et qui veut changer. [...] Et je ne me mets pas dans la merde non plus si je mets plus que 100 [euros de cotisations]. Et que j'ai

l'impression que j'ai... comment dire... C'est normal entre guillemets que je cotise plus par rapport à mon statut social. Enfin « statut social » c'est pas le bon mot. C'est pas par rapport à mon revenu mais par rapport aux chances que j'ai eu dans la vie. Il faut que je me soucie de ça, par rapport à mon niveau de diplôme ou quoi, où je pourrais avoir une situation financière plus élevée et ça me paraît pertinent. » (EP1)

Ici, Edith décrit une situation financière instable mais choisie, ou du moins non subie, et qui peut être réversible du fait de son origine sociale et de ses diplômes. Cette situation concerne une partie des adhérent·es en situation de pauvreté monétaire, mais pas la totalité. Sans jamais l'exprimer explicitement, plusieurs adhérent·es témoignent de conditions de précarité qui se traduisent entre autres par des situations professionnelles incertaines et de faibles revenus. Sur les 29 personnes entretenues, 7 expriment des formes de précarité vécues au quotidien. Parmi elles, 5 sont des femmes, 4 sont mères de famille, une est à la retraite. Toutes ces personnes témoignent de situations professionnelles et financières précaires ; soit sans emploi, soit avec des emplois à temps partiel et instables, et avec de faibles revenus.

Malgré cette forte représentation de personnes en situation de pauvreté monétaire (et précarité), on note également la présence de hauts revenus ; 20% des foyers des adhérent·e·s ont entre 3000 et 5000 euros de revenus par mois. Parmi les personnes enquêtées, on retrouve 4 personnes ayant un statut professionnel de cadres ou professions intellectuelles supérieures, et 5 de professions intermédiaires. Et enfin, 10 des personnes entretenues sont à la retraite et ont exercé un emploi relevant de l'une de ces deux catégories (catégories INSEE).

B) L'alimentation : un centre d'intérêt pour tous·es, mais de fortes inégalités d'accès à une alimentaire durable

Pour une grande majorité des adhérent·es, l'alimentation semble occuper une place importante dans le quotidien. En effet, 205 personnes sur 223 (92%) affirment que le fait de manger est un plaisir, et 171 (77%) déclarent prendre également du plaisir à cuisiner. S'alimenter, au sens large, apparaît donc comme une pratique importante du quotidien des adhérent·es, ce que les entretiens confirment également. Sur les 29 personnes enquêtées, seules 2 déclarent que l'alimentation n'est pas importante dans leur quotidien. Autrement, la cuisine et les repas sont des éléments importants voire centraux du quotidien. De manière partagée, l'alimentation représente un moyen de créer de la convivialité, comme l'explique une adhérente de la caisse Est :

« Pour moi, la nourriture, c'est du lien social. C'est faire une bouffe avec ses amis. Je pense que dans ma famille, la nourriture, c'est un des langages de l'amour. Et que des gens en soient privés... Et que grâce à ça, ils retrouvent aussi du lien social, pour moi, ça fait sens. » (NE2)

Pour la majorité des adhérent·es enquêt·es, l'alimentation apparaît également un comme moyen de prendre soin de sa santé :

« Je suis tout entier dans le projet. Je veux dire, bien manger. Je suis d'abord un disciple d'Hippocrate qui disait : « Que ta nourriture soit ta première médecine » Je le crois et je le vis. Ça veut dire qu'avant de connaître la Caissalim, je le croyais déjà et j'essayais de le mettre en pratique. Donc, quelquefois, c'est par manque de moyens que j'aurais fait des compromis. Mais la Caissalim, je suis tout entière que la sécurité sociale soit alimentaire d'abord, avant d'être médicale. Parce qu'avant d'être malade, on peut prévenir, on doit prévenir la maladie par son assiette, par son alimentation. Voilà ma conviction ». (NE3)

Cet intérêt pour l'alimentation fait donc partie des éléments collectivement partagés par les adhérent·es, constituant une base commune sur laquelle s'appuyer pour développer la délibération. On peut supposer que cette base commune forte autour de l'alimentation est liée à la surreprésentation des femmes dans les caisses, car en France, les activités domestiques (notamment liées à l'alimentation), sont majoritairement portées par des femmes (INSEE, 2012).

En termes d'accès à l'alimentation, on note la présence importante de personnes vivant une situation de précarité alimentaire. En effet, si la majorité a accès à une alimentation choisie au quotidien (51%), une autre partie importante des adhérent·e·s déclare ne pas avoir eu pleinement le choix de son alimentation (38%), ou bien même ne pas avoir eu suffisamment à manger au cours du dernier mois (8%). Pour ces deux dernières catégories de répondant·es, la raison principale est très largement le manque de moyens financiers (61%). Bien que ces données ne concernent que le dernier mois vécu par les répondant·es, cela offre un aperçu d'une différence entre adhérent·es pouvant vivre des situations de précarité alimentaire ou non. Il convient de souligner que 12% des adhérent·es ont déjà eu recours à une forme d'aide alimentaire au cours des 6 derniers mois. En comparaison, à l'échelle de la France, 5% de la population française bénéficie d'une aide alimentaire quotidienne (INSEE, 2021).

Parmi les 29 personnes enquêtées, aucune ne déclare explicitement vivre une situation de précarité alimentaire au quotidien. Pourtant, neuf d'entre elles partagent des éléments qui semblent traduire cette réalité. Une adhérent·es de la caisse Nord explique les difficultés financières qu'elle rencontre lorsqu'il s'agit de faire les courses, et le fait qu'elle ait eu recours à une aide alimentaire dans une épicerie sociale :

« Je t'avoue que j'y vais par principe d'économie. Parce que vraiment, le budget, tout a augmenté. C'est une amie à moi qui l'a ouverte [l'épicerie sociale]. Du coup, elle m'a dit : « Viens ». Voilà, donc je sais j'y vais une fois par semaine et ça me fait des petites économies. » (NN4)

Elle n'est pas seule dans ce cas, car 3 autres personnes enquêtées déclarent avoir recours à une aide alimentaire régulièrement, et d'autres expliquent que Caissalim représente une vraie aide financière sur laquelle il·elles comptent. Ce constat se retrouve dans les motivations à participer au projet exprimées par les adhérent·es. En effet, 17%

des adhérent·es expliquent participer à Caissalim avant tout pour augmenter leur budget alimentaire. Parmi les personnes enquêtées, 6 personnes sur les 29 présentent l'aide financière apportée par Caissalim comme la première ou la deuxième motivation à participer. Une adhérent de la caisse Nord l'explique clairement :

« Alors, ma première motivation, pour être honnête, je me suis dit : « Ah, pas mal, on va cotiser et on va recevoir un peu plus d'argent » Dans les temps qui courent ,« Pourquoi pas ? » Tu vois. Du coup, j'ai trois enfants, un mari. Je ne bosse pas parce que je me suis consacrée à mes enfants. Et du coup, il n'y a que le salaire de mon mari. Je me suis dit, bon, ça peut être toujours bon à prendre. » (NN4)

Dans cet exemple, l'adhérente exprime une forme de précarité que le projet Caissalim lui permet d'atténuer. Mais cette motivation concerne également des personnes en situation de pauvreté monétaire qui ne vivent pas forcément en situation de précarité. Un autre élément central est l'accès à une nourriture de qualité, comme vecteur de bonne santé, qui est la première motivation à participer pour 12% des adhérent·es. Chez les personnes entretenues, on constate que l'accent est mis sur la nourriture bio, qui est perçue comme le gage de qualité des aliments. Cette motivation est affirmée par des personnes n'ayant pas accès à cette nourriture de qualité au quotidien. C'est ce qu'explique une adhérente de la caisse Nord en parlant des motivations qui la poussent à participer :

« Oui, pour moi, parce que c'est mieux pour me nourrir plus sainement, moi et mes enfants. Oui, c'est important, bien sûr. Parce que quand on passe par une situation compliquée financière, en fait... On néglige un peu le côté bio, le côté... C'est pas qu'on néglige, mais on ne peut pas. [...] Franchement, je m'habitue au bio. C'est-à-dire, maintenant, si on revient à de la nourriture normale, rebelote, pesticides, on perd la petite sécurité. Je ne sais pas. Non, je préfère que ça reste bio, même si c'est plus cher. Il y a une aide financière pour ça, surtout pour mes enfants. » (NN1)

Le bio apparaît alors comme une alimentation privilégiée, qu'elle ne pourrait pas se permettre d'acheter sans l'aide financière, et un vecteur de santé à la fois pour elle et pour ses enfants. Ce discours autour de la motivation d'accéder à une alimentation de qualité n'est pas porté par les adhérent·es ayant une situation financière confortable ou bien étant inscrit·es dans des réseaux alimentaires alternatifs. Il est porté exclusivement par des personnes vivant une situation de précarité alimentaire, et traduit donc, à travers les motivations à participer, une différence structurelle entre les personnes ayant déjà accès à une alimentation de qualité et celle pour qui Caissalim leur permet en partie d'y accéder. Lors de la délibération, cette différence se ressent également. En effet, les personnes ayant déjà accès à une alimentation durable et de qualité se perçoivent comme acteur·ices du le projet, engagé·es volontairement afin de défendre l'accès à une alimentation dont elles bénéficient déjà. À ce titre, elles se sentent légitimes d'adopter une posture critique, d'exprimer leur points de vue et faire valoir leurs intérêts dans les échanges. À l'inverse, les personnes n'ayant pas accès à cette

alimentation durable et de qualité expriment un sentiment d'illégitimité à participer, et encore moins à adopter une posture critique vis-à-vis du projet. Les personnes enquêtées qui vivent des situations de précarité alimentaire ont tendance à se positionner comme bénéficiaires du projet, et reconnaissant·es de l'aide perçue. Cela crée une situation de dépendance et un frein à l'expression de leurs avis et intérêts dans la délibération.

En dehors du manque d'accès à une alimentation choisie ou à une alimentation suffisante, les pratiques alimentaires distinguent également les adhérent·es. En effet, une partie des adhérent·es a un régime alimentaire végétarien et ne consomme donc ni de viande ni de poisson. Il s'agit de 5 personnes sur les 29 personnes enquêtées. D'autre part, une partie des adhérent·es consomme de la viande halal (4 personnes parmi les enquêtées). Pour les un·es, il s'agit d'un choix lié à des convictions écologiques et/ou par souci du bien-être animal, pour les autres, il s'agit d'un choix culturel et religieux.

L'inégale accès à une alimentation durable chez les adhérent·es traduit la présence d'inégalités sociales structurelles qui se retrouvent au sein des caisses. Cela marque ainsi une différence profonde entre celles·eux ayant accès à cette alimentation, et celles·eux n'y ayant pas accès. Lors des délibérations, cette différence se traduit par un sentiment ou non de légitimité à s'exprimer. À moindre échelle, le régime alimentaire dénote aussi d'une différence, cette fois liée aux pratiques alimentaires, à des convictions politiques ou à des choix culturels et religieux. Mais l'alimentation n'est pas le seul élément au travers duquel on peut identifier des différences marquées entre les adhérent·es.

C) L'engagement et la politisation comme marqueur de pouvoir dans les échanges ?

La proportion de personnes engagées dans le monde associatif et/ou militant est très élevée au sein des adhérent·e·s de Caissalim. En effet, 69% déclarent être investi·es dans une association ou un collectif militant, contre un tiers d'engagement bénévole dans la population française (INJEP, 2021). Les formes d'engagement varient, mais les plus représentées sont la solidarité locale et les associations de quartier (36%) ainsi que l'engagement environnemental (28%). 104 personnes sur les 223 déclarent mener leur(s) engagement(s) de manière hebdomadaire, voire au quotidien.

Chez les personnes enquêtées, 28 personnes sur 29 ont une ou plusieurs formes d'engagements hors du projet Caissalim - et la personne qui n'en a pas actuellement en a eu plusieurs par le passé². Les formes d'engagements varient toutefois beaucoup en fonction des personnes, allant de l'engagement dans un centre social au bénévolat dans une association nationale de lutte environnementale, en passant par la participation au développement d'un réseau alimentaire alternatif local.

Un élément central permet toutefois de distinguer les modalités qui poussent à l'engagement, et par extension, d'opérer une distinction entre des profils et des points de vue

² Ce résultat soulève la question de la représentativité de l'échantillon enquêté. Néanmoins, comme la proportion d'engagement est très élevée pour l'ensemble des adhérent·e·s du projet, cela tempère ce questionnement. Une amélioration de la méthode d'échantillonnage pourrait toutefois être envisagée pour poursuivre cette recherche.

différents, voire même entre différentes compréhensions de la réalité sociale. Il s'agit du caractère politique ou non donné à l'engagement. En effet, certaines personnes présentent leur engagement comme éminemment politique, tandis que d'autres n'y apportent aucun sens politique. Ainsi, à travers les types d'engagements et les discours portés à propos de ces engagements, on peut distinguer différentes visions du politique chez les adhérent·es enquêté·es. On observe quatre formes d'engagements différentes, au prisme des discours politiques qui y sont rapportés.

En premier lieu, on retrouve une forme d'engagement qu'on pourrait qualifier de sociale. Cela correspond à une action locale en lien avec le quartier, ou bien orientée autour du soin à la personne. Elle peut prendre place dans un centre social par exemple. Une adhérente de la caisse Nord raconte qu'elle a découvert l'association Izards Attitude, une association citoyenne de quartier aux Izards, en cherchant d'abord atelier d'aide aux devoirs pour ses enfants, et qu'elle s'est progressivement investie, passant d'une position de bénéficiaire à une position d'engagement active :

« Au début, je suis rentrée pour faire les devoirs pour mes enfants. Il y a des bénévoles, il y a des profs bénévoles. Oui, des fois même on nous aide. Et puis des fois, on fait des sorties, on fait des projets. [...] J'aime tout, c'est ma deuxième famille, c'est-à-dire, on va souvent, on fait tout là-bas. On a des projets, on a des réunions par exemple là on va faire le 10 mai, on va faire un vide grenier, c'est un projet pour l'asso. Par exemple, nous, les adhérents, on doit distribuer les flyers. Par exemple, ce week-end, je vais chercher un vide grenier pour distribuer les flyers. Et le projet, c'est pour l'association. On fait des repas aussi, on vend des repas, on vend des gâteaux. » (NN2)

À travers cet engagement, l'adhérente raconte les rencontres qu'elle y fait et le sentiment de valorisation qu'elle éprouve à mener des actions pour l'association. Toutefois, elle ne mentionne absolument aucune dimension politique, même implicite, à cet engagement. La deuxième forme d'engagement identifiée correspond à une volonté d'aide aux personnes démunies qui se rapproche du catholicisme social (Duriez, 2016) et d'une démarche caritative, mais sans y apporter de dimension politique ou de volonté de changer en profondeur le système subi par les personnes aidées. Cet engagement se retrouve principalement dans des structures à caractère religieux ou humanitaire, telles que le Secours catholique ou le Secours populaire.

Pour ces deux formes d'engagement, il s'agit en majorité d'adhérent·es ayant peu d'habitude du monde associatif et de ses modes d'organisation, de communication et de prise de décision. Cela peut alors provoquer un sentiment d'illégitimité à s'exprimer lors des réunions des caisses. Une adhérente de la caisse Ouest, pourtant bénévole dans plusieurs associations, l'explique :

« Disons que j'écoute, c'est tout ce que j'ai fait, j'écoute et puis je n'interviens pas trop. Il y a tellement de gens qui veulent parler que... Moi qui n'aime pas trop parler quand on est plusieurs. Bon, voilà. Je ne sais pas trop ce que je fais, sinon

que j'écoute. Oui, et puis c'est tellement... Ils en sont tellement loin, il me semble. Et puis bon, c'est des gens qui ont l'habitude de réfléchir. » (NO4)

« *L'habitude de réfléchir* » dont parle cette adhérente souligne ici une différence entre les personnes ayant déjà une habitude des réunions, des modes de réflexions, de communication et de prises de décisions propres à l'univers associatif. Ce qui n'est pas son cas, et qui semble faire naître un sentiment d'illégitimité. Cette habitude aux modes d'organisation associatifs (qui se retrouve également sous d'autres formes dans les études supérieures et les professions cadres et intellectuelles supérieures), résonne avec un autre profil d'adhérent·e, dont l'engagement est marqué par une vision politique affichée.

On identifie ainsi deux autres formes d'engagement, qui sont marquées par le discours politique exprimé par celles·eux qui les mènent. Ici, c'est le discours et les valeurs politiques qui donnent lieu à un engagement choisi. La troisième forme d'engagement résonne avec des valeurs de justice sociale et de lutte contre les inégalités. Ce type d'engagement peut parfois se rapprocher de la posture caritative, mais comporte une volonté de transformation sociale profonde. Une adhérente de la caisse Nord fait un parallèle entre son engagement à Caissalim et son engagement dans une association d'aide aux personnes en situation de demande d'asile. Elle explique que le lien est la lutte pour la reconnaissance de droits universels, notamment celui de l'alimentation :

« J'ai eu un engagement auprès des demandeurs d'asile. Et après avoir été longtemps dans une association à Gaillac, je suis maintenant dans une association à Toulouse sur ce thème-là. Un forum réfugié. [...] Comme je te l'ai dit au début, ils défendent le droit à vivre correctement pour tous. Les demandeurs d'asile, c'est-à-dire d'avoir comme nous le droit de circuler, comme nous le droit d'avoir de quoi se loger, de se vêtir. Eux, c'est un exemple entre guillemets parfait de la précarité, si je peux avoir envie d'utiliser ce mot. Eux, ils n'ont carrément aucun des droits, quoi. » (AN1)

Ce faisant, elle se positionne dans une volonté de lutte contre les inégalités sociales structurelles, et dans une démarche qu'elle affirme elle-même comme étant « *militante* ». Il s'agit d'une vision politique systémique, que l'on retrouve également dans la quatrième forme d'engagement identifiée : l'engagement environnemental. Celui-ci prend généralement place dans des associations de lutte environnementales nationales (Greenpeace, ANV-COP21), ou plus localement à travers l'engagement dans un réseau alimentaire alternatif (groupement d'achat, AMAP...). Dans les deux dernières formes d'engagement, le discours politique est souvent accompagné d'une critique sociale développée et de connaissances fines des questions environnementales et/ou sociales. Bien souvent, les valeurs environnementales et de justice sociale se croisent dans les discours comme dans les formes d'engagement. C'est notamment ce qu'explique une adhérente de la caisse Est à propos de son engagement dans un lieu associatif à Toulouse :

« Oui, car à nouveau, BASE, c'est un acronyme pour Base d'Action Sociale et Environnementale. Une maison, un lieu, disons, qui a été formé par plusieurs

associations, principalement à vocation écologique, mais de plus en plus, il y en a d'autres qui sont du côté social. Et le but, c'était de créer du lien entre les deux formes militantes, d'avoir un lieu à proposer pour faire des réunions, pour ce qui est du matériel, et voilà, pour faire du lien entre les collectifs, les actions. » (NE1)

De la même manière que pour l'accès à l'alimentation, ce discours et cette posture se retrouvent également dans les motivations à participer au projet Caissalim. 80% des personnes considèrent que leur engagement à Caissalim est politique (avec une libre interprétation du mot « politique »). Les motivations sont partagées entre les valeurs de solidarité (20%) et soutien aux producteur·ices (13%) d'une part, qui relèvent de la justice sociale et/ou d'une posture caritative. Et d'autre part, par une volonté d'engagement concret, qui se traduit par un intérêt pour « la démocratie citoyenne » (17%). On constate que les valeurs environnementales ne sont que très peu présentes dans les motivations issues des réponses au questionnaire. Toutefois, elles semblent s'inscrire dans cette vision systémique de l'engagement et du discours politique. Ce discours est porté en majorité par des personnes ayant un capital culturel élevé, et qui ont l'habitude du monde associatif et militant, de ses modes d'organisation et de communication. Jean-Baptiste, le coordinateur d'EDEN qui est membre de l'équipe projet de Caissalim, résume bien cette troisième forme de motivation :

« Oui, cet engagement est politique parce qu'il construit un modèle social spécifique et que son objectif c'est quand même de transformer le système alimentaire en particulier, mais de transformer le système et de proposer une alternative, peut-être pas une alternative, mais en tout cas une nouvelle voie pour répondre à un ensemble de... d'enjeux transversaux de société et qui sont, à mon sens, vitaux aujourd'hui. » (EP3)

Avec la volonté de transformation du système alimentaire, la motivation à participer au projet Caissalim semble résulter d'une combinaison d'enjeux et de valeurs politiques sociales et environnementales. Cependant, cette habitude du contexte associatif et de ses modes de communication peut alors créer un déséquilibre dans la délibération. Les personnes maîtrisant ce contexte se sentent en effet plus légitime et plus à l'aise pour prendre la parole et s'exprimer lors d'échanges :

« Là, tu as les inégalités sociales qui jouent énormément. Quelqu'un qui est un bourgeois qui est en AMAP, qui peut avoir l'habitude de réclamer même à son producteur qu'il faut qu'on fasse des petits pois parce qu'il aime les petits pois. Il sera peut-être plus à même de dire que je veux aller conventionner le chocolat super bon de tel truc que peut-être quelqu'un qui a moins l'habitude de prendre la parole » (AE1)

Ainsi, derrière le positionnement politique dans les engagements extérieurs et dans la motivation à participer, on détecte un profil d'adhérent·es ayant l'habitude de s'exprimer dans des contextes de discussions similaires à celui présent dans les réunions de Caissalim.

Comme l'explique cet adhérent, cela traduit la présence d'inégalités sociales et un déséquilibre dans la capacité à s'exprimer et faire valoir son point de vue dans les réunions.

Motivations à s'engager	Caractère politique de l'engagement	Structures ou formes d'engagement
Intérêt personnel, responsabilisation par l'engagement, lieu de socialisation	Absence de discours politique lié à l'engagement	Centre sociaux, aide à la personne, épicerie sociale
Discours caritatif, aide aux personnes démunies	Discours politique absent ou faible, proche du catholicisme social	Paroisse ou autres structure à caractère religieux, aide alimentaire classique (Secours Populaire, Secours catholique, épicerie sociale...), associations d'aide aux migrants, centre sociaux
Discours de justice sociale, lutte contre les inégalités sociales	Discours politique engagé, vision systémique	Association d'aide aux migrant·es, collectifs militants de soutien aux mineur·es isolé·es, associations ou collectifs militants féministes, syndicats de travailleur·euses, associations altermondialistes (ATTAC...)
Discours environnemental	Discours politique engagé, vision systémique	Associations nationales environnementales (Greenpeace, ANV-COP21...), associations altermondialistes (ATTAC...), réseaux alimentaires alternatifs (groupements d'achats, AMAP, épiceries coopératives...)

Tableau 4 : Grille des formes d'engagement et discours politiques associés (source personnelle).

D) Équipe projet, bâtisseur.euse.s, nouveaux·elles : des statuts différents dans les caisses

Avant de s'intéresser à la manière dont se déroulent les délibérations au sein de Caissalim, un dernier point semble important pour bien comprendre les différences qui caractérisent les adhérent·es du projet. Comme expliqué précédemment, le projet Caissalim est coordonné par une équipe projet, dont fait partie la coordinatrice qui en est à l'origine. Au fil du projet, plusieurs phases de mobilisation ont permis l'intégration de nouveaux·elles participant·es. Une première phase de mobilisation à partir de début 2023 a permis la création de groupes de bâtisseur·euses (22% des adhérent·es), qui ont participé à la création des caisses. À partir de septembre 2024, une autre phase de mobilisation a intégré de nouveaux·elles adhérent·es lors du lancement des caisses, ainsi qu'une autre entre décembre

2024 et janvier 2025 (48% des adhérent·es). Enfin, en parallèle du lancement de la caisse Ouest, une dernière phase de mobilisation a permis d'intégrer encore d'autres adhérent·es (30% des adhérent·es qui ne sont pas inclus·es dans l'enquête qualitative). On distingue ainsi trois statuts d'adhérent·es différentes dans le projet : l'équipe projet, les bâtisseur·euses et les nouveaux·elles.

L'équipe projet, et particulièrement la coordinatrice, a une position centrale au sein de Caissalim, puisqu'elle élabore l'ingénierie du projet et s'occupe également de l'animation des réunions des caisses Nord, Sud et Est. Une adhérente bâtisseuse de la caisse Nord décrit ainsi le statut de l'équipe projet :

« C'est quand même peu eux qui depuis le départ, dans le groupe ont mené... On les appelle les « coordinateurs » je crois maintenant... Qui ont animé, qui arrivaient avec l'ordre du jour et qui menaient les discussions, la répartition en gros pour discuter de cela, prendre les conclusions, nous donner un peu la méthode pour discuter. Ils ont joué pour nous un rôle fondamental dans notre caisse quand même. » (AN1)

On comprend ici que l'équipe projet occupe, et a occupé dès le début du projet, un statut particulier, central dans l'avancement de Caissalim, qui la distingue des autres adhérent·es. L'équipe projet a en effet une présence dans régulière dans 3 des 4 caisses et une connaissance poussée de l'ensemble du projet, car elle dispose d'un temps de travail salarié. Ensuite, on observe également une distinction entre les bâtisseur·euses et les nouveaux·elles. En effet, le premier groupe a participé à l'ensemble des phases de montage des caisses, dont l'apprentissage commun autour des systèmes alimentaires, l'élaboration des critères de conventionnement et l'instauration de modalités d'échanges et de prises de décisions communes. À l'inverse, les nouveaux·elles adhérent·es sont intégrés·es au fur et à mesure et contraint·es de s'adapter à des codes et une manière de fonctionner commune qui leur est étrangère. Un adhérent de la caisse Est, arrivé en septembre 2024, explique l'incompréhension qu'il ressent dans les réunions vis-à-vis des critères de conventionnement choisis par sa caisse :

« Moi je trouve que c'est bien, mais que ça devrait être mieux communiqué, ou en tout cas mieux explicité. Que oui, on n'a pas un cahier des charges, mais en même temps, pour faire un cahier des charges, c'est compliqué de faire un cahier des charges en restant... ouvert à toutes et à tous, c'est un travail d'expert, un truc technique. Et du coup, ça va forcément créer des rapports de pouvoir entre les personnes qui sont capables de comprendre le cahier des charges et de prendre des décisions dedans, et les autres. Donc je trouve que c'est tout bien, mais par contre que c'est un peu flou. C'est-à-dire qu'on ne sait pas exactement quels sont les critères de conventionnement. » (NE4)

Le flou dont il parle traduit bien l'impression que peuvent ressentir les adhérent·es en arrivant dans une caisse au fonctionnement déjà bien en place. Ce manque de compréhension peut alors être un frein à la prise de parole, créant un sentiment d'illégitimité. C'est ce qu'exprime

une adhérente qui a participé à la création de la caisse Ouest, mais qui s'en est détaché pendant plusieurs mois avant d'y revenir :

« Je préfère écouter parce que, comme j'ai loupé quand même pas mal de réunions, je ne vais pas poser des questions qui obligerait les gens à répéter des choses qui sont connues par tous. » (NO3)

Ainsi, la différence d'habitude et de maîtrise du projet transparaît à travers les statuts de membre de l'équipe projet, de bâtisseur·euses et de nouveaux·elles adhérent·es. Cette différence peut induire des facilités ou bien des freins à s'exprimer, et donc des rapports de pouvoirs entre les différents membres du projet. De plus, les bâtisseur·euses entretenues expriment une certaine lassitude vis-à-vis des réunions, due à l'impression de réexpliquer souvent le contexte du projet et d'aborder des problématiques qui l'ont déjà été auparavant. Le tableau ci-dessous résume les différences de positions observées entre les membres de l'équipe projet, les bâtisseur·euses et les nouveaux·elles adhérent·es.

	Équipe projet / coordinatrice	Bâtisseur.euse.s	Nouveaux/nouvelles
Arrivée dans une caisse	Entre fin 2022 et début 2023	Entre fin 2022 et début 2023	Entre juillet 2024 et janvier 2025
Parcours dans la.les caisses	- Participation à l'ensemble des étapes - Élaboration de l'ingénierie de projet menant à ces étapes	- Construction de connaissance commune - Charte et critères de conventionnement - AG et comité citoyens	- AG et comités citoyens
Connaissances sur le système alimentaire	Élevées - participe à l'élaboration des connaissances sur le système alimentaire	Élevées	De faible à élevées
Maîtrise des modalités d'échanges / de gouvernance	Très bonne - posture facilitatrice mettant en place les modalités d'échange	Bonne maîtrise - habitué·es aux réunions de Caissalim	De faible à moyenne Difficulté d'appropriation
Maîtrise des critères de conventionnement	Importante	Importante	De faible à moyenne Difficulté d'appropriation

Posture dans les réunions	Posture à mi-chemin entre participation et facilitation (sauf caisse ouest) - au centre des échanges dans les 3 autres caisses	Prise de distance, diminution de la participation Facilité de compréhension et de prise de parole	Posture observatrice, sentiment d'illégitimité à participer, difficulté à tout comprendre
----------------------------------	--	--	---

Tableau 5 : grille des différents positions des adhérent·es au sein de Caissalim (source personnelle).

Comme on l'a dit, ces différences influencent le sentiment de légitimité et la capacité à s'exprimer dans les réunions de Caissalim. De la même manière, l'accès ou non à une alimentation durable et de qualité au quotidien et le fait de compter sur l'aide financière apportée produit aussi une différence structurelle entre les adhérent·es, révélatrice d'inégalités sociales. Cette situation influence la manière dont les adhérent·es vont prendre la parole, il·elles se percevant comme engagé·es et donc légitimé à adopter une posture critique et à donner leur avis, ou bien bénéficiaires du projet, et donc en situation de dépendance, moins légitimes à s'exprimer. Enfin, l'habitude du milieu associatif et de ses codes, ainsi que la conscience politique apportée à un engagement traduit un sentiment de légitimité et une aisance à s'exprimer que l'on ne retrouve pas chez les adhérent·es étranger·ères à ce milieu. Ces différences ne sont pas nettes et exclusives. Des adhérent·es peuvent, par exemple, à la fois porter un discours politique sur leur engagement et être motivé·es par l'aide financière du projet. Néanmoins, les différences identifiées à travers l'analyse des profils des adhérent·es mettent en évidence des inégalités sociales structurelles qui se retrouvent dans les caisses, et des discours et vision du monde également différentes. Dans les espaces de délibération formés par les caisses, on observe donc un déséquilibre entre adhérent·es ayant la capacité et de sentiment de légitimité à s'exprimer, et celles·eux ayant des difficultés à faire valoir leur point de vue et à prendre la parole dans les réunions.. En partant de ce constat, la partie suivante permettra d'exposer ce qui se joue au sein des espaces de délibérations de Caissalim, en identifiant à la fois les pratiques favorisant la démocratie et les points de tensions et rapports de pouvoir qui la freinent.

II – Faire vivre la démocratie : entre pratiques démocratique et rapports de pouvoir

La délibération qui prend place lors des réunions de Caissalim est organisée avant tout par l'équipe projet, et a pour objectif de permettre l'exercice d'une véritable démocratie à travers les échanges et les prises de décisions. Cette démarche passe par un ensemble de méthodes de facilitation intégrée à l'animation des réunions. Les termes animation ou animateur·ices sont utilisés avec un sens générique pour désigner les membres de l'équipe projet ou la démarche générale d'organisation des réunions. La « facilitation » par contre, est entendue ici comme un ensemble de méthodes qui « *rend possible la confrontation*

démocratique [...] par une organisation de l'espace, du temps et de la parole » (Carrel, 2013, p. 209), utilisé à la fois chez Carrel et Roy dans leurs analyses d'ateliers participatifs. Il s'agit donc d'identifier les méthodes de facilitation comprises comme des pratiques démocratiques, visant à lutter contre les inégalités sociales structurelles, ainsi que les rapports de pouvoir qui peuvent se jouer dans les caisses. Les résultats que je vais maintenant présenter s'appuient sur les entretiens menés auprès des adhérent·es et de l'équipe projet, et utilisent également les observations réalisées lors des réunions en complément. Je présenterai d'abord les pratiques mises en place pour favoriser une délibération démocratique, avant de souligner les points de tensions et les rapports de pouvoir qui interviennent lors des échanges.

A) La bienveillance et l'effort d'inclusion au cœur de la démarche de facilitation

Les réunions observées sont appelées réunions de fonctionnement. Comme je l'ai décrit dans la partie « Contextualisation » elles prennent la forme d'un atelier en plusieurs temps où la discussion est organisée pour aboutir au vote pour le conventionnement de professionnel·les. Dans la caisse Ouest, le contexte est similaire, mais sans la présence de l'équipe d'animation. De plus, l'observation que j'y ai menée s'est déroulée avant le lancement effectif de la caisse.

La participation à ces réunions n'étant pas obligatoire, les personnes présentes ne sont pas forcément les mêmes d'une réunion à l'autre. Parfois, le lieu peut également changer. Mais elles suivent généralement un fil conducteur similaire. Par exemple, la réunion observée dans la caisse Sud a pris place en fin de journée dans une salle associative à Auzerville-Tolosane. 24 adhérent·es sont présent·es, et deux membres de l'équipe projet, Sarah et Edith. C'est Sarah qui anime. La réunion débute par sa prise en parole, annonçant l'ordre du jour aux adhérent·es installé·es face à elle en demi-cercle. Ce jour-là, il est prévu de « conventionner » deux agriculteur·ices, c'est-à-dire de décider collectivement de les intégrer au système de Caissalim ou non. Ensuite, l'animatrice annonce un débat mouvant qu'elle a préparé en amont.

Avant de s'engager sur les points du jour, l'animatrice fait se lever les adhérent·es et propose un petit jeu d'interconnaissance où il faut retenir le prénom d'une personne ainsi qu'un geste associé. Les participant·es s'assoient ensuite, et deux adhérent·es se lèvent pour présenter les pratiques et les produits de l'agricultrice qu'ils ont rencontré récemment, qui produit des fruits en agriculture biologique non loin de Toulouse. Après avoir fait un retour sur l'entretien mené, les adhérent·es lèvent la main pour poser des questions sur les éléments manquants ou incompris. Pendant ce temps, Sarah est en retrait et adopte une posture facilitatrice ; elle intervient principalement pour organiser la parole, et porte une attention particulière aux personnes ayant moins de facilité à s'exprimer. Une fois qu'il n'y a plus de questions, elle reprend la parole pour proposer un vote. Les adhérent·es votent en levant la main aux questions « Qui est contre ? » puis « Qui s'abstient ? » puis « Qui est pour ? » Pour ce vote, 21 personnes votent pour et 3 personnes s'abstiennent. Le procédé est ensuite répété une deuxième fois pour le conventionnement d'un AMAP à Ramonville, fournie par un producteur installé dans les Corbières.

Dans la seconde partie de la réunion, la configuration change car l'animatrice propose un « débat mouvant » Elle énonce une affirmation, et les adhérent·es se positionnent ensuite « pour » ou « contre ». Par exemple, « *les critères de conventionnement ont uniquement pour but de transformer le système alimentaire* ». Le principe est alors d'argumenter et il est possible de se déplacer d'un côté ou de l'autre du débat au gré des arguments entendus. Sarah adopte alors à nouveau une posture de facilitation, organisant la parole pour la répartir au mieux, et essayant d'inciter les adhérent·es qui ne s'expriment pas à le faire. Ici, pas d'objectif de prise de décision ou de conventionnement, mais plutôt un temps d'expression animé et facilité visant à identifier de potentiels points de tension. La réunion de fonctionnement se conclut par un moment convivial et informel autour d'un apéro partagé.

Il s'agit du déroulé classique d'une réunion de fonctionnement, où s'organise l'espace de délibération. Dans les caisses Nord et Est, les d'observations ont également permis d'identifier ces différents temps : jeu d'interconnaissance, atelier/débat (préparer une Assemblée Générale ou discuter de points de tensions par exemple) et conventionnement d'un ou plusieurs professionnel·le·s.

À travers ces observations ainsi que les entretiens menés, le premier élément qui ressort de ces réunions de fonctionnement est la bienveillance de l'équipe d'animation et de la coordinatrice. Une adhérent de la caisse Est l'exprime en parlant de sa participation aux réunions :

« La deuxième chose, sincèrement, c'est que je trouve qu'il y a beaucoup de bienveillance. Les membres envers les uns et les autres, et puis je dis, particulièrement l'équipe Caissalim, il y a beaucoup de bienveillance, il y a beaucoup de... Je les aime bien, moi. Je suis contente de voir Sarah, je suis contente de voir Edith. » (NE3)

Ce sentiment est partagé par l'ensemble des personnes enquêtées. Le climat de bienveillance est entretenu avant tout par l'équipe d'animation. Les jeux d'interconnaissance et les moments conviviaux en fin de réunion font partie de cette dynamique :

« L'idée, c'est de se dire, si on ne s'amuse pas pendant les réunions ou pendant cette période-là, et que c'est juste quand on arrivera à faire adopter la SSA que ça sera bien, on fera la victoire, on va se faire chier. Il faut qu'on s'amuse sur le chemin. Sur le chemin, il faut qu'on s'amuse lors des réunions, il faut que ce soit festif, comme par exemple le fait de terminer toujours par quelque chose à manger. » (AE1)

Ensuite, lors des échanges, l'équipe d'animation apporte également une attention importante à la compréhension des sujets abordés par l'ensemble des adhérent·es. En demandant à Sarah d'expliquer sa vision de la démocratie, elle commence de la manière suivante :

« Pour moi, la définition de la démocratie, je ne sais pas si c'est pour moi ou... C'est seulement quand toutes les personnes peuvent prendre part ou décider de ce qui va les concerner sur un sujet donné. Et donc les conditions, c'est que toutes

les personnes aient les infos, ce qui implique plein de conditions. Ça c'est vraiment quelque chose qu'on rencontre dans le projet, c'est comment faire en sorte que toutes les personnes aient les infos, parce qu'il ne suffit pas d'envoyer un mail, parce qu'il y en a qui ne savent pas utiliser leur ordinateur, il y en a qui ne savent pas lire... Que tout le monde puisse comprendre aussi les informations, faire le lien avec ce que ça implique dans le projet, et ensuite que tout le monde puisse participer, utiliser ces infos pour prendre une décision. » (EP1)

Cette démarche implique donc un travail de communication en amont des réunions. Mais cela implique également une attention particulière à ce que tout le monde ait compris les tenants et les aboutissant des échanges au sein de la délibération, comme l'explique cet adhérent de la caisse Nord :

« J'ai l'impression que c'est souvent Sarah qui anime les réunions la plupart du temps. Et j'ai l'impression qu'elle le conscientise un peu et que plusieurs fois, elle essaie de bien vérifier que tout le monde ait compris. Justement, de réexpliquer ou quand elle voit qu'on doit voter et qu'une personne n'a pas voté, elle peut la solliciter en lui demandant si la personne a bien compris, si elle veut que je réexplique. » (NN3)

Cette attention particulière à ce que tout le monde comprenne les sujets abordés apparaît donc comme un démarche consciente de la part de l'équipe d'animation. Elle s'inscrit également dans une volonté d'inclusion des adhérent·es ayant des difficultés à s'exprimer. Un adhérent de la caisse Ouest, qui a également participé à des réunions de la caisse Nord, explique ce choix adopté clairement par l'animatrice :

« Et donc une chose qui m'avait un peu surprise, c'est qu'à un moment, sur une des réunions plénière de Caissalim Nord, il y avait une question qui était posée et moi j'avais levé la main et j'étais intervenu parce que j'avais quelque chose à dire. Et directement Sarah était venue me voir et m'a dit : « Est-ce que tu pourrais laisser parler les autres en premier ? ». Ça m'avait surpris et en fait directement derrière je me suis dit mais elle a raison en fait. Pourquoi ça serait toujours ceux qui ont une grande gueule qui vont s'exprimer ? Il faut laisser s'exprimer les autres d'abord. Et ça, ça avait été quelque chose d'assez nouveau pour moi. Parce que même si dans le mode de fonctionnement que j'avais l'habitude d'avoir dans les autres associations, j'essayais de faire parler les autres, mais c'était quand même toujours moi qui parlais au début et à la fin. C'est toujours celui qui a la grande gueule. » (NO1)

Ici, l'adhérent compare le fonctionnement de Caissalim à celui d'une association « classique » Il décrit la posture de l'animatrice, qui prend position pour organiser la parole en réfrénant sa prise de parole pour laisser la place aux personnes ayant des difficultés à s'exprimer. Les réunions de fonctionnement de Caissalim créent donc un espace délibératif dans lequel l'équipe d'animation, et en particulier la coordinatrice, adoptent des postures réfléchies et

mettent en place un ensemble de méthodes d'animation et de facilitation permettant de favoriser le caractère démocratique de ces réunions. Cela consiste principalement à la création d'un contexte bienveillant, à travers des jeux d'interconnaissance et des moments de convivialité. Et cela se traduit également par une attention à la bonne compréhension des sujets abordés, ainsi qu'une attention particulière aux personnes ayant des difficultés à s'exprimer pour leur laisser la place de le faire.

B) Prendre le temps ou avancer : un enjeu clé à l'exercice d'une délibération démocratique

On l'a vu, les adhérent·es se distinguent notamment par leurs connaissances du contexte de Caissalim et leur sentiment de légitimité à prendre la parole dans les réunions et à faire valoir leur point de vue. Cela s'explique notamment par le temps passé au sein du projet, par une connaissance préalable des enjeux liés à l'alimentation, et par une habitude du contexte associatif et de ses modes d'organisation, notamment la communication lors des réunions.

En effet, la participation aux réunions de Caissalim implique d'adopter un certain comportement. Les réunions peuvent durer plus de deux heures, et nécessitent une attention particulière. *« Pour participer aux réunions, il y a quand même un cadre, une certaine manière d'être. Bon déjà faut rester assis, en silence à peu près. Il y a un mode de répartition de la parole. »* (NE2), raconte une adhérente de la caisse Est. Au cours des réunions, l'animateur·ice s'appuie sur les avancées des réunions précédentes ainsi que sur le vocabulaire propre au projet pour organiser le temps et les échanges. Par exemple, lors de la réunion de fonctionnement observée dans la caisse Nord, l'échange débute par la présentation d'une éleveuse d'ovins et de bovins dans le Tarn, qui organise une vente directe de ses produits à Toulouse. Pendant la présentation, beaucoup de sujets techniques autour de l'élevage sont soulevés, et repris lors de l'échange qui s'ensuit. Il est question de savoir comment sont nourris les animaux, notamment parce que le label bio implique qu'ils soient nourris avec un certain taux de nourriture bio. À la suite du vote, des éléments techniques sont discutés au sujet de la grille de critères à destination des boucheries, que l'on propose d'adapter pour plus de cohérence. Les échanges tournent également autour de la manière de contacter et rencontrer des producteur·ices, et font référence à des outils en ligne propres à Caissalim. Dans cette réunion, un temps est accordé à la préparation de l'AG suivante. Une adhérente intervient alors pour expliquer qu'elle est nouvelle et qu'elle ne parvient pas à se projeter.

Les exemples présentés ici illustrent bien la forme que prennent ces réunions. Afin d'intervenir avec facilité, il semble nécessaire de maîtriser de nombreuses connaissances relatives aux aspects techniques du projet ainsi qu'à l'alimentation et au monde agricole. On observe un décalage qui peut créer des freins à la participation. Malgré l'effort de s'assurer de la compréhension de tout le monde, des incompréhensions subsistent régulièrement chez les adhérent·es :

« Au début, j'avais quitté. J'avais quitté la Caissalim. J'ai eu un coup de mou. J'étais inscrite en décembre 2024. Il me semble que c'était en février ou en mars, j'ai téléphoné à Sarah, et je lui ai dit : « Je vous remercie de m'avoir inscrite à la Caissalim et je souhaite arrêter. » Et elle m'a appelée tout de suite. Elle m'a dit : « Mais pourquoi ? ». Donc, je lui ai dit que je ne trouvais pas ma place, que je ne comprenais pas trop. Je lui ai dit que je ne comprenais pas, que j'avais assisté à des réunions à la Calim'potes. Je ne comprenais pas de quoi ça parlait. Ça parlait de producteurs, de ci... de... Ce n'était pas concret pour moi. Et là, je commence un petit peu à prendre mes repères. Je commence un peu à comprendre un peu mieux. Il me manquait beaucoup d'explications. Parce que les gens, ils se connaissaient et ils savaient de quoi ils parlaient. Mais nous, les nouveaux, on était un peu mis... » (NS2)

Du fait du manque de compréhension, l'adhérente exprime un sentiment d'exclusion qui l'a poussé à vouloir se désengager du projet. Son propos témoigne aussi d'une évolution qui lui permet aujourd'hui de comprendre progressivement ce qui se joue dans les réunions. Le temps joue ici un rôle clé pour la maîtrise du contexte de Caissalim. Cela soulève alors un point de tension central dans le fonctionnement du projet et dans le déroulement des réunions. Le besoin de temps nécessaire à l'apprentissage pour certain·es entre en contradiction avec le besoin de faire avancer le projet, perçu comme nécessaire par d'autres. Une adhérente de la caisse Ouest, bâtisseuse, souligne très bien cette tension qui est apparu dès les premiers mois de fonctionnement de la caisse :

« Alors, je ne dis pas que Sarah est dirigiste, ce n'est pas du tout ça, mais n'empêche que dans sa manière d'être, en fait, elle est obligée aussi, certaines fois, de couper court, certaines fois de... Et c'est un peu normal. C'est-à-dire que... Pas normal, mais c'est un peu inévitable. C'est-à-dire que... Je comprends tout à fait son optique qui est justement de faire en sorte que les discussions ne s'éternisent pas et qu'on ne perde pas des personnes en chemin qui vont se dire que c'est pour des discussions, on n'en a pas marre. » (NO1)

Cette explication traduit également la position de l'équipe projet vis-à-vis de cette tension entre le besoin de temps et la nécessité d'efficacité. On a vu que l'équipe projet occupe une place centrale et nécessaire à l'avancement du projet. Certain·es adhérent·es expriment l'envie d'avancer, mais c'est avant tout l'équipe projet qui donne une impulsion au projet à travers l'animation des réunions et le travail de coordination en parallèle. En l'interrogeant sur la posture de l'équipe projet au sein de Caissalim, Edith répond ainsi :

« Je pense que les inconvénients, c'est que là, même s'il y a l'intention de plus autonomiser les gens, le fait est que tout ce que fait la coordination, ce n'est pas les gens qui le font. Donc leur montée en compétence sur ces sujets est plus lente, mais juste dans le sens que c'est quand on fait qu'on apprend. Et donc dans la perspective de réappropriation, il n'y a pas que les sujets alimentaires, il y a aussi comment on s'organise collectivement, comment on fait démocratie etc. Et ça

ralentit un peu ce processus. Ça joue pas mal sur la temporalité, et le désavantage, ça pourrait être sur le rythme auquel les gens se réapproprient ou apprennent certaines compétences aussi. Et en même temps, ça peut aussi faire gagner du temps, entre guillemets, d'avoir du temps dédié à ces sujets par le fait d'être payé pour ça. Ça fait avancer le projet aussi, mais est-ce qu'on respecte bien le temps citoyen ou pas ». (EP1)

Il y a donc bel et bien un décalage entre l'équipe projet qui est salariée et les adhérent·es qui ont une position d'engagement bénévole au sein de Caissalim. À travers leur position salariée, les membres de l'équipe projet peuvent consacrer plus de temps et développer des savoirs techniques et des connaissances plus approfondies que les adhérent·es. Mais c'est aussi elle·eux qui instaurent le « rythme » des réunions et agissent autour de l'équilibre entre nécessité d'efficacité et besoin de temps. Lors des réunions observées dans les caisses Nord, Sud et Est, l'animatrice intervient régulièrement pour rappeler le temps restant, suggérer le besoin de passer à un autre sujet pour parvenir à clore l'ordre du jour. En comparaison, les adhérent·es de la caisse Ouest, qui ne dispose pas d'un·e animateur·ice salarié·e, soulignent tous·tes la problématique des réunions qui durent trop longtemps. L'équipe projet est saluée pour son efficacité qui transparaît dans l'organisation du temps des réunions. Mais cette efficacité semble également être un frein. L'équipe projet impose un rythme d'avancement qui demande aux nouveaux·elles un temps d'adaptation important pour parvenir à maîtriser les sujets abordés dans les réunions, et parvenir à participer lors des prises de décisions. Et cela ne concerne que l'espace de délibération organisé par l'équipe projet en amont. En parallèle, l'équipe projet s'occupe également de toute une ingénierie de projet, comme expliqué en amont, qui reste opaque à la plupart des adhérent·es. Cette opacité est d'ailleurs soulignée par les adhérent·es enquêtés qui ont la capacité d'adopter une posture critique, comme c'est le cas de cette adhérente de la caisse Est :

« Ce qui me dérange le plus, c'est que des fois j'ai l'impression qu'il y a des décisions qui sont orientées en amont. Et ça, c'est un peu plus opaque. Sur deux, trois trucs, j'avais l'impression que la coordination voulait vraiment faire passer quelque chose. Au final, il y a une fois où j'ai eu l'impression, c'est toujours pareil, c'est l'impression, je ne sais pas vraiment, ça sent bien compliqué. Oui, ils nous ont écoutés, il n'y avait pas de souci. Au final, même si tu sentais que le truc était un peu orienté, ils ont quand même écouté les gens. Mais c'est vrai que de temps en temps, ça va bien plus loin. Tu as l'impression qu'il y a vraiment des trucs qui sont décidés en amont sur des sujets. » (NE5)

L'équipe projet elle-même constate cette difficulté à rendre l'ingénierie du projet accessible aux adhérent·es, dans un contexte où la compréhension nécessaire à la participation aux réunions est déjà un enjeu. Ainsi, le manque de temps apparaît comme un point de tension à l'exercice d'une véritable démocratie, car il exige une capacité d'adaptation et de compréhension qui rend difficile la participation aux échanges pour les nouveaux·elles, et qui peut même provoquer un sentiment d'exclusion, allant parfois jusqu'au départ de certain·es adhérent·es. Cette tension autour du temps découle en grande partie du rythme donné aux

réunions par l'équipe projet, et de la gestion du projet selon une ingénierie et des prises de décisions inaccessibles à la plupart des adhérent·es. Ainsi, à travers cette tension autour du temps, on décèle également une forme de dépendance des adhérent·es à l'équipe projet.

C) Le processus de conventionnement révélateur d'une vision dominante de l'alimentation durable

Comme on l'a vu, les réunions de fonctionnement de Caissalim forment l'espace de délibération où sont discutés et votés les conventionnements des professionnel·les. En votant pour le conventionnement d'un·e professionnel·le, les adhérent·es s'appuient sur la base de connaissances communes autour de l'alimentation et sur les critères d'alimentation durable établis par les bâtisseur·euses de leur caisse. Mais il·elles s'appuient également sur leur expérience et leur vision de l'alimentation pour apprécier l'intérêt de conventionner ou non un·e professionnel·le. La confrontation de ces différentes visions peut alors engendrer des tensions dans les discussions et les choix de conventionnement. L'enquête menée a révélé trois points de tensions principaux qui émergent lors de la délibération.

Le conventionnement de viande halal est un premier enjeu pour les caisses. Parmi les adhérent·es enquêté·es, quatre personnes consomment de la viande halal, dont trois qui font partie de la caisse Nord. Il s'agit de la caisse avec le plus de personnes consommant de la viande halal, même si on en retrouve dans l'ensemble des caisses.

« Nous, juste le souci qu'on a, parce que du coup, je suis de confession musulmane. Nous, on n'a pas de boucheries qui sont conventionnées, parce que le critère, c'est bio, que les animaux, ils n'ont pas pris de médicaments, voilà. Bref, comme on dit, d'entrée, là, tu sais, tu leur donnes des préventions, nous, en fait, on n'a pas trop de viande bio dans les boucheries halal. Après, je pense que c'est un truc qu'on va revoir pour conventionner des boucheries halal ». (NN4)

Comme l'explique cette adhérente de la caisse Nord, les commerces vendant de la viande halal ne répondent en général pas aux critères de conventionnement établis par les caisses, et donc, ne correspondent pas à la définition de l'alimentation durable prônée par Caissalim. Plusieurs visites ont été menées par des adhérent·es pour tenter de conventionner des boucheries halal, mais les propositions n'ont jamais obtenu suffisamment de votes favorables pour être conventionnées. C'est ce qu'explique une adhérente de la caisse Nord en racontant le dernier vote auquel elle a participé :

« Si, le dernier, parce qu'il a été négatif, c'était une boucherie halal. Et ça a été la première à bien vouloir, j'ai l'impression, ouvrir ses portes, discuter, tout ça. Mais c'était « merdique » , il n'y avait aucune traçabilité de rien. Et des éléments comme du poulet qui venait de l'étranger, ça n'allait juste pas du tout. Et en même temps, je ne suis pas consommatrice. Donc, comment on fait ? Est-ce qu'on s'abstient ? Est-ce qu'on dit non ? » (NN5)

Ici, les critères de conventionnement ne conviennent pas. Mais l'adhérente s'interroge également sur sa posture. Comme la majorité des personnes ayant voté, elle ne consomme pas de viande halal et n'est donc pas concernée par le conventionnement. Une tension apparaît donc entre la vision de l'alimentation durable proposée par Caissalim, et les besoins réels des adhérent·es. Les besoins des consommateur·ices de viande halal diffèrent de la vision dominante d'une bonne alimentation, ce qui provoque une situation d'exclusion. À l'inverse, la plupart du temps, les consommateur·ices de viande halal acceptent de voter pour des produits qu'il·elles ne consomment pas - notamment parce qu'il·elles sont également en situation de précarité alimentaire, se perçoivent comme bénéficiaires du projet et ont moins de facilité à s'abstenir ou voter contre un conventionnement, mais si celui-ci n'est pas dans leur intérêt.

La consommation de viande, en opposition à un régime végétarien, a également été soulevé comme un enjeu dans les délibérations et les votes. *« La viande. La viande rouge, il y en avait qui voulaient l'enlever. Ça peut se comprendre, parce que ce n'est pas très écolo. »* (NO4) explique un adhérent de la caisse Ouest lorsqu'on l'interroge sur les désaccords observés dans les délibérations. Une adhérente de la caisse Est qui a un régime végétarien explique qu'elle avait l'habitude de voter « pour » lors du conventionnement de boucherie ou éleveur·euses, et que son positionnement a changé :

« Du coup, j'ai pris la décision, au début de la Caissalim, de m'abstenir à chaque fois qu'il y avait une question autour d'un produit animal. » (NE1).

La vision dominante de l'alimentation dans Caissalim intègre la consommation de viande, ce qui semble encore une fois reproduire des formes de tensions tacites avec celles·eux dont l'alimentation ne correspond pas à cette vision dominante.

Le dernier élément discuté et identifié comme un point de tension dans les délibérations est le critère bio. Certain·es défendent la bio comme un critère absolu et nécessaire pour conventionner des producteur·ices et distributeur·ices. Cela donne parfois lieu au refus de conventionner un·e professionnel·le alors même que son travail semble relever de pratiques alimentaires et agricoles durables. C'est ce qu'explique un adhérent de la caisse Est :

« Il y avait une question, j'en pense un, un désaccord. Mais je pense que pour l'instant, ce n'est pas un désaccord de conventionnement. C'était un producteur qui était très bien, un bon producteur, mais il n'est pas bio. C'est un producteur de volaille. Mais il produit toute la nourriture sur son exploitation. Il produit, on pourrait parler de ça, en polyculture d'élevage. Il a quand même un gros boulot. Il fait pousser les grains et tout, les herbes qu'il donne à ses poules. Mais il n'est pas en bio. Ce qu'il fait pousser, ce n'est pas du bio. Mais il ne donne pas d'antibiotiques. Et évidemment, le mec, il bosse comme un malade. Et en fait, toute la question, c'était : « Est-ce qu'on le conventionne ou pas ? » Et je trouvais que c'était intéressant. Et on avait décidé de ne pas le conventionner à la fin, mais moi je trouvais que c'était intéressant. Tu es là sur le non bio/ bio. Tu vois, oui il est pas bio, mais est ce que c'est une ligne rouge ? » (AE1)

À travers ce refus de conventionner un éleveur non bio, c'est une certaine vision de l'alimentation durable qui s'impose, faisant du critère bio un critère déterminant. Mais une fois encore, cette vision de l'alimentation peut être source de tension pour certain·es adhérent·es qui ne partagent pas la même vision ou la même réalité financière :

« Des fois, lors des réunions, je trouve qu'on n'est pas tous d'accord avec le bio, pas bio. Je veux dire, il en faut pour tout le monde. Tout le monde ne veut pas manger bio. Je veux dire, de nos jours, c'est quoi ? Les gens, ils regardent aussi le portefeuille. Moi, personnellement, je regarde aussi mon portefeuille. Si je peux manger local, mais que ce ne soit pas bio, moi, ça me va. Puis si je peux manger bio et local et que ce ne soit pas cher, ça me va encore mieux. Je veux dire qu'il faut... Il faut arrêter avec des critères spécifiques. » (NS2)

La nourriture bio est effectivement plus chère et, comme on l'a vu, peut représenter un coût financier trop important pour une partie des adhérent·es. En expliquant cela, cette adhérente souligne l'effet excluant des critères de conventionnement lorsqu'ils correspondent aux intérêts d'un groupe et à une vision dominante de l'alimentation durable, et qu'ils ne s'adaptent pas aux réalités de l'ensemble des participant·es à la délibération. Dans la caisse sud, *« à la Biocoop de Castanet, ils ont décidé de ne pas conventionner des fruits et des légumes »* (EP4) comme l'explique la coordinatrice. Ce choix de la part du comité citoyen marque une volonté de limiter la consommation dans la grande distribution (même bio), et de soutenir les producteur·ices. *« Je trouvais que c'était très pertinent, parce qu'effectivement ils ont plein de marchés producteurs et tout, donc ça vaut le coup de se forcer un peu à aller sur les marchés »* (EP4). Cependant, ce choix impose à des adhérent·es de la caisse en situation de précarité alimentaire de se priver lors de leurs achats dans cette grande enseigne bio, et cela les contraint à s'adapter aux horaires et aux lieux de vente des producteur·ices. Ce choix ajoute donc une difficulté supplémentaire pour des personnes n'ayant pas l'habitude des réseaux alimentaires alternatifs, et leur rend plus difficile l'accès à une alimentation saine et durable.

Ainsi, à travers les difficultés à conventionner des produits halal, ou bien à travers la vision dominante autour des critères bio et de la viande, c'est une certaine vision de l'alimentation saine et durable qui est choisie et qui s'impose, créant des formes d'exclusion pour les personnes en situation de précarité alimentaire ou portant une vision différente de l'alimentation. La vision dominante proposée dans les caisses est avant tout portée par les adhérent·es venant d'un milieu social aisé, ayant l'habitude du monde associatif et des réseaux alimentaires alternatifs. C'est ce qu'explique la coordinatrice en parlant des processus de conventionnement dans les caisses :

« Et les personnes qui les proposent, c'est des gens qui ont déjà l'habitude d'aller dans des lieux, dans les petites épiceries, machin, local et tout. De toutes les manières, les autres trucs ça rentre pas dans les critères. En fait, tu imposes forcément une norme bourgeoise parce que c'est la seule norme alimentaire qui rentre dans des critères de durabilité de l'agriculture. Déjà de base, si tu veux une agriculture qui est durable, une transformation qui est durable, etc., tu ne peux

pas aller à Carrefour en fait. Sauf que d'aller au marché, bouger des petits trucs biologiques, c'est une norme, c'est une classe de personnes dans la société ».
(EP4)

Comme elle le dit, la vision dominante de l'alimentation présente dans les caisses correspond à une norme sociale, et elle est proposée par un groupe social dominant au sein des caisses. Cela n'empêche pas les adhérent·es d'autres groupes sociaux d'être en accord avec cette vision dominante. Seulement, le cadre de la délibération et les prises de décisions qui en résultent sont appropriés par un groupe social privilégié, ayant plus d'aisance avec les codes de cette délibération, et faisant valoir ses intérêts. Ainsi, malgré une volonté de faire démocratie, le processus de conventionnement empêche l'expression des intérêts différents du fait de l'accaparement de l'espace de délibération par un groupe social privilégié. Cela traduit la présence de rapports de pouvoir, liés à des situations sociales structurellement inégalitaires, mais aussi à des pratiques et des visions différentes de l'alimentation.

D) Le vote : invisibilisation des tensions plutôt que réel processus de décision démocratique

Le processus de conventionnement se termine par un vote qui clôt les échanges et concrétise la décision prise par le comité citoyen. La manière de voter est pensée pour s'inscrire dans la démarche de démocratie portée par le projet Caissalim. Les votes fonctionnent au consentement. Lorsque la délibération semble toucher à sa fin, l'animatrice (ou bien un·e adhérent·e pour la caisse Ouest) propose de passer au vote. Elle pose donc, dans l'ordre, les questions : « Qui est contre ? » puis « Qui s'abstient ? » et enfin « Qui est pour ? » Et les adhérent·es sont amené·es à voter à main levée. Contrairement au consensus, le vote par consentement ne vise pas à obtenir l'adhésion totale de l'ensemble des votant·es. La décision est adoptée lorsqu'elle ne rencontre plus d'opposition. Ainsi, les personnes votant « contre » sont invitées à expliquer les raisons de leur désaccord, ce qui alimente un débat. L'abstention, quant à elle, n'invalide pas le vote. La décision n'a pas pour objectif d'être idéale pour tous·tes, mais au minimum acceptable ou « supportable » pour les personnes qui s'y sont à l'origine opposées. Et doit avant tout favoriser l'intérêt du groupe dans son ensemble. Selon ces modalités, lors d'un vote dans une caisse, l'animatrice interroge les adhérent·es qui ont voté « contre » et celles·eux qui se sont abstenus·es. Elle les invite à exprimer les raisons de leur vote, ce qui peut amener à relancer le débat.

« C'est aussi la manière dont Sarah anime et cherche ça, c'est qu'à chaque fois qu'il y a des personnes qui s'abstiennent, elles demandent les raisons de l'abstention. Et du coup, ces raisons sont utilisées soit pour qu'on en reparle la semaine d'après, que ça redevienne un sujet, qu'on en discute, etc. C'est pas un vote blanc. Du coup, je pense que c'est bon. » (NE1)

Comme l'explique cette adhérente, les désaccords et les abstentions exprimés à travers le vote sont utilisés pour alimenter les échanges et visibiliser les points de tensions, participant ainsi d'une dynamique démocratique. Toutefois, voter « contre » suppose également de s'exposer au reste du groupe et de justifier son positionnement. C'est ce qu'explique cette adhérente de la caisse sud :

« Oui en fait j'ai été contre un truc, et c'est pas parce que je mangeais pas, parce que j'ai déjà voté un truc pour un producteur qui faisait cochon et tout, c'est pas du tout pour ça. C'était parce que c'était vendu sous blister, la viande sous blister, et ça se disait bio, donc moi je ne trouvais pas ça trop bio de vendre sous blister. Et j'ai été contre le truc, puis elle s'était mise à dire : « Ah oui mais moi j'ai mis deux semaines à faire cette enquête ! » . Et je lui ai dit à Sarah : « Ah ouais j'aurais pas dû » Elle me dit : « Ben non, elle m'a dit, t'as bien fait de... » Mais je dis : « Mais la prochaine fois, je dis rien. » Elle me dit : « Mais non, il ne faut pas que ça te bloque. » Mais oui, tu as peur de te mettre en désaccord avec les autres, en fait. Du coup, maintenant, quand je vais voter à main levée : « Ah bah oui, je suis d'accord » . Autant voter caché, du coup. Finalement, il vaut mieux voter caché. Au moins on ne sait pas qui c'est qui a voté, et pourquoi ça a été dit non, et pourquoi ça a été dit oui. Je crois que c'est le mieux. Je n'étais pas à l'aise après la réunion. » (NS2)

Il s'agit d'une adhérente récemment arrivée dans la caisse, peu habituée aux réunions de Caissalim. Comme elle l'explique, en votant « contre » elle s'est trouvée exposée et en situation de vulnérabilité. Elle explique qu'elle préférerait voter de manière anonyme. Parmi les adhérent·es enquêt·es, plusieurs personnes expriment leur difficulté à exprimer leur désaccord, et le fait qu'elles ne votent jamais « contre » un conventionnement, même si le produit ne les concerne pas. C'est également ce dont témoigne cette adhérente de la caisse sud, en expliquant qu'il lui arrive de voter « pour » un conventionnement de viande non halal, alors qu'elle consomme de la viande halal.

Le sentiment de légitimité à s'exprimer, propre à un profil d'adhérent·es comme cela a été expliqué en amont, semble transparaître également dans le vote. Les adhérent·es se sentant moins légitimes à exprimer leur point de vue ont également plus de difficulté à voter « contre ». À l'inverse, les adhérent·es qui se sentent légitimes à s'exprimer n'hésitent pas à voter « contre » un conventionnement lorsqu'il ne correspond pas aux critères de l'alimentation durable définis par la caisse, et/ou qu'il ne correspond pas à leur vision de l'alimentation. Afin d'éviter de se confronter au groupe, sans pour autant voter « pour » un produit qu'elle ne consomme pas, une adhérente de la caisse Est qui est végétarienne a décidé de s'abstenir lorsqu'il était question de produits animaux :

« Du coup, j'ai pris la décision, au début de la Caissalim, de m'abstenir à chaque fois qu'il y avait une question autour d'un produit animal. » (NE1).

Le vote par consentement utilisé dans les caisses semble s'inscrire dans la dynamique de démocratie prônée au sein de Caissalim, car il permet de favoriser le choix collectif sans pour

autant viser l'idéal du consensus. Et les désaccords sont utilisés pour alimenter les débats, relevant également d'une méthode de facilitation s'inscrivant dans la volonté de faire démocratie. Néanmoins, cette méthode de vote suppose de s'exposer au reste du groupe lorsqu'on est en désaccord, ce qui engendre d'importantes difficultés pour les personnes qui ont des difficultés à s'exprimer au sein des caisses. L'abstention est alors utilisée comme une stratégie d'évitement, mais elle ne permet pas le report du vote. Ainsi, les décisions prises à la fin des votes correspondent avant tout au choix de celles·eux qui se sentent légitimes à exprimer leur point de vue et leurs désaccords, et correspondent ainsi à la vision dominante de l'alimentation durable portée au sein des caisses. Ainsi, les décisions issues des votes ne semblent pas favoriser réellement le bien commun du groupe, mais plutôt les intérêts d'un groupe privilégié portant la vision dominante de l'alimentation durable exposée en amont.

Malgré les pratiques démocratiques instaurées dans les caisses, la délibération et le processus de conventionnement traduisent des rapports de pouvoirs qui se concrétisent par la présence d'une norme de l'alimentation durable dominante au sein des caisses. Le groupe social privilégié parvient la plupart du temps à faire valoir son point de vue de l'alimentation durable, en accord avec ses intérêts. Néanmoins, beaucoup d'adhérent·es semblent avoir conscience de la présence de rapports de pouvoir au sein des caisses, et s'interrogent sur les manières d'y remédier. Chez les personnes enquêtées, les questionnements autour de ces rapports de pouvoir semblent émerger au fur et à mesure de la participation, traduisant ainsi un effet sur celles·eux-ci. Malgré les freins identifiés dans cette partie, la participation à Caissalim, en tant qu'espace de démocratie, produit également des effets chez les individus et au sein du groupe. Dans cette dernière partie de présentation des résultats, je vais m'attacher à présenter les effets de la participation aux délibérations sur les individus et sur le groupe.

III – Un contexte qui présente également des effets sur les participant.e.s et sur le groupe

A) Des effets sur les individus : de la valorisation à différentes formes de politisation

Le premier effet notable est le sentiment de valorisation dont témoignent les individus à travers leur participation à Caissalim. On l'a vu, une partie des adhérent·es exprime un sentiment d'illégitimité à s'exprimer lors des réunions de fonctionnement. Néanmoins, au fur et à mesure de la participation, ce sentiment d'illégitimité tend à s'atténuer, et les adhérent·es expriment le fait de se sentir écouté·es et valorisé·es. Progressivement, il·elles parviennent plus facilement à s'exprimer lors des réunions. Une adhérente de la caisse Nord exprime avoir des difficultés à parler français, et cela semble constituer un frein important à sa prise de parole dans les réunions. Cette même adhérent·es adopte également une posture de bénéficiaire dans le projet, ce qui tend à renforcer son sentiment d'illégitimité à faire valoir son point de vue. Lorsqu'on l'interroge, elle explique avoir été sollicitée par la coordinatrice pour présenter le projet dans le centre social de Bagatelle à Toulouse :

« On avait réunion de Caissalim. Quand on a fini, elle [Sarah] est venue vers moi, elle m'a dit : « C'est toi Karima ? » Je dis oui. Elle m'a dit : « Ouais, je veux bien que tu viennes, il y a un rendez-vous le 9 avril pour proposer aux autres la Caissalim ». J'ai dit : « Pourquoi moi ? Pourquoi moi ? Elle m'a dit, si, si ». J'ai dit : « Pourquoi moi ? Il y a XXXX, il y a XXXX qui sait parler le français » Elle m'a dit : « Ah non, je veux bien toi » Alors je suis allé, j'ai expliqué un peu. Pour traduire, ça il n'y a pas de souci, je peux traduire aux gens et parce qu'il y en a plein qui comprennent pas le français. J'ai expliqué en arabe. J'ai expliqué avant, avec quelques mots que je connais, j'ai expliqué en français, j'ai montré la carte, j'ai dit comment on fait, etc. Après, quand on a fini, il y en a qui ont dit qu'ils n'ont pas compris, qu'ils ne comprennent pas le français. Alors j'ai expliqué en traduisant. » (NN3)

À la suite de cet épisode, l'adhérente explique s'être sentie fière et valorisée d'avoir pu participer à faire connaître le projet, et d'avoir pu s'exprimer en public en français et en arabe. Elle explique se sentir de plus en plus légitime à prendre la parole en réunion. Plusieurs personnes qui ont assisté à cette présentation ont ensuite adhéré à Caissalim. Elle exprime alors le sentiment de valorisation qu'elle ressent lorsqu'elle participe aux réunions :

« On sent qu'on est une famille. C'est-à-dire, par exemple, moi, avec ma langue et tout, au début c'était un peu compliqué, mais ça y est, une fois tu es avec tout le monde, avec Sarah, Edith, tu te sens pas... Ils te donnent le courage en fait ! » (NN3)

Ce sentiment de valorisation résonne ici directement avec la posture de l'équipe d'animation qui porte une attention particulière à instaurer un climat bienveillant et à donner la parole aux personnes qui ont des difficultés à la prendre. Mais ce sentiment de valorisation ne se retrouve pas uniquement chez les personnes ayant des difficultés à s'exprimer, mais également chez des adhérent·es ayant un profil militant et une expérience du milieu associatif, et qui découvrent au sein du projet Caissalim une autre manière de communiquer et de fonctionner. C'est ce dont témoigne une autre adhérente de la caisse Nord :

« Tu sens que tu as le droit de prendre la parole, de dire ce que tu veux. Je trouve ça hyper chouette, vraiment. Pour être dans des collectifs qui ne fonctionnent pas du tout, autant te dire que ça redonne foi presque en l'humanité. Donc ouais, expérience super positive de savoir qu'on peut s'emparer de choses, qu'on peut nous y former, de considérer que, voilà, on a des envies mais pas forcément de compétences. Voilà, d'emblée enfin ouais, je sais pas je trouve que c'est vraiment chouette quoi ».(NN5)

Ici, l'adhérente exprime un sentiment de valorisation dû à la possibilité de s'exprimer au sein du groupe. Au-delà de l'équipe d'animation, le contexte bienveillant qui permet ces effets de valorisation chez les individus provient également de la dynamique des comités formés par les adhérent·es lors des réunions, et donc également du groupe d'adhérent·es. En plus de la possibilité de s'exprimer et du sentiment d'être écouté, cette adhérente parle également de « compétences » et de la possibilité de s'emparer de sujets qui l'intéressent. Si le développement de la capacité à prendre la parole est le premier effet qu'on remarque, il n'est pas le seul. En effet, l'ensemble des adhérent·es enquêté·es expriment le fait d'avoir appris de nouvelles choses ou bien d'avoir développé leur connaissances sur de nombreux sujets, allant des connaissances sur le système agro-alimentaire à des connaissances sur le fonctionnement associatif ou sur les modes d'organisation collectifs. Une adhérente de la caisse Nord exprime par exemple son apprentissage du système alimentaire et des enjeux liés au métier d'agriculteur :

« Ce qui m'a marquée, je pourrais dire, c'est les sorties, parce qu'on a beaucoup appris. On voit les choses différemment. Je connaissais un peu les abeilles, mais là, c'est autre chose. Quand on consomme du miel ou autre chose, on pense aux abeilles, tout ce qu'elles ont fait. Pareil pour les légumes, aux maraîchers, tout le travail qu'ils ont fait avant. C'est comme si on donnait plus de... pas d'importance, mais comment je peux exprimer ça ? C'est comme si je donnais plus de valeur. Par exemple, si je vais manger une carotte, avant je la mangeais. Mais maintenant, je me dis, cette carotte, elle est passée par plein d'étapes. Le combat d'un agriculteur. Et maintenant, elle est dans mon assiette. C'est une prise de conscience. Ce que m'a apporté la Caissalim, c'est la prise de conscience. C'est en un mot. » (NN1)

Cette meilleure compréhension de différentes formes de réalité se retrouve chez l'ensemble des adhérent·es enquêtées. À travers le développement de nouvelles connaissances et d'une

sensibilité à des enjeux sociétaux peu ou moins connus jusqu'alors, on constate l'émergence d'une forme de sensibilité politique. Celle-ci se traduit principalement par une compréhension des injustices et des effets environnementaux néfastes liés au système agro-alimentaire. Néanmoins, chez les adhérent·es non-politisé·es à l'origine, malgré l'émergence d'un discours politisé, ce n'est pas exprimé comme tel. Au contraire, on note plutôt un rejet du mot « politique » associé principalement à la politique professionnelle pratiquée par des élu·es et distante de la réalité locale. *« De toute façon, la politique, c'est ceux qui font des lois et qui nous imposent... Enfin, on vit dans un pays où il y a des lois, des textes qui sont votés, et des fois, on n'est pas forcément au courant »* (NN4). À l'inverse, chez les adhérent·es ayant un profil militant et un discours politique déjà présent, la participation à Caissalim permet de concrétiser cet engagement, mais aussi de le développer et de le faire évoluer. Caissalim apparaît comme un nouveau mode d'engagement qui permet à ces adhérent·es de répondre aux enjeux systémiques qu'il·elles portent dans leurs discours, tout en mettant leurs compétences au service de cet engagement :

« En gros, j'ai l'impression que ça confirme des convictions que j'avais déjà, plutôt théoriques, entre guillemets. Et du coup, j'ai pas l'impression que j'ai appris des nouvelles choses en soi, mais c'est plutôt l'aspect expérientiel de plein de choses qui me motivent, ou alors où je suis convaincue et tout ça. Et du coup, ça me pousse... à vouloir passer plus de temps concret sur des projets engagés comme ça ». (EP1)

« En tout cas de pouvoir m'impliquer concrètement, d'avoir un espace où je peux m'impliquer et voilà, j'ai un petit impact concret, une humble contribution. Mais après, je pense que ça m'a un peu plus ancrée aussi, de me dire, comme la chaîne alimentaire, c'est prendre soin du travailleur, du sol du travailleur, la production, des prix, et donc des mangeurs, tout est lié. » (NN5)

« Changer le système, oui. Juste avant, mon entrée a toujours été l'entrée environnementale. Donc c'est ça que je veux, mais on peut pas faire ça sans que ce soit couplé avec la solidarité, et donc un peu la dimension d'intersectionnalité. » (EP3)

À travers le « lien » évoqué entre les différents enjeux sociaux soulevés par l'alimentation, et à travers « l'intersectionnalité » (mise en lumière du croisement de plusieurs formes de discriminations subies par une même personne, et ambition de lutte contre ces discriminations) mentionnée par Jean-Baptiste, on observe bien la dimension systémique du discours. Les adhérent·es éprouvent alors un sentiment de valorisation à pouvoir mettre en œuvre leurs compétences à travers un engagement concret répondant à une vision politique systémique, à la croisée des discours militants environnementaux et sociaux. Caissalim apparaît alors comme un moyen d'agir politiquement à l'échelle locale.

Comme on l'a vu, une partie des adhérent·es de Caissalim vit au quotidien une situation de précarité, à la fois alimentaire, financière et professionnelle. Chez ces adhérent·es, Caissalim apparaît également comme un moyen de concrétiser un engagement qui prend peu à peu un

sens politique. Néanmoins, la manière d'envisager cet engagement prend une forme différente :

« Ce que j'aime bien, c'est qu'il y a beaucoup de convivialité, beaucoup de bienveillance. Alors, c'est une association, mais on a... on se sent comme professionnels, et moi ce côté me plaît comme ça parce que ça me réconcilie avec mon côté, ma vie professionnelle et franchement je ne trouve pas de côté négatif pour le moment je ne vois pas. [...] Peut-être que je reprends confiance un petit peu. Peut-être que c'est le mot. Et que je me réconcilie avec l'humain, c'est le mot. Et la société. » (NN1)

Pour cette adhérente de la caisse Nord, la participation à Caissalim prend une dimension professionnelle. Elle explique avoir eu l'occasion de mener plusieurs ateliers lors d'événements de Caissalim, fait appel à ses compétences professionnelles en animation et développement personnel. Plusieurs autres adhérentes expriment leur intérêt de vouloir s'engager encore plus dans le projet, et potentiellement de manière professionnelle, en évoquant des ateliers, des cours de danse, l'organisation de cantines... C'est notamment le cas de cette adhérente de la caisse Sud, intéressée par la communication et l'accueil des nouveaux·elles adhérent·es :

« J'aimerais bien être dans la com... Communication, inclusion, accueil des nouveaux adhérents [...]. Mais s'ils ont besoin d'un petit contrat, parce que moi je travaille que 4 heures, un petit contrat comme ça, en sachant que, voilà, si c'est une association, il y a des aides de l'État, parce que je suis reconnue travailleur handicapé, c'est pas négligeable. Donc oui, oui, oui, franchement. » (NS2)

La participation à Caissalim fait donc émerger chez les adhérent·es un sentiment de valorisation à travers le fait d'être écouté et de pouvoir mettre ses compétences au service du projet. Elle fait également émerger des formes de politisation, différentes en fonction des individus. À travers ces effets, Caissalim rend concret un engagement politique, et confirme la volonté de poursuivre la participation, parfois à travers une perspective professionnelle. Il s'agit ici d'effets identifiés sur les individus et sur la manière dont il·elles perçoivent le projet et s'y positionnent de manière individuelle. Certains effets observés vont au-delà de la dimension individuelle, et concernent les relations entre individus et au sein des groupes formés par les comités citoyens.

B) La redéfinition des rapports de pouvoir : un objectif démocratique encore difficilement atteignable

Comme j'ai pu le montrer précédemment, les espaces de délibérations formés par les réunions de fonctionnement de Caissalim impliquent des échanges entre des adhérent·es et des groupes d'adhérent·es ayant différent·es vision du monde : notamment entre adhérent·es du groupe social privilégié et ceux vivant des situations de précarité, ou encore en adhérent·es ayant différent·es pratiques alimentaires, ou différent·es motivations à participer au projet,

comme j'ai pu le montrer en amont. Des visions différentes de l'alimentation, et plus largement des visions du monde différentes, s'y rencontrent et échangent. Lors de la réunion de fonctionnement de la caisse Ouest, un échange s'est tenu sur la possibilité de conventionner des magasins Biocoops, animé par une adhérente qui occupait alors une posture de facilitatrice. Une adhérente de la caisse s'est levée pour exprimer son désaccord, expliquant que les Biocoops font partie du système de la grande distribution, et que le projet Caissalim ne devait pas contribuer à leur chiffre d'affaires. En s'opposant ainsi, cette adhérente a exposé au comité citoyen sa propre vision du projet, allant à l'encontre de la vision majoritaire favorable au conventionnement des Biocoops. Malgré un échange mouvementé, la discussion a été organisée de manière à ce que les différents arguments, et donc les différentes visions du projet, soient exposées au reste du groupe, essayant ainsi de créer un espace de délibération démocratique. Dans la réunion observée dans la caisse Nord, le conventionnement d'une éleveuse a donné lieu à un échange sur la possibilité de conventionner de la viande halal. Lors de cet échange, les adhérentes consommatrices de viande halal ont été amenées à expliquer au reste du comité ce que signifiait la viande halal dans la tradition musulmane. Ces deux exemples illustrent des situations où différentes connaissances et vision du monde se rencontrent, et où la délibération démocratique a pour objectif de permettre la compréhension de ces différences.

Parmi les effets observés qui résultent de la délibération, on constate chez les adhérent·es en situation privilégiée une compréhension des différences, qui se traduit par une certaine compréhension de la réalité des personnes en situations de précarité.

« J'ai beaucoup découvert l'aide alimentaire, que je connaissais très mal, j'ai découvert les problématiques alimentaires que rencontrent les gens au quotidien, que j'envisageais pas. Parce que je viens de la classe moyenne, je n'ai jamais été confronté à ça dans ma vie quotidienne. Ni dans ma vie étudiante. Je ne connaissais pas d'amis qui avaient des problèmes de ce type. On faisait beaucoup attention, on dépensait pas, mais c'est juste qu'on économisait parce qu'on était étudiants. On avait pas de thunes, mais c'était pas tellement... pas de difficultés à nous-mêmes. Donc là, je pense que j'ai une meilleure compréhension des raisons qui font que certains galèrent à manger. » (EP3)

À travers sa participation à Caissalim, Jean-Baptiste exprime sa découverte de la réalité de la précarité alimentaire, et donc une compréhension de différences et d'une autre forme de réalité qu'il ne connaissait pas. Il associe ces différences à la notion de « classe » mettant en lumière sa compréhension de différences structurelles liées à des parcours de vie et des situations sociales différentes et inégalitaires. On constate également chez les adhérent·es en situation privilégiée une conscientisation des rapports de pouvoirs et des positions de domination liées à ces différences structurelles.

« Oui, je suis plutôt issu de la classe bourgeoise. Donc, oui, peut-être c'est... Alors, je m'en suis rendu compte pas tout de suite, jeune, j'étais au milieu de bourgeois. Donc, quand la vie va pour soi, elle va de soi. Comme disait Bourdieu.

Et après, oui, moi, je suis un privilégié, j'ai eu beaucoup de chance voilà. Donc bon, après, je pense que je suis quand même, voilà, conscient de cette chance et de ses privilèges... Bah je suis quand même, ouais, politiquement engagé à vouloir redistribuer les cartes en fait, à redistribuer plus équitablement les règles du jeu. » (AE1)

Cet adhérent de la caisse Est souligne ici les différences structurelles liées à son origine sociale, qu'il constate également au sein du projet Caissalim. Il exprime sa volonté de lutter contre ces différences structurelles, faisant à la fois preuve d'une conscientisation de sa position privilégiée et d'une volonté d'utiliser son engagement à Caissalim pour agir en faveur de plus d'équité. Au sein de la délibération, cette volonté d'équité peut alors se traduire par l'effort de laisser la place pour s'exprimer à celles·eux qui ont des difficultés à le faire, agissant ainsi en faveur d'un meilleur équilibre de l'espace de parole et des rapports de pouvoir qui y sont liés. En faisant référence aux méthodes de facilitation utilisées pour rééquilibrer les rapports de pouvoir dans la caisse, un adhérent de la caisse Nord explique faire l'effort d'adopter la démarche de l'équipe projet en laissant plus de place aux personnes ayant des difficultés à s'exprimer :

« Mais en tout cas, il y a plein de fois où j'ai envie de parler, mais il y a plein de fois où je me dis non, écoute les autres. Et ça, c'est quelque chose de très nouveau pour moi. Même si je suis quelqu'un qui essaye d'avoir beaucoup d'écoute, mais par contre quand il y a un sujet qui m'intéresse, je peux partir bille en tête, un peu façon rouleau compresseur certaines fois. Et là justement ça m'apprend la retenue. Et déjà, rien que ça, c'est énorme. Arriver à échanger des informations avec les autres en les écoutant véritablement, en ayant une écoute active, c'est-à-dire comprendre ce que l'autre veut dire. » (NO1)

La participation à la délibération présente donc un effet chez les adhérent·es en situation privilégiée : une certaine conscientisation de leur position et des rapports de pouvoir que cela implique, et une volonté d'y remédier, qui se traduit par un effort de laisser la place aux adhérent·es en situation affaiblie lors des échanges. Cet effet reste néanmoins à modérer car il résulte du discours et de la volonté des adhérent·es enquêté·es exprimés lors des entretiens, mais n'efface pas les freins à la délibération démocratique qui ont été décrits plus haut. Il peut être entendu comme une dynamique émergente, mais dont les effets concrets au sein de la délibération sont encore peu présents.

C) L'appartenance à un collectif comme base d'un projet politique commun

La dynamique décrite précédemment concerne les échanges interpersonnels, mais on constate également l'émergence d'un effet collectif lié à la participation à Caissalim. Comme on l'a dit, la convivialité est un élément constitutif du projet, qui s'inscrit dans une démarche de créer un cadre bienveillant, porté par l'équipe projet mais également par les adhérent·es. Si certain·es adhérent·es bâtisseur·euse·s racontent avoir noué des liens amicaux avec d'autres adhérent·es, cela reste plutôt rare et concerne très peu les nouveaux·elles. Par contre, les adhérent·es expriment dans l'ensemble un fort sentiment d'appartenance à un collectif.

« C'est-à-dire, Caissalim, je suis nouvelle depuis décembre. Mais même, Caissalim, je sens que c'est aussi ma deuxième famille. » (NN3)

« Un truc que j'apprécie, ce serait le collectif au sens large. Globalement, c'est beaucoup de gens qui se libèrent quand même du temps et qui ont envie de s'investir collectivement sur ce sujet. Peu importe leur situation sociale et économique, mais qui partagent cette envie de faire des choses ensemble, même si pour les uns et les autres ce n'est pas forcément les mêmes motivations derrière, mais un espace un peu d'organisation collective diversifiée autour de l'alimentation. » (EP1)

Comme l'explique Edith, le sentiment d'appartenance à un collectif découle du mode d'organisation de Caissalim. À travers l'instauration de pratiques démocratiques, la volonté d'engagement des adhérent·es participe à créer une dynamique commune où de nombreux·ses adhérent·es s'investissent dans le projet. Le collectif semble donc être une manière de participer à construire quelque chose de commun, malgré les motivations et les compréhensions du monde différentes. Cela résonne alors avec la dynamique de politisation et de passage à l'action qui a été mentionnée plus haut.

« Il y a quand même un peu une impression d'appartenir à un truc, de faire un truc bien quoi. D'appartenir à un projet, il y a un sentiment d'accomplissement. Je n'ai pas du tout participé au montage des caisses et tout, mais quand on participe au projet, j'ai l'impression que tout le monde le fait vivre. [...] Chaque décision est prise collectivement et j'ai l'impression que c'est aussi cher à tout le monde. Peut-être que je me trompe, mais j'imagine que c'est l'une des raisons pour lesquelles les gens sont là. C'est parce qu'ils prennent aussi des décisions, un peu de reprendre du pouvoir sur son alimentation, sur la manière de consommer, etc. J'imagine que c'est important. » (NE1)

Les pratiques démocratiques décrites plus haut permettent aux individus de se sentir valorisés et de développer une confiance en soi individuelle. Mais, comme l'explique cette adhérente de la caisse Est, ce sentiment de valorisation s'inscrit aussi dans la participation à des prises de décisions collectives dont les effets sont observables concrètement. Plusieurs adhérent·es témoignent leur surprise de constater que le projet fonctionne, qu'il est effectivement possible de réaliser une partie de ses achats alimentaires en Mona. Et l'effectivité du projet découle directement des prises de décisions prises selon un mode d'organisation démocratique.

« Voilà. franchement s'il y a un truc qui m'a changé, si si ça c'est vrai et ça je l'ai dit je rencontre pas mal de gens dans des activités collectives et hier je leur dit : « On voit bien que vous n'avez jamais assisté à une réunion d'une caisse de SSA, parce que les décisions elles sont prises n'importe comment ! » On se regroupe en groupes de 2-3, machin bidule, chacun émet un avis, et puis pof, on sort une décision sans jamais avoir fait une réunion, informer tout le monde et que tout le

monde ait à répondre à la même question. Et tu vois, cette possibilité de prendre une décision à plusieurs, là, vraiment, je trouve que c'est ça qu'on a appris. »
(AN1)

Comme l'explique cette adhérente de la caisse Nord, le mode d'organisation démocratique permet de prendre une décision collective, et développe donc le pouvoir du comité citoyen, renforçant le sentiment d'appartenance au collectif et apportant un sens politique commun. En ce sens, la participation à Caissalim devient une participation à un projet politique commun. Plusieurs adhérent·es parlent d'espoir, d'une reprise de confiance dans l'humain ou dans la société. Le projet Caissalim apparaît comme une manière de s'organiser collectivement pour reprendre une forme de pouvoir au niveau local et pour participer à la construction d'une autre société, en réponse à un contexte politique extérieur perçu comme hostile.

« Ouais, c'est politique dans le sens, c'est pour donner une direction vers un monde désirable, quoi, je veux dire, et surtout dans le marasme abominable dans lequel on est actuellement, quoi, je veux dire, d'avoir, alors je sais pas si c'est du politique ou si c'est ma bouée de sauvetage, parce que sinon, je sais pas ce que je ferais. » (AE1)

Cette partie a permis de présenter les profils des adhérent·es et les rapports de pouvoir qui peuvent se jouer entre elles·eux. Elle a aussi mis en lumière les pratiques démocratiques mises en place par l'équipe d'animation, et reprises certaines fois par les adhérent·es, au sein des espaces de délibération formés par les caisses. Enfin, cette partie a permis de présenter les effets de la participation à la délibération identifiés sur les adhérent·es et sur le collectif. La dernière partie de ce mémoire permettra de conclure en proposant une brève analyse de ces résultats à l'aune de la littérature utilisée en amont.

PARTIE 5 - DISCUSSION

Cette partie suit la même structure de la partie précédente. En m'appuyant sur la littérature présentée au début de ce mémoire, je vais d'abord tenter d'apporter un éclairage sur les profils des adhérent·es. Je m'attacherai ensuite à qualifier la forme prise par le projet Caissalim. Je proposerai ensuite une analyse des pratiques démocratiques, en essayant d'identifier à la fois les pratiques qui sont mises en place au sein du projet, et les rapports de pouvoir qui agissent comme des freins à la démocratie au sein des espaces de délibération. Je finirai par analyser les effets de la participation aux caisses, à la fois sur les individus et sur le groupe.

I – Des acteurs affaiblis et des acteurs forts au sein d'un dispositif participatif

A) Acteurs affaiblis, un concept cloisonnant qui rend pas compte des nuances au sein du groupe d'adhérent·es

Le concept d'acteurs faibles (ou affaiblis), est développé par les sociologues Payet et Laforge pour sortir d'une rhétorique de la domination où les acteurs sont définis uniquement à travers leur position de dominés, comme un état figé dont ils ne peuvent sortir. Selon ces deux auteurs, les acteurs faibles sont définis par rapport à deux situations : une position opprimée au sein de la société, faisant référence aux inégalités structurelles telles que les rapports de genre, de classe etc, et une position affaiblie par rapport à une institution qui les catégorise comme tels. Dans son article sur la méthodologie de croisement des savoirs d'ATD Quart Monde, Alex Roy réutilise ce concept pour décrire la position des participant·es de l'atelier. Les acteurs affaiblis sont alors pré-identifiés dès le début de l'atelier vis-à-vis d'une position de dominés dont le but de l'atelier est d'y remédier. Chez Roy, les acteurs affaiblis sont les personnes en situation de grande pauvreté bénéficiaires du CHU. Dans les groupes de qualification mutuelle analysés par Carrel, on retrouve la même logique - sans l'utilisation du concept : les acteurs pré-supposés affaiblis sont les usager·ères d'un service public (transport) ou bien des habitant·es d'un quartier prioritaire de la ville. Dans les deux articles, les ateliers organisent une rencontre avec des acteurs pré-supposés forts. Il s'agit des professionnel·les du CHU, des professionnel·les du service de transport ou des agents des résidences. On retrouve bien la position affaiblie vis-à-vis de l'institution, représentée par le service de logement, de transport ou l'hôpital.

Dans le cas de Caissalim, on retrouve effectivement des positions de domination dans les caisses. Cependant, ces positions semblent plus mouvantes et dépendent de multiples critères. En effet, on retrouve sans conteste les inégalités structurelles, de genre, de classe, ou bien liées à des différences culturelles. Au sein de Caissalim, la position de bénéficiaire ressentie du fait de situations de précarité alimentaire (et financière), induit une certaine dépendance, un sentiment d'illégitimité, et donc une situation affaiblie. Cependant, les rapports de pouvoir qui peuvent s'exercer dans les caisses ne dépendent pas uniquement de ces inégalités structurelles, mais également d'autres facteurs liés à l'expérience ou bien à des situations précises. Comme on l'a vu, l'expérience du milieu associatif ou militant, associée à un discours politique déjà

formé, apparaît comme une caractéristique de pouvoir au sein de la délibération, car il dénote un sentiment de légitimité et une aisance à prendre la parole. De la même manière, la position de bâtisseur·euses ou de nouveaux·elles, et donc l'expérience du projet Caissalim influent aussi sur le sentiment de légitimité à prendre la parole. C'est la capacité à s'exprimer et à faire valoir son point de vue qui constitue le marqueur de ces situations. Ainsi, contrairement aux ateliers décrits par Carrel et Roy, on ne retrouve pas d'acteurs forts ou d'acteurs affaiblis pré-identifiés selon un statut vis-à-vis d'une institution. Les adhérent·es se trouvent plus ou moins en situation forte ou en situation affaiblie en fonction d'une multitude de critères, à la fois structurels et situationnels. Cela constitue un spectre étendu, où les situations sont en partie amenées à évoluer au fil de l'expérience au sein de Caissalim. La différence entre Caissalim et les ateliers analysés par Carrel et Roy est l'absence, au sein de Caissalim, d'une institution qui pré-identifie des positions, ainsi que la non-binarité des positions. Au terme « acteur » qui semble définir les individus à l'aune des rapports de pouvoir, on peut alors parler de « situations » de pouvoir ou affaiblie dans lesquelles se trouvent à un moment donné les adhérent·es de Caissalim. Ces situations dépendent de caractéristiques sociales, de genre, de classes ou culturelles. Elles dépendent aussi des statuts au sein du projet, ainsi que du vécu des individus, notamment liée à l'expérience militante et associative. Enfin, même si cela sort du cadre d'analyse sociologique, on ne peut exclure que ces situations dépendent également d'une configuration à un moment donné et des particularités individuelles. Le terme de situation permet donc d'exprimer toutes les nuances propres à chaque adhérent·es, et contient également un potentiel évolutif, sans pour autant nier la présence de rapports de pouvoir au travers desquels certain·es sont privilégiés et d'autres affaiblis·es.

B) L'équipe projet : une situation de pouvoir dans un contexte proche de l'intervention sociale

Les situations de pouvoir et affaiblies sont bien identifiées par l'équipe d'animation, qui tente d'instaurer un ensemble de pratiques et une méthode pour favoriser la participation des adhérent·es en situation affaiblie à la délibération. Cette démarche traduit une volonté d'inclusion, et de « démocratisation de la démocratie » dont parle Roy, entendue comme « *un processus de publicisation de la voix des « acteurs affaiblis » pouvant déboucher sur l'ouverture de nouveaux points d'accès à la vox populi et la conquête de nouveaux droits sociaux* » (Roy, 2025, p. 124). Il s'agit ainsi d'une démarche d'inclusion visant à favoriser la possibilité des personnes en situation affaiblie à avoir voix au chapitre de la démocratie. Cependant, comme l'explique Marion Carrel, cette démarche n'a rien d'évident et suppose, on l'a vu, une phase de mobilisation et des méthodes d'animation et de facilitation pour accompagner les personnes en situation affaiblie. Cette démarche se retrouve au sein du projet Caissalim. L'équipe projet, consciente de la difficulté d'accès aux espaces délibératifs pour un public en situation affaiblie, a mis en place une phase de mobilisation. Et au sein de la délibération, consciente des rapports de pouvoir entre adhérent·es en situation de pouvoir et en situation affaiblie, met en place un ensemble de méthodes et techniques de facilitation, décrites plus haut comme des pratiques démocratiques. Ainsi, à travers un projet de transition alimentaire, Caissalim répond également aux logiques de l'intervention sociale, selon une démarche participative.

En ce sens, la position de l'équipe projet est alors similaire à celle de la consultante qui intervient dans les ateliers de qualification mutuelle ou encore de l'équipe d'animation présente dans les ateliers d'ATD Quart Monde. Dans les deux cas, « *l'équipe d'animation se positionne du côté des acteurs affaiblis pour favoriser leur capacité d'expression* » (Roy, 2025, p. 129). On retrouve cette démarche au sein de Caissalim, à travers un effort de laisser la place aux personnes en situation affaiblie, en se positionnant clairement de manière à encourager leur prise de parole.

Dans la littérature mobilisée pour ce mémoire, les auteur·ices soulignent le risque de « dépendance au consultant » (Carrel, 2013) ou à l'équipe d'animation. En effet, « *il ne s'agit pas seulement d'un cadre d'interaction, il s'agit aussi d'une relation à la fois sociale et affective, d'un transfert qui peut rendre la reproductibilité de ces expériences, de même que l'autonomisation des habitants et professionnels, compliquées* » (Carrel, 2013, p. 154). À Caissalim, la démarche de développement du pouvoir d'agir des personnes en situation affaiblie est une intention portée par l'équipe projet. Marion Carrel parle de relation sociale et affective rendant difficile la reproductibilité et l'autonomisation des adhérent.e.s. Ce constat est porté par l'équipe d'animation elle-même, dont les membres soulignent une montée en compétence plus lente des adhérent·es du fait de la présence de l'équipe d'animation, et une difficulté à rendre les adhérent·es autonomes dans la gestion des caisses. Cela peut être également constaté par la présence très marquée de la coordinatrice dans l'ensemble des entretiens menés. Elle est identifiée comme la figure principale du projet, sans qui le projet ne pourrait avoir lieu, ce qui marque une dépendance forte à l'équipe projet en général, et plus spécifiquement à la coordinatrice. Cette dépendance à l'équipe projet crée alors un frein au développement du pouvoir d'agir des adhérent·es, qui est pourtant au cœur de sa démarche.

Enfin, dans les ateliers de qualification mutuelle et dans les ateliers d'ATD Quart Monde, l'équipe d'animation ou la consultante interviennent uniquement en tant que facilitateur·ices pour organiser le temps et la parole (Carrel, 2013). Comme l'explique Roy, au fur et à mesure des ateliers, « *progressivement, l'animateur s'efface* » (Roy, 2025, p. 143), afin de laisser la place à un échange entre les participant·es où peuvent s'observer les effets des méthodes de facilitation mises en place. Or, dans le projet Caissalim, en plus de la place centrale occupée par l'équipe projet, ses membres ont également un statut d'adhérent·es, ce qui peut rendre leur posture parfois ambivalente. Par exemple, la coordinatrice explique être parfois intervenue lors de temps de délibération pour également donner son avis. Les auteur·ices mobilisé·es dans ce mémoire ne nie pas la place de pouvoir qu'occupent les animateur·ices dans le contexte d'ateliers participatifs. Néanmoins, l'importance occupée par celles-eux-ci dans l'organisation de la délibération tend à diminuer progressivement. Dans le cas de Caissalim, le double statut et la place centrale occupée par l'équipe projet la positionne dans une situation de pouvoir qui semble opérer un frein au développement du pouvoir d'agir des adhérent·es.

II - Un discours hégémonique autour de l'alimentation durable comme frein à une délibération démocratique

A) Des méthodes de facilitation proches de la démocratie communicative

Avec une approche similaire à celle de l'intervention sociale, l'équipe projet met en place un ensemble de méthodes d'animation et de facilitation visant à faire des réunions un véritable espace de délibération démocratique. En s'appuyant sur les travaux d'Iris Marion Young, Carrel et Roy identifient plusieurs méthodes qui ont été relevées sous le nom de pratiques démocratiques. Parmi ces pratiques, on y retrouve en premier la « salutation » qui consiste en un ensemble de phrases et d'éléments de reconnaissance des autres participant·es à la délibération, comme point de départ des échanges. Chacun·e est alors reconnu par les autres et intégré comme un·e participant·e de la délibération. On retrouve également le fait de mettre en place un cadre protecteur à partir « *d'une règle stricte de non-jugement* » (Roy, 2025, p. 134). Ces deux pratiques démocratiques se retrouvent très nettement dans les espaces de délibération de Caissalim. Comme on l'a vu, les animateur·ices, mais également les adhérent·es, accordent une importance particulière à la mise en place d'un espace bienveillant, avant, pendant et après les échanges. Cela se traduit notamment par l'organisation de petits jeux d'interconnaissance, par la présentation au groupe des nouvelles·aux arrivant·es, ainsi que par l'espace de convivialité formé lors de l'apéritif de fin de réunion. La bienveillance est un élément constitutif du projet Caissalim, qui résonne avec plusieurs pratiques démocratiques relevant de la démocratie communicative, et qu'on retrouve également dans les dispositifs participatifs analysés par Carrel et Roy.

Ce dernier identifie également comme pratique démocratique le fait de porter une attention particulière aux adhérent·es en situation affaiblie. Celles·eux-ci sont alors soutenu·es par le pouvoir dont dispose l'équipe d'animation, visant à équilibrer les rapports de pouvoir vis-à-vis des participant·es en situation de pouvoir, et favoriser leur prise de parole. Cette pratique démocratique est un élément clé du cadre d'analyse de Roy. Elle est l'axe principal de la méthodologie des ateliers d'ATD Quart, qui vont même jusqu'à former des groupes de discussion différenciés, où se regroupent uniquement des personnes en situation affaiblie afin d'élaborer une base de compréhension et un discours commun pour se préparer à échanger ensuite avec les personnes en situation de pouvoir. Dans Caissalim, on retrouve cette pratique consistant à laisser la place aux adhérent·es en situation affaiblie. La posture de facilitation adoptée par l'équipe projet, et principalement par la coordinatrice, consiste en grande partie à l'organisation du temps et de la parole. Et cela passe par une attention et un effort constant à laisser la place pour s'exprimer aux personnes en situation affaiblie. Un grand nombre de réunions débutent par un rappel des modes de communication, dont le fait que les personnes ayant une aisance à s'exprimer prennent la parole en dernier. La coordinatrice n'hésite pas également à distribuer la parole aux adhérent·es en situation affaiblie, voire même à interrompre une prise de parole d'une personne en situation de pouvoir pour laisser un espace d'expression aux autres adhérent·es. Cette méthode de facilitation résonne également avec une pratique de la démocratie communicative. Cela dit, même si des petits groupes sont souvent

organisés lors de réunions, pour répondre à des questions précises, ils ne sont pas organisés de manière « différenciée » ce qui dénote cette fois de la méthodologie analysée par Roy.

B) Discours hégémonique et frein à la compréhension des différences

Une autre pratique démocratique issue de la démocratie communicative et identifiée également par Marion Carrel dans les ateliers de qualification mutuelle est l'importance d'élaborer une base de compréhension commune, à travers un vocabulaire commun, que l'ensemble des participant·es est capable de comprendre. Cette base de compréhension commune est nécessaire parce qu'elle permet de s'assurer que tous·tes les participant·es sont au même niveau de compréhension des sujets abordés lors d'une délibération, et se trouvent donc sur un pied d'égalité pour intervenir et s'exprimer. C'est également ce que Patrick Viveret appelle « réduire l'opacité » (Viveret, 2006). Cette pratique démocratique pourrait être facilement associée à la base de connaissance commune autour de l'alimentation durable qui a constitué les premiers mois de création des caisses, et qui est aujourd'hui la base sur laquelle s'appuient les adhérent·es pour conventionner les professionnel·les (les critères de conventionnements et une compréhension commune de ce qu'est l'alimentation durable). Or, dans le cas des ateliers de qualification mutuelle, cette base de compréhension commune se réfère à « *la proscription du langage technique et complexe sans explication* » (Carrel, 2013, p. 138). Il s'agit de s'assurer que la complexité du réel est bien comprise de tous·es à travers un vocabulaire commun. Dans le cas de Caissalim, la base de connaissance commune élaborée et transmise aux nouveaux·elles, qui constitue le point d'appui pour la délibération, ne se réfère pas uniquement à des questions de vocabulaire. En effet, il s'agit de la présentation à l'ensemble des adhérent·es d'un discours et d'une vision commune sur l'alimentation durable ayant été pensée préalablement et correspondant à la vision d'une bonne alimentation défendue par les adhérent·es en situation de pouvoir. Comme l'explique elle-même la coordinatrice de Caissalim, « *en fait, tu imposes forcément une norme bourgeoise parce que c'est la seule norme alimentaire qui rentre dans des critères de durabilité de l'agriculture* » (EP4).

Chantal Mouffe et Marion Young parlent toutes deux de la notion d'« hégémonie » pour décrire l'ordre social dominant au sein d'une société, et faisant également référence aux inégalités structurelles que j'ai décrites plus haut et qui font partie de cet ordre social. Ainsi, selon Mouffe, « *c'est bien ce qu'on postule avec la catégorie d'hégémonie : toute société est le produit de pratiques qui visent à instituer un ordre dans un contexte de contingence. Tout ordre social est donc de nature hégémonique et son origine politique* » (Mouffe, 2010, p. 20). Marion Young souligne quant à elle le caractère insidieux de discours hégémoniques qui, acceptés comme tel car faisant partie de l'ordre social, risquent de créer de faux consensus basés sur l'ordre social en place, et reproduisant donc les privilèges et les rapports de domination structurels. La base de connaissance commune autour de l'alimentation durable proposée par Caissalim, décrite comme une « norme bourgeoise » semble correspondre à ce discours hégémonique portée par l'ordre social dominant au sein de Caissalim. Pour délibérer, les adhérent·es de Caissalim s'appuient sur cette base de connaissance commune, perçue comme le répertoire commun des adhérent·es, comme la référence qu'il·elles partagent

au-delà de leurs différences pour prendre des décisions. Or, cette base de compréhension commune de la réalité semble découler d'une norme dominante, qui reflète en majorité la vision de l'alimentation et les intérêts d'un groupe en situation de pouvoir, et ne permet pas de créer un véritable espace de délibération démocratique où le bien commun du groupe est privilégié selon une logique de justice sociale. Il semble alors manquer un espace où les discours minoritaires autour de l'alimentation, qu'ils soient liés à des situations sociales ou à des pratiques, peuvent s'exprimer. Sans cet espace, les individus portant ces discours minoritaires sont contraints de s'aligner au discours dominant, créant des situations de frustration et des désaccords non exprimés.

Pour faire réellement démocratie, Patrick Viveret souligne justement l'importance construire les désaccords, et de réellement les prendre en compte. « *Il s'agit de » dégager la pépite du désaccord de la gangue du malentendu et du procès d'intention »* » (Viveret, 2006, p. 33). Pour cela, Young explique que les participant·es doivent être capables de comprendre leurs différences et de former une réelle base de compréhension commune, non pas issue du discours hégémonique de l'ordre social, mais de l'échange entre les participant·es. Et plus spécifiquement, il est nécessaire de valoriser les récits individuels, les vécus de chacun·e, comme des témoignages permettant de « *rendre justice [...], de reconnaître la particularité des individus et des groupes tout autant que de chercher un intérêt général* » (Young, 2010, p. 322). Il s'agit d'une pratique démocratique également mobilisée dans l'analyse des ateliers de qualification mutuelle par Marion Carrel, qui apparaît dans la grille d'analyse proposée plus haut dans le mémoire. Malgré la diversité des profils et des parcours de vie, le récit individuel est très peu mis en avant dans les échanges de Caissalim. La délibération s'appuie principalement sur la base de connaissances communes, et donc sur un discours hégémonique autour de l'alimentation durable, plutôt que de valoriser les particularités individuelles permettant une réelle compréhension des différences. Cette situation semble créer un frein à l'expression d'une véritable délibération démocratique.

	Auteur·ice	Pratiques	Mise en œuvre dans Caissalim
Démocratie communicative	Young, 2010	Salutation	Fortement mis en œuvre. L'équipe projet propose des temps d'interconnaissance sous formes de mini-jeux avant chaque réunion, ainsi que des repas partagés à la fin des réunions.

Viveret, 2006 Carrel, 2013	Construire une base de connaissance commune	La base de connaissance commune découle d'une vision normée de l'alimentation durable, imposant un discours hégémonique autour de l'alimentation durable qui empêche la compréhension des différences.
Roy, 2025 Carrel, 2013	Créer un cadre protecteur	Cadre bienveillant central dans le projet. À l'initiative de l'équipe projet, mais également entretenu par les participant·e·s. La bienveillance fait partie de l'identité du projet Caissalim.
Roy, 2025	Laisser la place aux acteurs affaiblis	Élément très important de l'animation des réunions. Axe central de la facilitation menée par l'équipe projet.
Roy, 2025	Faire des groupes de discussion différenciés	Des petits groupes de discussion sont régulièrement formés pour travailler sur un sujet précis, selon des méthodes d'intelligence collective. L'effort est toutefois plutôt centré sur la mixité des profils de participant·e·s au sein des groupes que sur la formation de groupes entre acteurs affaiblis.
Carrel, 2013 Roy, 2025	Prendre le temps	Des tours de paroles sont mis en place et l'effort d'écoute est mis au centre des préoccupations de l'équipe projet. Cependant, le temps apparaît plutôt comme un point de tension entre volonté d'avancer et besoin de temps pour comprendre et maîtriser le contexte délibératif.
Young, 2011	Prendre en compte son auditoire	<i>Élément de relevant purement du discours et qui aurait nécessité des observations plus poussées pour être analysé.</i>

	Young, 2012	Valoriser le récit comme central dans l'argumentaire	Malgré la diversité de profils et de vécus, on note l'absence ou la très faible importance accordée au récit individuel. Les échanges s'appuient sur la base de connaissances normées autour de l'alimentation durable et non sur les récits individuels comme point de départ d'une compréhension mutuelle.
Démocratie agonistique	Viveret, 2006	Construire les désaccords	Même si des échanges peuvent être organisés selon des techniques d'animation, les désaccords sont rarement énoncés et « construits » frontalement par l'équipe d'animation. L'augmentation progressive des désaccords dans les caisses, principalement la caisse sud, pousse malgré tout l'équipe projet à travailler autour.
	Viveret, 2007	Prendre en compte réellement les désaccords	Bien qu'en augmentation, les désaccords sont rarement exprimés dans les caisses (sauf La Capp). Lorsqu'ils sont exprimés, ils sont pris en compte par l'animatrice, jusqu'à un certain point où les participant·e·s sont incité·e·s à arrêter une décision.

Tableau 6 : grille comparative des pratiques démocratiques identifiées dans la littérature et identifiées au sein de Caissalim (source personnelle).

III – De la reconnaissance à la politisation : entre développement du pouvoir d’agir individuel et difficulté de transformation collective

A) La reconnaissance : une forme de développement du pouvoir d’agir individuel

La première des trois étapes du processus de développement du pouvoir d’agir mis en avant par Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2015) est la reconnaissance. Il s’agit d’un effet individuel, qui se traduit par le sentiment d’avoir été écouté et de se sentir reconnu en tant qu’individu par le reste du groupe. Comme l’explique Carrel, « *cette reconnaissance est opposée au mépris social* » dont peuvent faire l’objet les adhérent·es en situation affaiblie. La reconnaissance « *représente un des leviers de lutte contre l’injustice sociale* » (Carrel, 2013, p. 155), rendant visible les inégalités sociales et des stigmates subis par les groupes sociaux opprimés. Les individus se sentent alors valorisés et acquièrent ou ré-acquièrent une confiance en eux qui leur permet de se sentir légitime pour agir au sein du groupe.

Dans le cas de Caissalim, cet effet de reconnaissance est très marqué. L’ensemble des adhérent·es enquêté·es en situation affaiblie témoigne de ce sentiment de valorisation. Cela passe avant tout par le positionnement de l’équipe projet. À travers les méthodes de facilitation identifiées plus haut, et notamment l’attention portée aux personnes en situation affaiblie, l’équipe projet participe à rendre visible les inégalités sociales structurelles et à reconnaître les formes d’oppressions vécues. La plupart des adhérent·es en situation de pouvoir enquêté·es témoignent d’une conscience de leurs privilèges et des formes d’oppressions vécues par d’autres - conscience déjà présente, mais développée en participant au projet, ou bien acquise à travers la participation au projet. Ainsi, malgré un discours dominant autour de l’alimentation, le contexte de Caissalim permet aux adhérent·es en situation affaiblie de se sentir écouté·es et reconnu·es. On observe alors chez ces adhérent·es un développement du pouvoir d’agir individuel, avec un sentiment de légitimité grandissant à agir au sein du groupe. Cela se traduit par plus de participation aux échanges, ou même par des prises de responsabilité pour l’animation de temps au sein des réunions ou d’ateliers lors d’assemblées générales par exemple. Pour les adhérent·es en situation de pouvoir, on observe également une forme de reconnaissance, qui ne se traduit pas par la reconnaissance des formes d’oppressions vécues, mais plutôt par l’impression de pouvoir concrétiser des convictions politiques à travers un engagement concret. Cela produit également une forme de développement du pouvoir d’agir, car ces adhérent·es se sentent valorisé·es dans leur engagement dont il·elles peuvent observer les effets concrets, renforçant leur volonté d’agir pour le projet. En ce sens, Caissalim en tant qu’espace participatif, permet réellement le développement d’un certain pouvoir d’agir individuel.

B) Une reconfiguration des rapports de pouvoir peu observée malgré les effets d'émancipation individuelle

Un autre effet identifié dans la littérature est la « *compréhension de la réalité sociale* » qui consiste au développement d'une compréhension de l'environnement relatif aux thématiques abordés dans la délibération. Dans le cas des ateliers de qualification mutuelle par exemple, Carrel observe que les participant·es ont développé une connaissance fine du cadre institutionnel relatif au logement dans les quartiers prioritaires de la ville. Les participant·es « *saisissent les occasions de dénoncer les dysfonctionnements et les injustices, qu'elles peuvent désormais nommer et définir plus aisément* » (Carrel, 2013, p. 159). Ainsi, cette compréhension constitue la base du développement d'une sensibilité politique, et donc d'une forme de politisation. En effet, les participant·es développent une sensibilité aux injustices, qu'il·elles identifient comme les conséquences d'un système dysfonctionnel dont il·elles ont compris le fonctionnement. Cela mène ainsi à la volonté de « *dénoncer les injustices* » et de critiquer le système actuel, et la volonté de proposer une alternative.

Au sein de Caissalim, on observe bel et bien le développement de formes de politisation chez les adhérent·es. En effet, à travers la compréhension du système alimentaire, les adhérent·es acquièrent ou développent une sensibilité aux inégalités. D'une part, pour l'ensemble des adhérent·es, on observe l'apparition ou le développement d'une sensibilité aux injustices vécues par les agriculteur·ices dans le système agro-industriel. D'autre part, pour les adhérent·es en situation de pouvoir, on observe l'apparition ou le développement d'une sensibilité aux injustices vécues par les mangeur·euses en situation de précarité alimentaire, et plus largement aux injustices liées à la précarité. Ces deux éléments traduisent la naissance ou le développement d'une politisation, caractérisée également par la volonté de s'engager plus au sein du projet Caissalim. C'est ce que Carrel nomme le « *désir de poursuivre l'enquête* » (Carrel, 2013, p. 160), à savoir un désir de poursuivre l'engagement dans le dispositif participatif. On note que chez les adhérent·es en situation affaiblie, la poursuite de l'engagement peut passer par le fait de se projeter professionnellement dans le projet Caissalim, ce qui marque une différence avec les effets identifiés dans la littérature.

À la suite de l'effet individuel de reconnaissance, le processus d'empowerment mis en avant par Bacqué et Biewener comporte deux autres étapes : une étape interpersonnelle, qui concerne l'organisation du collectif et la capacité à agir ensemble, et une étape politique, qui « *pose la question de la transformation de la société dans son ensemble, au travers de l'action collective* » (Bacqué, Biewener, 2015, p. 40). On retrouve en effet au sein de Caissalim le sentiment d'appartenir à un collectif, qui est un effet partagé par la majorité des adhérent·es, ainsi que la vision d'un projet politique commun, créateur de transformation sociale, en réponse aux inégalités sociales et aux injustices de l'ordre social dominant. Certain·es parlent d'espoir ou d'utopie, ou encore de sentiment d'appartenance à un mouvement commun. Néanmoins, ces imaginaires politiques ne correspondent pas à une seule vision politique naît d'une dynamique collective et partagée par tous·tes. Dans les discours tenus par les adhérent·es à propos d'une vision politique de transformation sociale portée par Caissalim, certain·es sont favorable à la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale

institutionnalisée, tandis que d'autres sont contre cette idée, craignant la perte du pouvoir citoyen à l'échelle locale. Certain·es sont favorables au fait de bénéficier de subventions publiques tandis que d'autres voudraient tendre à une totale autonomie financière. Enfin, les tensions relatives à la vision d'une alimentation durable, qui ont été exposées en amont, subsistent également. L'ensemble de ces éléments traduit une divergence de points de vue et une difficulté à élaborer une vision commune qui favoriserait le bien commun plutôt que les intérêts individuels ou ceux d'un groupe dominant.

La démocratie communicative de Young prône l'idée qu'à travers une compréhension des différences entre participant·es à une délibération, un effet de « *transformation des préférences* » (Young, 2010) peut advenir. En comprenant réellement les différences des autres, les participant·es à la délibérations transforment peu à peu leurs préférences individuelles en propositions favorisant la justice et le bien commun du groupe. Dans les ateliers d'ATD Quart Monde, Roy observe le « *développement d'une capacité à transformer son opinion par la prise en compte de la perspective de l'autre* » (Roy, 2025, p. 142). Cette dynamique opère alors ce qu'il nomme la « reconfiguration des rapports de pouvoir » : les personnes en situation de pouvoir remettent en question progressivement leurs privilèges et leur vision dominante, laissant la place de s'exprimer aux personnes en situation affaiblie, et aboutissant à la des propositions favorisant le bien commun, voire à une proposition politique de transformation sociale.

Si l'on reprend le processus d'empowerment de Bacqué et Biewener, la transformation des préférences correspond à l'étape interpersonnelle dans laquelle les participant·es interagissent entre elles·eux et développent une capacité d'agir ensemble. Or, on l'a vu, cette phase d'interaction est largement basée sur le discours hégémonique autour de l'alimentation durable. Lors des temps de délibération de Caissalim, il existe très peu d'espace pour la valorisation des récits individuels, et donc peu d'espace pour réellement comprendre les différences. Même si on observe des prises de consciences et une volonté d'agir en faveur d'une justice sociale de la part d'adhérent·es en situation de pouvoir, cela reste des perspectives individuelles qui ne permettent pas un basculement collectif. Ainsi, il n'existe pas pour l'instant au sein de Caissalim de véritable reconfiguration des rapports de pouvoir. En conséquence, la dernière étape du processus d'empowerment de Bacqué et Biewener n'est pas entièrement atteinte. Les projets politiques exprimés par les adhérent·es sont avant tout des perspectives individuelles et ne traduisent pas une dynamique collective partageant un même projet politique de transformation sociale.

	Effets sur le pouvoir d'agir identifiés dans la littérature	Observation de ces effets sur les adhérent·e·s de Caissalim
	Reconnaissance	Effet très marqué chez les adhérent·es en situation affaiblie, visibilisant les formes d'oppression vécues. Mais également présent

Dimension individuelle, développement de la confiance en soi et de ses capacités critiques		chez les adhérent·es en situation de pouvoir, à travers la concrétisation de l'engagement politique et le développement d'une volonté de poursuivre cet engagement à travers le projet.
	Compréhension de la réalité sociale	Effet majeur de la participation à Caissalim. Se retrouve à la fois chez les adhérent·es en situation affaiblie, principalement autour de la compréhension du système alimentaire, et chez les adhérent·es en situation de pouvoir, autour de la compréhension du système alimentaire ainsi que de la réalité de la précarité alimentaire.
	Oser exprimer ses incompréhensions	Effet peu présent chez les adhérent·es en situation affaiblie, du moins dans le cadre des réunions plénières. La légitimité à interrompre l'échange pour poser une question reste encore faiblement observée.
	Désir de communiquer	Effet assez présent, qui se retrouve chez l'ensemble des adhérent·es. Semble résonner avec un intérêt fort, voire une forme d'attachement au projet Caissalim.
Dimension interpersonnelle et organisationnelle, « pouvoir d'agir avec » et « pouvoir d'agir sur »	Transformation des préférences	Encore faiblement présent. Une certaine compréhension de la précarité semble émerger chez certains adhérent·es en situation de pouvoir, mais cela ne semble pas amener à une modification des préférences initiales individuelles autour de l'alimentation au profit du groupe.
	Reconfiguration des rapports de pouvoirs	On observe une volonté et un certain effort de la part des adhérent·es en situation de pouvoir de se mettre en retrait au profit du groupe et des acteurs affaiblis. Pour autant, on observe encore peu de véritables transformations des positions individuelles pour favoriser une justice commune.
Dimension politique, objectif commun de transformation de la société	Désir de dénoncer les injustices - politisation	Pour les adhérent·es en situation de pouvoir, le désir de dénoncer les injustices passe par l'augmentation de la sensibilité aux enjeux de justice sociale, ainsi que la concrétisation d'un passage à l'action dans une forme d'engagement politique via Caissalim.

		Pour les acteurs affaiblis, particulièrement ceux en situation de précarité financière, l'indignation contre les injustices concerne particulièrement les difficultés auxquelles font face les paysan·ne·s. La concrétisation de l'engagement politique passe plutôt par une projection professionnelle au sein du projet Caissalim.
	Idéal politique commun	Concerne l'ensemble des adhérent·es. Même si la proposition de transformation de la société n'est pas claire et unanime, on y retrouve principalement les notions de changements vers plus de justice sociale, et de création d'une bulle politique à contre-courant du contexte politique dominant et source d'espoir.

Tableau 7 : grille comparative des effets identifiés dans la littérature et identifiés au sein de Caissalim (source personnelle).

Conclusion générale

La sécurité sociale de l'alimentation est une proposition politique innovante, qui a pour objectif de développer une alternative au système alimentaire agro-industriel en redonnant aux citoyen·nes le pouvoir de décider de leur alimentation. Ce que la sécurité sociale de l'alimentation propose, c'est de faire réellement démocratie, à l'échelle locale, afin d'inclure l'ensemble des groupes sociaux dans les prises de décision visant à développer un accès à une alimentation durable. Et c'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet Caissalim. La question de départ était de savoir dans quelle mesure les comités de caisses citoyennes inspirées de la SSA parviennent à mettre en place des pratiques démocratiques vectrices de transformations sociales individuelles et collectives.

Avant de me concentrer sur les pratiques en elle-même, j'ai d'abord cherché à qualifier la forme du projet Caissalim. Ainsi, avec la présence d'une équipe d'animation professionnelle, une phase de mobilisation et la mise en place de méthode d'animation et de facilitation visant à développer le pouvoir d'agir des adhérent·es, les espaces de délibération de Caissalim correspondent à des dispositifs participatifs similaires à ceux de l'intervention sociale.

Au sein de cet espace de délibération, j'ai ensuite cherché à comprendre qui étaient les participant·es à la délibération, en me concentrant sur les différences, qui permettent de mettre en évidence la variété de profils des adhérent·es. Ainsi, le genre et les situations de précarité alimentaire ou non, le capital culturel, sont des différences observables au sein de Caissalim. Le niveau d'ancienneté, la politisation et l'habitude des modes d'organisation et de communication associatifs sont également des éléments qui différencient les adhérent·es au sein du projet. Ces éléments permettent de représenter la variété des profils, mais traduisent également des inégalités structurelles au sein du projet, qui se concrétisent par un déséquilibre dans la capacité à s'exprimer et faire valoir son point de vue dans les espaces de délibération. Ces inégalités, à travers la capacité à s'exprimer, traduisent des situations de pouvoir ou d'affaiblissement.

Afin de lutter contre ce déséquilibre et tenter de faire réellement démocratie, des pratiques démocratiques sont mises en place par l'équipe projet, résonnant avec les logiques propres aux dispositifs participatifs. Ces pratiques visent à développer le pouvoir d'agir des adhérent·es et créer un espace de délibération démocratique. L'attention aux adhérent·es en situation affaiblie, et l'effort général de créer un cadre bienveillant d'écoute et d'attention à l'autre, résonnent avec le cadre d'une démocratie communicative, et produisent des effets de valorisation des individus. De plus, la compréhension fine du système alimentaire permise par la participation au projet fait naître des prémices de politisation, ou bien développe une politisation déjà présente. Chez les adhérent·es en situation de pouvoir, on note également le développement d'une sensibilité aux enjeux de justice sociale, à travers la compréhension des formes de précarité et la volonté de rééquilibrer les rapports de pouvoir. L'ensemble de ces éléments participe à renforcer la volonté d'engagement des adhérent·es, perçu comme un engagement militant par certain·es, et offrant des perspectives professionnelles pour d'autres.

Malgré ces effets individuels, les échanges qui ont lieu lors de la délibération s'appuient sur une vision dominante de l'alimentation durable et laissent peu d'espace à l'expression de

discours minoritaires. Cette vision s'apparente alors à un discours hégémonique, favorable aux intérêts des individus en situation de pouvoir. Ce discours hégémonique constitue le point d'appui des échanges, ce qui empêche la création d'espaces dans lesquels les adhérent·es peuvent prendre le temps de réellement se comprendre et comprendre leurs différences à travers le partage de leurs vécus. On observe chez les adhérent·es en situation de pouvoir l'apparition ou le développement d'une capacité de remise en question de leurs privilèges, avec une volonté de se mettre en retrait pour favoriser une délibération équilibrée et démocratique. Seulement, cette tendance traduit plutôt des effets individuels qu'une dynamique collective permettant une réelle reconfiguration des rapports de pouvoir. Individuellement, les perspectives évoluent. Mais en tant que groupe, les comités citoyens ne parviennent pas encore à réellement créer une dynamique collective favorisant le bien commun en mettant de côté les intérêts personnels, notamment des privilégiés.

Dans ce contexte, les caisses se trouvent encore dépendantes de l'équipe projet, et l'autonomisation des adhérent·es pour la gestion du projet est encore difficile. À l'échelle du projet Caissalim, l'enjeu semble alors de parvenir à créer des espaces où les adhérent·es parviennent à réellement comprendre leurs différences, et d'utiliser ces différences comme un moteur créateur d'une dynamique collective et d'une proposition politique réellement démocratique. Il apparaît alors pertinent de s'interroger sur la manière de créer ces espaces. Et surtout, comment créer les conditions pour que les adhérent·es soient elles·eux-même à l'initiative, porteurs et porteuses d'un projet commun de transformation sociale ?

Bibliographie

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2003). La Recherche-Action. In Y. Giordano (Éd.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (p. 85-132). EMS.

<https://hal.science/hal-01490609>

Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2015.01>

Bacqué, M.-H., & Sintomer, Y. (2011). *La démocratie participative*. La Découverte.

<https://shs.cairn.info/la-democratie-participative--9782707157201>

Ballanger, Y. (2013). Chapitre 8. Le pouvoir des habitants : L'empowerment. In *Se former au développement social local* (p. 110-117). Dunod.

<https://doi.org/10.3917/dunod.gourv.2013.01.0110>

Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.becke.2002.01>

Berthier, N. (2023). Chapitre 6. Choisir l'échantillon. *Cursus*, 4, 175-211.

Blondiaux, L. (2008). Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? : Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines. *Raisons politiques*, 30(2), 131-147. <https://doi.org/10.3917/rai.030.0131>

Blondiaux, L., & Fourniau, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 1(1), 8-35.

<https://doi.org/10.3917/parti.001.0008>

Bonzi, B. (2021). Comment l'aide alimentaire est utile à la politique alimentaire. *Vie sociale*, 36(4), 49-62. <https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0049>

Bonzi, B. (2023). L'aide alimentaire, facteur de résistance pour une démocratie alimentaire: Pour une sécurité sociale de l'alimentation. *Multitudes*, 92(3), 86-94.

<https://doi.org/10.3917/mult.092.0086>

Caré, S. (2021). Chapitre 9. Les théories contemporaines de la démocratie. *Collection U*, 250-283.

Carrel, M. (2013). Faire participer les habitants ? : Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. In *Faire participer les habitants ? : Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. ENS Éditions. <https://books.openedition.org/enseditions/5236>

- Cervera-Marzal, M., Frère, B., & Mouchard, D. (2025). Théorie politique et sociologie des mouvements sociaux. *Raisons politiques*, 97(1), 5-14. <https://doi.org/10.3917/rai.097.0005>
- Chiffolleau, Y., & Paturel, D. (2016). Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d'analyse de l'innovation sociale. *Innovations*, 50(2), 191-210. <https://doi.org/10.3917/inno.050.0191>
- Cohen, J., & Fung, A. (2011). Le projet de la démocratie radicale. *Raisons politiques*, 42(2), 115-130. <https://doi.org/10.3917/rai.042.0115>
- Dacheux, É. (2022). Communication et solidarité démocratique. *Communication. Information médias théories pratiques*, Vol. 39/2, Article Vol. 39/2. <https://doi.org/10.4000/communication.15850>
- Deldrève, V. (2020). La fabrique des inégalités environnementales en France : Approches sociologiques qualitatives. *Revue de l'OFCE*, 165, 119-144.
- Demoustier, S. (2021). Le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité : Un nouveau paradigme à partir duquel le travail social peut se réinventer ? *Sciences & Actions Sociales*, 15(2), 154-176. <https://doi.org/10.3917/sas.015.0154>
- De Raymond, B., Bordiec, S., Glory, D., Jutand, M.-A. (2024). Des parcours d'engagement vers une démocratie alimentaire. Première étape d'une expérimentation de caisse commune de l'alimentation en Gironde. Rapport d'enquête. Collectif Acclimat'action. https://oskar-bordeaux.fr/bitstream/handle/20.500.12278/206822/BSE_Rapport%20Acclimat%27action_2025_Bernard%20de%20Raymond.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Dubet, F. (2012). Classes sociales et description de la société. *Revue Française de Socio-Économie*, 10(2), 259-264. <https://doi.org/10.3917/rfse.010.0259>
- Duriez, B. (2016). L'engagement catholique social (1945-1970). *Recherche sociale*, 219(3), 10-23. <https://doi.org/10.3917/recsoc.219.0010>
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, 23(1), 152-164. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>
- Fung, A., & Wright, E. O. (2005). 1. Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative. In *Gestion de proximité et démocratie participative* (p. 49-80). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2005.01.0049>
- Girard, C. (2013). La démocratie par la délibération ? *Idées économiques et sociales*, 173(3), 8-16. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0008>

- Goff, A. L. (2011a). Démocratie délibérative contestation et mouvements sociaux : L'idée d'un « activisme délibératif » et ses implications. *Archives de philosophie*, 74(2), 241-257. <https://doi.org/10.3917/aphi.742.0241>
- Goff, A. L. (2011b). Vers une approche pragmatiste et critique de la démocratie délibérative. *Cités*, 4748(3), 263-266. <https://doi.org/10.3917/cite.047.0263>
- Griffiths, S., & Wallace, J. (1998). *Consuming Passions : Food in the Age of Anxiety*. Manchester University Press.
- Hassanein, N. (2003). Practicing food democracy : A pragmatic politics of transformation. *Journal of Rural Studies*, 19(1), 77-86. [https://doi.org/10.1016/S0743-0167\(02\)00041-4](https://doi.org/10.1016/S0743-0167(02)00041-4)
- Honneth, A. (2004). La théorie de la reconnaissance : Une esquisse. *Revue du MAUSS*, 23(1), 133-136. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0133>
- Lahire, B. (2006). Chapitre 4. Catégories, types et profils. *Poche / Sciences humaines et sociales*, 123-141.
- Lang, T. (2005). Food control or food democracy ? Re-engaging nutrition with society and the environment. *ResearchGate*. <https://doi.org/10.1079/PHN2005772>
- Le Bossé, Y. (2003). De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : Vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51. <https://doi.org/10.7202/009841ar>
- Mouffe, C. (1992). Penser La Démocratie Moderne Avec, Et Contre, Carl Schmitt. *Revue française de science politique*, 42(1), 83-96.
- Mouffe, C. (1999). Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? *Social Research*, 66(3), 745-758.
- Mouffe, C. (2010). Politique et agonisme. *Rue Descartes*, 67(1), 18-24. <https://doi.org/10.3917/rdes.067.0018>
- Nadeau, C. (2007). 7. Pluralisme et démocratie. In *Justice et démocratie : Une introduction à la philosophie politique* (p. 105-126). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.10071>
- Neveu, É. (2019). I. Qu'est-ce qu'un mouvement social ? *Repères*, 7, 5-24.
- Paturel, D. (2017). *Insécurité alimentaire et précarité alimentaire*.

- Paturel, D. (2021). Le droit à l'alimentation durable en démocratie. *Vie sociale*, 36(4), 163-167. <https://doi.org/10.3917/vsoc.214.0163>
- Paturel, D., & Ndiaye, P. (2020). *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*. Champs social. <https://droit.cairn.info/le-droit-a-l-alimentation-durable-en-democratie--9791034605958>
- Payet, J.-P., & Laforgue, D. (2008). Introduction. Qu'est-ce qu'un acteur faible ? : Contributions à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance. In F. Giuliani (Éd.), *La voix des acteurs faibles : De l'indignité à la reconnaissance* (p. 9-25). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.13055>
- Pierret, R. (2013). Qu'est-ce que la précarité ? *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/socio.511>
- Rastoin, J.-L., & Gherzi, G. (2010). *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.rasto.2010.01>
- Renting, H., Schermer, M., & Rossi, A. (2012). Building Food Democracy : Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food Citizenship. *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19(3), 289-307. <https://doi.org/10.48416/ijisaf.v19i3.206>
- Roy, A. (2022). La reconfiguration des rapports de pouvoir épistémique au cœur des processus d'apprentissage de la démocratie communicative. *Participations*, 33(2), 123-150. <https://doi.org/10.3917/parti.033.0123>
- Scherer, P. (2018). La solidarité alimentaire de proximité comme espace d'expérimentation démocratique et vecteur d'émancipation. Recherche-action au sein du Secours Populaire Français en Occitanie. *Forum*, 153(1), 28-34. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0028>
- Scherer, P. (2021). Chapitre 13 - La recherche-action : Un processus d'analyse et de transformation sociale pour l'accès à l'alimentation durable. *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs : MIAM* (p. 201-214). Éditions Quæ. <https://books.openedition.org/quae/41727>
- Scherer, P., Walser, M., Havet, C., Levionnois, S., Tête, E., Akermann, G., & Bricas, N. (2024). *La Caisse alimentaire commune de Montpellier : Une recherche-action de démocratie alimentaire. Rapport final* [Report]. Territoires à VivreS ; Inrae ; Cirad ; Chaire Unesco Alimentations du Monde. <https://hal.inrae.fr/hal-04891468>
- Vitiello, A. (2011). La démocratie agonistique. Entre ordre symbolique et désordre politique. *Revue du MAUSS*, 38(2), 213-234. <https://doi.org/10.3917/rdm.038.0213>

Viveret, P. (2006). 3. Qualité démocratique et construction des désaccords. In *Quelle démocratie voulons-nous ?* (p. 32-34). La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.caill.2006.01.0032>

Young, I. M. (2010). Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative. In *La Démocratie délibérative* (p. 297-326). Hermann.
<https://doi.org/10.3917/herm.girar.2010.01.0297>

Young, I. M. (2011). La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme. *Raisons politiques*, 42(2), 131-158. <https://doi.org/10.3917/rai.042.0131>

Sitographie

Assemblée Nationale, « Instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation : examen d'une proposition de loi d'expérimentation ». Assemblée nationale. Consulté le 1 septembre 2025. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/organes/commissions-permanentes/affaires-economiques/actualites/instauration-d-une-securite-sociale-de-l-alimentation-examen-d-une-proposition-de-loi-d-experimentation>.

CAISSALIM Toulouse : <https://www.caissalim-toulouse.org/>.

INSEE, Dossier complet – Commune de Toulouse (31555) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555>.

Hayat, Samuel. 2013. « Démocratie agonistique ». DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION : <https://www.dicopart.fr/democratie-agonistique-2013>.

Politikon, réal. 2019. *Comment radicaliser la démocratie ? Agonisme, populisme et contestation* / Politikon #17. 17:29. <https://www.youtube.com/watch?v=ZiKlOd2ahgU>.

Pour une Sécurité sociale de l'alimentation, réal. 2020. *De la fourche à la fourchette... Non ! L'inverse ! - Conférence gesticulée de Mathieu Dalmais*. <https://www.youtube.com/watch?v=9Tqy5DSL1N4>.

Reber, Bernard. 2013. « Pluralisme ». DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION. <https://www.dicopart.fr/pluralisme-2013>.

Reporterre. 2020. « Créons une sécurité sociale de l'alimentation pour enrayer la faim ». Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre, mai 18. <https://reporterre.net/Creons-une-securite-sociale-de-l-alimentation-pour-enrayer-la-faim>.

« Réseaux pros Caissalim Toulouse - Carte des éléments » : <https://caissalim.gogocarto.fr/map#/carte/@43.647,1.425,12z?cat=all>.

Rui, Sandrine. 2013a. « Conflit ». DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION. <https://www.dicopart.fr/conflit-2013>.

Rui, Sandrine. 2013b. « Démocratie participative ». DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION. <https://www.dicopart.fr/democratie-participative-2013>.

Sécurité sociale de l'alimentation – Collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation : <https://securite-sociale-alimentation.org/>.

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien utilisé pour l'enquête qualitative auprès des adhérent·es et des membres de l'équipe projet.

Catégories d'observation	Objectifs de recherche	Question principale	Relances
1. Récit de vie et parcours d'engagement			
Mobilisation à Caissalim	- Connaître les motivations de l'engagement dans la caisse, les modalités d'arrivées et le parcours dans la caisse - Identifier s'il y a avait/a une dimension politique à leur participation	Comment êtes-vous arrivé dans votre caisse ? (précisez quelle caisse) - Depuis quand êtes vous dans la caisse ? Quel a été votre parcours au sein de la caisse ? - Considérez-vous cet engagement comme politique ?	- Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre part au projet ? - Ces motivations ont-elles évolué aujourd'hui ? - Qu'est-ce qui vous a motivé à rester ? - Le projet répond-il à des valeurs personnelles ? Ou autre...
Engagement citoyen / militant	- Connaître le parcours d'engagement citoyen / militant - Identifier les profils militants / la conscience politique / vision politique du contexte social	- Faites-vous ou avez-vous fait partie d'une association ou d'une autre forme de projet collectif ? - La participation à Caissalim vous a-t-elle poussé à vous engager d'une autre manière ?	- Lequel.lesquels ? - Si pertinent : associez-vous ce.ces projets-là à la même démarche que Caissalim ?

Posture et missions professionnelles	- Connaître les missions en tant que salarié.e - Comprendre la vision du projet en tant que pro (comment est-il coordonné ?) - Identifier la perception de la démocratie en tant que pro, et la vision de son application dans les caisses	- Peux-tu décrire ton expérience en tant que membre de l'équipe projet ?	- Comment perçois-tu le fonctionnement de Caissalim ? - Quelles sont tes missions (professionnelles) au sein de Caissalim ? - Qu'est ce qui se passe bien ? Qu'est ce qui pourrait-être amélioré ? - Comment vis-tu la double casquette ? Comment penses-tu qu'elle est perçue ? - Comment te projettes-tu à l'avenir dans la gestion du projet (en tant que pro) ? (souhaite continuer/comment) - Quelle est ta définition de la démocratie ? Comment vois-tu son application dans caissalim ? (critères, jalons...)
Profil	- Connaître le parcours de vie / profil socio-économique - Identifier les capitaux sociaux - Questionner les formes de précarités potentielles	Et vous, est-ce que vous pouvez vous présenter ? <i>(si nécessaire)</i>	

2. Pratiques alimentaires

Habitudes et vision de l'alimentation	- Connaître les habitudes alimentaires - Comprendre le sens que les personnes enquêtées donnent à leur alimentation - Identifier s'il y a une dimension politique et quelle est elle.	Comment décririez-vous votre alimentation actuelle ?	Questionner les modes d'approvisionnement (où, qui, quoi), de cuisine (temps, fréquence, qui), de prise des repas (lieux, commensalité)
--	---	--	---

Critères d'approvisionnement alimentaire	- Identifier les critères que les personnes enquêtées ont dans le choix de leur alimentation - Identifier le positionnement des personnes enquêtées vis-à-vis des critères de durabilité - Comprendre le sens que les personnes enquêtées donnent à leur alimentation / identifier dimension politique	Quels sont vos principaux critères de choix pour les produits alimentaires ?	- Y a-t-il des choses qui vous préoccupent par rapport à votre alimentation (dans la manière d'acheter) ? - Exemple de critères : labels (BIO, Commerce équitable...), prix, proximité...
Formes de précarité alimentaire	- Comprendre le poids des contraintes économiques sur l'alimentation - Identifier si la personne se considère comme précaire - Saisir l'environnement matériel et possibilités d'approvisionnement - Questionner les formes de précarité alimentaires, financières (et autres ; géographique...)	Rencontrez-vous des difficultés à vous nourrir d'une manière qui vous convienne ?	- Quelles sont ces difficultés ? (pas assez à manger, pas les aliments souhaités...) - Avez-vous le matériel/moyen nécessaire pour vous approvisionner aisément ou pour cuisiner ? (voiture, transports en commun, paysage alimentaire du quartier de résidence, distance des commerces, équipement ménager, espace, temps, stockage des denrées...) - Si bénéficiaires d'aides alimentaires (épicerie solidaire, paniers solidaires...) : - Est-ce que les dispositifs existants vous conviennent ?

Évolution des pratiques alimentaires	- Connaître les effets de la caisse sur les pratiques alimentaires - Comprendre si les effets recherchés des caisses sont atteints / si le sens (notamment politique) que les personnes pourraient mettre sur l'alimentation est réellement atteint ou pas encore - Par extension, on cherche à creuser encore sur le sens que les personnes peuvent mettre sur leurs pratiques alimentaire (notamment dimension politique) - Savoir si les personnes enquêtées ont acquis ou développé une conscience politique sur l'alimentation	Depuis que vous êtes membre de la caisse [O, N, S, E], votre alimentation a-t-elle évolué ?	- Pouvez-vous décrire plus précisément ce qui a changé ? - Mangez-vous plus de certains aliments ? Ou moins d'autres ? - Cuisinez-vous plus ? - Prenez-vous plus de temps pour faire vos courses ? - Y a-t-il des choses que vous aimeriez encore changer ? Aller plus loin dans la modification de certaines pratiques ?
--	---	--	---

3. Mona et conventionnements

Approvisionnement dans le réseau conventionné	- Connaître le vécu vis-à-vis du réseau conventionné (expérience d'achat au sens large) - Identifier s'il y a des formes de violences sociales ou économiques vécues - Savoir si les caisses permettent effectivement de renforcer un système agro-alimentaire alternatif et durable	- Les critères de conventionnement choisis collectivement répondent-ils à vos besoins ou attentes de la caisse ? - Vous est-il arrivé de ne pas oser aller dans un point de vente ou bien de vous y sentir mal à l'aise ?	- Quelle est votre expérience par rapport au réseau de professionnel.le.s conventionné.e.s actuellement ? - Êtes-vous satisfait.e du réseau de professionnel.le.s conventionné.e.s actuellement ? Si non, que manque-t-il ? - Êtes-vous allé vers de nouveaux types de points de vente depuis votre adhésion à la caisse ?
Cotisation et Mona	- Connaître l'expérience vis-à-vis de la Mona et la perception de celle-ci - Savoir si les utilisateur.ice.s de la Mona mettent un sens particulier à leur utilisation de cette monnaie alternative - Comprendre s'il font un lien avec un système monétaire alternatif (contre la spéculation, et donc ayant une dimension politique)	- Êtes-vous satisfait.e de votre cotisation ? - Êtes-vous satisfait.e de l'utilisation de la Mona ? - Avez-vous eu une expérience négative avec la Mona ?	- Avez-vous l'intention de changer votre cotisation ? - Est-ce que vous utilisez l'ensemble des Mona que vous recevez ? - Lors de vos achats, cela fait-il une différence de payer en Mona plutôt qu'en euros ? - L'utilisation de la Mona a-t-elle changé quelque chose pour vous ?

4. Expérience démocratique dans les caisses

L'expérience en général	- Ce que la personne enquêtée apprécie le plus / n'apprécie pas	Comment vivez-vous la participation à votre caisse ?	Qu'appréciez-vous particulièrement, en un ou deux exemples, et à l'inverse sur quels éléments êtes-vous moins enthousiaste ? <i>(dans l'ensemble du fonctionnement de la caisse, pas uniquement les modalités de gouvernance)</i>
Participation au processus démocratique	- Comprendre comment est vécue l'expérience de démocratie citoyenne au sein des caisses - Savoir à quel point les caisses permettent de développer des pratiques de démocratie citoyenne/locale - Identifier l'utilisation des savoirs d'usages citoyens	- Comment vivez-vous la participation aux échanges et aux décisions qui sont prises dans votre caisse ?	- Que pensez-vous de la charte des valeurs ? Un élément qui vous parle particulièrement ? - Êtes-vous satisfait.e de la façon dont sont prises les décisions ? (consentement, consensus, vote) ? - De manière générale, êtes-vous à l'aise pour prendre la parole en groupe ? - Êtes-vous à l'aise pour prendre la parole lors des échanges ? Y a-t-il des lieux/temps où vous êtes plus à l'aise que d'autres ? - Avez-vous le sentiment d'être entendu dans les échanges ? Que votre voix compte lors des prises de décision ? - Y a-t-il des décisions avec lesquelles vous n'étiez pas d'accord ? Avez-vous déjà eu l'occasion d'exprimer un désaccord ? Comment avez-vous accepté la décision qui a été prise ? - Avez-vous l'impression qu'il y a de la place/possibilité de rediscuter les décisions ? (si elles deviennent obsolètes, ne conviennent plus)

Dynamique collective	- Comprendre si les caisses, en tant que lieux de démocratie locale, permettent de créer des liens entre adhérent.e.s. - Identifier quelles formes prennent ces liens - Identifier l'existence d'une dynamique de collectif - Questionner les formes de précarité autres que financières (isolement...)	- Avez-vous l'impression de faire partie d'un groupe ? - Avez-vous le sentiment de pouvoir compter sur les membres de votre groupe ? Notamment en cas de difficultés ? Et de quelle manière ?	- Avez-vous créé des liens avec les autres membres de votre caisse ? - Pouvez-vous décrire plus en détail ce lien / cette absence de lien ?
-----------------------------	--	--	--

5. L'émancipation

Connaissance de cause	- Identifier des éléments importants appris au sein des caisses, qui pourraient avoir été vecteurs de changement - Savoir si les personnes enquêtées ont acquis ou développé une conscience politique sur les systèmes alimentaires/et même au-delà sur la société (<i>émancipation par construction d'une identité politique ?</i>)	- Depuis votre arrivée dans la caisse, y a-t-il une chose que vous avez apprise qui vous a particulièrement marqué ? - Cela vous a-t-il donné envie de changer certaines choses au système actuel (alimentaire, et même société en général) ? Quoi ?	- Sur le système alimentaire ? - Sur la communication en collectif ? Autre chose... - Cela vous a-t-il donné envie de modifier certaines habitudes / pratiques chez vous ? Dans l'alimentation, mais pas que... - Avez-vous modifié certaines pratiques en conséquence ? Laquelle.lesquelles ? - Cela vous a-t-il donné envie de changer certaines choses au système actuel ? Quoi ?
------------------------------	---	---	--

Émancipation	- Identifier l'éventuelle évolution de pratiques non alimentaire dans la vie des personnes enquêtées - Analyser les effets des caisses en terme d'émancipation citoyenne	- Au -delà de l'alimentation, y a-t-il quelque chose qui a changé dans votre quotidien depuis votre arrivée dans la caisse et grâce à la caisse ?	- Votre moral ? Votre confiance en vous ? - Votre capacité à tisser de nouveaux liens ? - Votre capacité à participer à vous engager dans des projets politiques ?
---------------------	---	---	--

6. L'avenir des caisses

Vision des caisses à l'avenir	- Connaître la vision sur l'évolution de sa caisse - Saisir la disposition à rester engagé.e dans la caisse - Savoir si la mobilisation citoyenne tend à s'épuiser/à se maintenir/à se renforcer.	- Comment voyez-vous la SSA à l'avenir ?	- Dans 5 ans par exemple ? - Pensez-vous rester engagé dans le projet longtemps ? - Voyez-vous une limite à votre engagement dans la SSA ?
	- Connaître le positionnement vis-à-vis du projet politique porté par le plaidoyer (collectif SSA national) - Identifier le lien OU BIEN la volonté de distance avec le projet du collectif national	- Connaissez-vous le projet porté par le collectif national de la SSA ?	- Êtes-vous favorable à ce projet ; à la mise en place du dispositif national ? - Pourquoi n'êtes vous pas favorable ? <i>Question miroir : Pourquoi êtes-vous favorable ?</i> <i>Si ne le connaît pas du tout (si pertinent dans le contexte, vraiment pas nécessaire) :</i> - Comment envisagez-vous l'harmonisation des caisses toulousaines ?

7. Conclusion			
Question finale	- S'assurer de n'avoir rien manqué - Potentiellement enrichir le guide d'entretien	- Y a-t-il une question que vous auriez aimé qu'on vous pose ? - Avez-vous quelque chose à rajouter ?	

Annexe 2 : Extrait du questionnaire envoyé aux adhérent·es de Caissalim.

Partie C : Le fonctionnement de votre caisse

Cette partie s'adresse uniquement aux adhérent.e.s ayant déjà pu faire l'expérience du fonctionnement de leur caisse. Elle s'intéresse au parcours au sein de cette caisse et aux ressentis vis-à-vis du fonctionnement, des réunions, du dispositif dans son ensemble (formations, cotisations, conventionnement, dépenses...), ainsi que de la manière dont sont prises les décisions.

C1. Avez-vous participé à la phase de formation et d'ateliers sur les enjeux alimentaires ? (Fresque Agri'alim, visites fermes, élevages...)

Choix unique

Oui

Non

C2. Avez-vous participé aux discussions sur le fonctionnement de votre caisse (modalités de prise de décision, charte de conventionnement, seuil des cotisations...) ?

Choix unique

Oui

Non

C3. Selon vous, quel niveau de connaissance avez-vous sur le système alimentaire en général ? Pour le « système alimentaire » on parle du système allant de la production et de la transformation des aliments jusqu'à l'arrivée dans l'assiette du mangeur / de la mangeuse.

Choix unique

Très bon

Assez bon

Moyen

Assez faible

Très faible

Je ne souhaite pas répondre

C4. Selon vous, quel niveau de connaissance avez-vous sur...

Tableau

...le fonctionnement de votre caisse ? Très bon – Assez bon – Moyen – Assez faible – Très faible

...le fonctionnement du projet Caissalim à Toulouse ? Très bon – Assez bon – Moyen – Assez faible – Très faible

...le projet politique du collectif national de la sécurité sociale de l'alimentation ? Très bon – Assez bon – Moyen – Assez faible – Très faible

C5. Avez-vous déjà eu ou avez actuellement une mission au sein de Caissalim, parmi celles proposées ci-dessous ?

Choix multiple

Référent.e crédit compte

Référent.e compte en ligne

Animation (ou aide à l'animation) d'ateliers

Rencontre(s) et/ou entretien(s) pour le conventionnement de professionnel.le(s)

Aide à l'organisation d'une assemblée générale

Participation à une rencontre intercaisses

Contribution au site internet de caissalim

Autre : *champ libre*

C6. Selon vous, quels temps permettent le mieux de favoriser la rencontre et la connaissance des autres adhérent.e.s ? *Classez les temps proposés du plus pertinent au moins pertinent*

Choix multiples - classement

Réunions de fonctionnement

Assemblées générales

Rencontres avec les professionnel.le.s pour le conventionnement

Temps de formation ou de visites

Repas, échanges informels

C7. Selon vous, quels temps permettent le mieux d'apprendre et de s'appropriier les enjeux du système alimentaire ? *Classez les temps proposés du plus pertinent au moins pertinent*

Choix multiples - classement

Réunions de fonctionnement

Assemblées générales

Rencontres avec les professionnel.le.s pour le conventionnement

Temps de formation ou de visites

Repas, échanges informels

C8. Dans le cadre des réunions de votre caisse, comment vous positionnez-vous par rapport aux affirmations suivantes ?

Tableau

Je suis d'accord avec toutes les décisions qui ont été prises : Pas du tout d'accord – Plutôt pas d'accord – Indifférent – Plutôt d'accord – Tout à fait d'accord

Je me sens libre d'exprimer mon désaccord lors des discussions de ma caisse : Pas du tout d'accord – Plutôt pas d'accord – Indifférent – Plutôt d'accord – Tout à fait d'accord

J'ai l'impression que ma parole compte dans les prises de décision : Pas du tout d'accord – Plutôt pas d'accord – Indifférent – Plutôt d'accord – Tout à fait d'accord

J'ai l'impression que ma participation est utile au fonctionnement de la caisse : Pas du tout d'accord – Plutôt pas d'accord – Indifférent – Plutôt d'accord – Tout à fait d'accord

Je trouve que tous les membres ont la possibilité d'exprimer leur point de vue lors des discussions de ma caisse : Pas du tout d'accord – Plutôt pas d'accord – Indifférent – Plutôt d'accord – Tout à fait d'accord

Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Carte des expérimentations locales inspirées de la SSA. (Dubois, 2024).

Figure 2 : Carte des caisses de SSA de l'aire urbaine toulousaine (Rousselle, 2024).

Figure 3 : Quartier Izards - Trois Cocus - La Vache, QPV (Géoportail)

Figure 4 : Localisation du territoire de la caisse Sud (Observatoire des territoires)

Figure 5 : Quartier des Pradettes, QPV (Géoportail)

Figure 6 : Extrait du guide de cotisation élaboré par la caisse Nord (Caissalim).

Figure 7 : Visuel d'une carte alimentaire du projet Caissalim (Caissalim)

Figure 8 : Aperçu des points de vente conventionnés par le projet Caissalim dans Toulouse (Caissalim).

Figure 9 : Atelier participatif autour du questionnaire lors de la troisième assemblée générale de Caissalim (source personnelle).

Figure 10 : Arborescence des thématiques valorisées issues des entretiens (source personnelle).

Figure 11 : Revenus mensuels des foyers des adhérent·es (source personnelle).

Tableau 1 : grille des pratiques démocratiques issues de la littérature.

Tableau 2 : grille des effets issus de la littérature.

Tableau 3 : grille de suivi des entretiens réalisés (source personnelle).

Tableau 4 : Grille des formes d'engagement et discours politiques associés (source personnelle)

Tableau 5 : grille des différentes positions des adhérent·es au sein de Caissalim (source personnelle).

Tableau 6 : grille comparative des pratiques démocratiques identifiées dans la littérature et identifiées au sein de Caissalim (source personnelle).

Tableau 7 : grille comparative des effets identifiés dans la littérature et identifiés au sein de Caissalim (source personnelle).

Table des matières

Introduction générale	6
PARTIE 1 - Contextualisation	8
Contexte du stage et du terrain de recherche	9
A) L'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation	9
B) Quatre caisses citoyen·ne·s d'alimentation, quatre territoires différents	12
C) La démocratie au cœur du projet	16
D) Comment fonctionne le projet Caissalim	19
E) Un projet de recherche autour de Caissalim	20
II - La démocratie alimentaire : levier de lutte contre les rapports de pouvoir vers une démocratie sociale	22
A) Démocratie alimentaire : naissance d'une alternative au système alimentaire dominant	22
B) En France, la démocratie alimentaire en faveur de la justice sociale	23
III - Les expérimentations de la SSA : une démarche participative et un objectif de lutte contre les rapports de pouvoir	26
A) La notion de participation	26
B) L'empowerment, des mouvements sociaux à l'intervention sociale	27
C) Une ingénierie participative pour développer le pouvoir d'agir des participant·e·s	28
IV - Problématisation	31
PARTIE 2 - CADRE THÉORIQUE	32
I – Identifier des pratiques démocratiques à partir des théories critiques de la démocratie	33
A) Le « tournant délibératif » : point de départ des théories critiques de la démocratie	33
B) La démocratie communicative pour lutter contre les inégalités structurelles	34
C) Le conflit, élément clé de la discussion démocratique	36
II - L'émancipation à travers les dispositifs participatifs favorisant la démocratie	41
PARTIE 3 - Méthodologie	44
A) Les entretiens semi-directif comme base principale de l'enquête	45
B) Questionnaire et observations comme source complémentaire de résultats	47
C) L'analyse des données des entretiens	49
PARTIE 4 - Résultats	51
I – Qui sont les participant·es à la délibération : inégalités sociales et différences structurelles entre les adhérent·es.	52
A) Des profils sociaux qui révèlent de fortes disparités de revenus et de diplômes	52
B) L'alimentation : un centre d'intérêt pour tous·es, mais de fortes inégalités d'accès à une alimentaire durable	54
C) L'engagement et la politisation comme marqueur de pouvoir dans les échanges ?	57
D) Équipe projet, bâtisseur·euse·s, nouveaux·elles : des statuts différents dans les	

caisses	61
II – Faire vivre la démocratie : entre pratiques démocratique et rapports de pouvoir	64
A) La bienveillance et l’effort d’inclusion au cœur de la démarche de facilitation	65
B) Prendre le temps ou avancer : un enjeu clé à l’exercice d’une délibération démocratique	68
C) Le processus de conventionnement révélateur d’une vision dominante de l’alimentation durable	71
D) Le vote : invisibilisation des tensions plutôt que réel processus de décision démocratique	74
III – Un contexte qui présente également des effets sur les participant.e.s et sur le groupe	77
A) Des effets sur les individus : de la valorisation à différentes formes de politisation	77
B) La redéfinition des rapports de pouvoir : un objectif démocratique encore difficilement atteignable	80
C) L’appartenance à un collectif comme base d’un projet politique commun	82
PARTIE 5 - DISCUSSION	85
I – Des acteurs affaiblis et des acteurs forts au sein d’un dispositif participatif	86
A) Acteurs affaiblis, un concept cloisonnant qui rend pas compte des nuances au sein du groupe d’adhérent·es	86
B) L’équipe projet : une situation de pouvoir dans un contexte proche de l’intervention sociale	87
II - Un discours hégémonique autour de l’alimentation durable comme frein à une délibération démocratique	89
A) Des méthodes de facilitation proches de la démocratie communicative	89
B) Discours hégémonique et frein à la compréhension des différences	90
III – De la reconnaissance à la politisation : entre développement du pouvoir d’agir individuel et difficulté de transformation collective	94
A) La reconnaissance : une forme de développement du pouvoir d’agir individuel	94
B) Une reconfiguration des rapports de pouvoir peu observée malgré les effets d’émancipation individuelle	95
Conclusion générale	99
Bibliographie	101
Sitographie	106
Annexes	107
Liste des figures et tableaux	118
Table des matières	119

Résumé :

La sécurité sociale de l'alimentation est une proposition politique émergente qui soutient le développement d'une alternative au système agro-alimentaire. Elle a pour objectif de redonner aux citoyen·nes le pouvoir de décider de leur alimentation, avec l'ambition de favoriser l'accès à une alimentation saine et durable. Dans cette optique, plusieurs initiatives locales se sont montées en France au cours des trois dernières années, dont le projet Caissalim à Toulouse. Avec un principe de cotisation et de conventionnement, le projet Caissalim s'organise en caisses locales, gérées par une équipe salariée. Chaque caisse est composée d'un comité d'adhérent·es, aux profils variés, qui se réunit régulièrement pour décider collectivement du fonctionnement de la caisse et voter le conventionnement des professionnel·les de l'alimentation (producteur·ices, commerces...). Les temps de discussion organisés par les comités forment alors des espaces de délibération dans lesquels des citoyen·nes aux profils sociaux différents, et avec des visions différentes de l'alimentation, se rencontrent et échangent. Dans ces espaces de délibération, l'équipe professionnelle adopte une posture de facilitation visant à favoriser un échange démocratique et le développement du pouvoir d'agir politique des adhérent·es. Avec une méthode d'enquête principalement qualitative, en s'appuyant sur des entretiens réalisés dans chacune des caisses, ce mémoire étudie les pratiques démocratiques qui sont mises en place dans les caisses et les effets de ces pratiques, en terme de transformation sociale et de développement du pouvoir d'agir, sur les individus et sur le groupe. Les résultats de cette enquête y sont ensuite analysés à l'aune d'un cadre théorique élaboré autour de deux concepts issus des théories critiques de la démocratie : la démocratie communicative et la démocratie agonistique. Les théories de la participation et du pouvoir d'agir sont également mobilisées pour apporter un éclairage sur la forme que prend le projet ainsi que les effets de la délibération observés dans les caisses. Au travers de ces deux spectres d'analyses, ce mémoire questionne également les rapports de pouvoir qui peuvent prendre place entre différents groupes sociaux, différents individus et différentes compréhension du monde qui sont amenées à délibérer, et si l'ambition de faire démocratie parvient à dépasser ces rapports de pouvoir en vertu d'un objectif de justice sociale.

Mots-clés : *Sécurité sociale de l'alimentation, alimentation durable, démocratie agonistique, démocratie communicative, démocratie délibérative, justice sociale, participation, pouvoir d'agir, rapports de pouvoir.*

Abstract :

Food social security is a new political proposal that supports the development of an alternative to the agro-food system. The aim is to give citizens back the political power to decide over their food, and to allow better access to healthy and sustainable food. In this perspective, several local initiatives have been recently initiated in France in the past three years, including the project Caissalim in Toulouse. Based on contributions and contracts with food professionals, Caissalim is organized in local funds called « caisses » supported by a salaried team. Each fund is structured by a committee of members, with diverse profiles who meet regularly to state the organization of the fund and to vote on the contracts with food professionals (producers, shops...). Through discussion, the committees become spaces of

deliberation where citizens with various sociological profiles and different visions of food meet and debate. In this deliberation, the salaried team become facilitators, trying to create a democratic discussion and develop citizen empowerment. Using a qualitative research methodology, based on interviews with members of each fund, this thesis tries to study the democratic practices established in the funds and their effects, in terms of social transformation, on individuals and on the group. The results are then analyzed through a theoretical framework elaborated on two main concepts from critical democracy theories : agonistic democracy and communicative democracy. Participative theory and empowerment theory are also used to describe the structure of the Caissalim project and the effects of deliberations observed in the funds. Through these two analytical frameworks, this thesis also questions power relations that may occur between individuals from different social groups and with different worldviews within the deliberation, and whether the aim of practicing democracy can overcome these tensions in the name of social justice.

Key-words : *Food social security, sustainable food, agonistic democracy, communicative democracy, deliberative democracy, social justice, participation, empowerment, power relations.*